

Septembre
2016



Diagnostic territorial

"accessibilité aux services"

Sommaire

Préambule : contexte, objectifs et méthodologie de l'étude.....	4
1. Analyse du profil socio-démographique des territoires.....	7
1.1. Le dynamisme démographique.....	9
1.2. Age de la population.....	13
1.3. Fragilité des populations.....	18
2. L'offre d'équipements et de services.....	27
2.1. Densité des équipements.....	31
2.2. Focus sur les équipements et les services.....	40
2.3. Temps d'accès aux paniers de biens et services.....	46
3. Synthèse.....	51
4. Annexes : tableaux de données.....	57

PRÉAMBULE : CONTEXTE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Contexte et objectif de l'étude

Ce document a pour but d'établir un état des lieux de l'accessibilité des services au public en comparant le profil des habitants de l'Eure-et-Loir, c'est-à-dire les besoins de la population et l'offre actuelle de services (quels services ? quelle localisation ?). L'objectif sera ensuite, à partir de cette analyse, d'identifier les déficits en matière d'accès aux services au public afin d'établir un programme d'actions pour maintenir ou améliorer cette accessibilité, suivant les zones dites « blanches » (dépourvues ou faiblement équipées de services) et le type de besoins (lien entre le type de population et le type de service).

Données et méthodologie

L'étude repose sur plusieurs types de données :

- des données socio-démographiques permettant de décrire les caractéristiques de la population, notamment en termes d'âge et d'y associer des besoins en équipements et services. Ces données proviennent des recensements partiels de 2012 et de 2007 de l'Insee ;
- des données sur les équipements et les services issues de la base permanente des équipements de 2014 élaborée par l'Insee (cf. *Infra* pour une présentation de cette base). A noter qu'il y a un décalage de 2 ans entre les données sur la population et celles sur les équipements et services ;
- enfin, les informations concernant les équipements et les services ont été complétées et affinées grâce à plusieurs autres sources : Conseil départemental d'Eure-et-Loir, Agence régionale de santé.

Avertissements :

Il est à noter que ce diagnostic a été réalisé à partir de données essentiellement statistiques provenant de l'INSEE, et non d'enquêtes de terrains. Il en résulte une approche davantage quantitative que qualitative. Ainsi, il convient d'être nuancé dans l'interprétation des densités d'équipements, qui sont des indicateurs théoriques permettant de comparer des territoires entre eux.

D'autres part, la base permanente des équipements datant de 2014, il peut y avoir localement des différences significatives avec la situation actuelle.

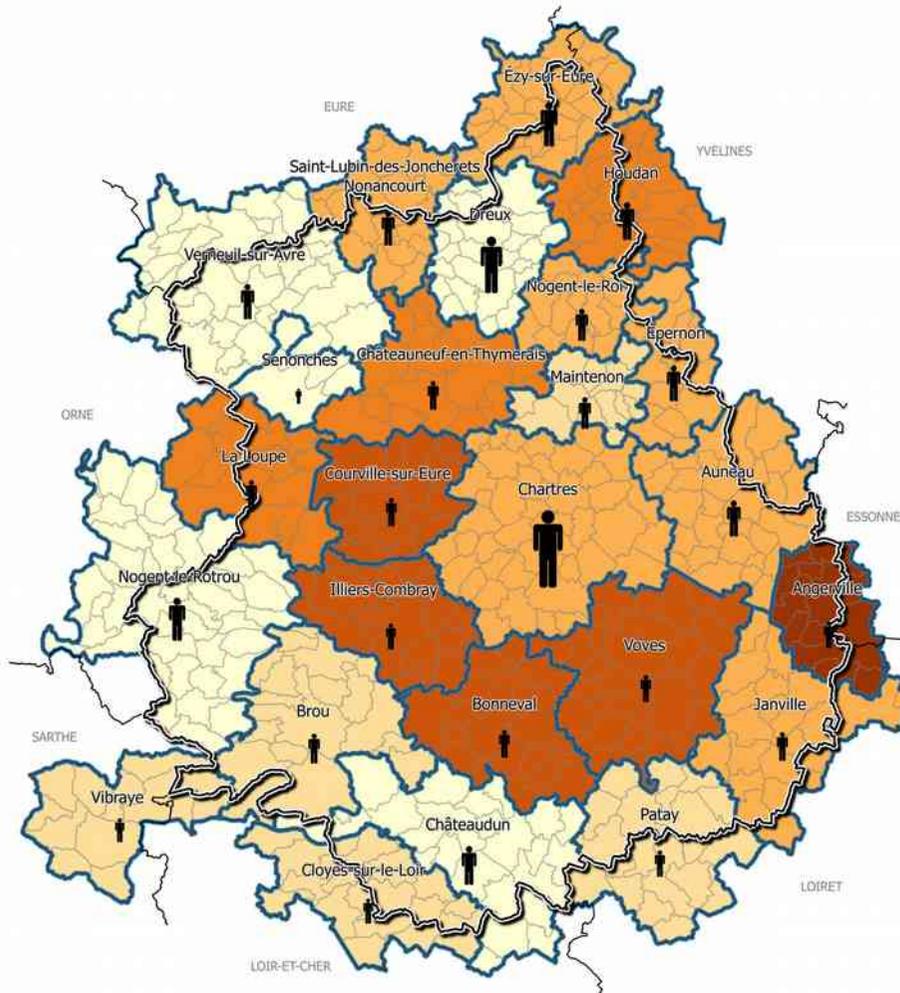
ANALYSE DU PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES TERRITOIRES

1. Analyse du profil socio-démographique des territoires

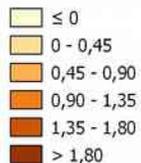
1.1. Le dynamisme démographique.....	9
- Taux de croissance annuel moyen.....	9
- Taux de solde migratoire.....	10
- Taux de solde naturel.....	11
- Taux de natalité.....	12
1.2. Age de la population.....	13
- Indice de jeunesse.....	13
- Part de la population de moins de 3 ans.....	14
- Part de la population de moins de 25 ans.....	15
- Part de la population de plus de 65 ans.....	16
- Part de la population de plus de 75 ans.....	17
1.3. Fragilité des populations.....	18
- Taux de chômage.....	18
- Taux de chômage des 15 – 24 ans.....	19
- Part des emplois précaires.....	20
- Part des personnes sans diplômes.....	21
- Part des diplômés du supérieur.....	22
- Part des ménages d'une personne.....	23
- Part des familles monoparentales.....	24
- Revenu médian des ménages.....	25
- Part des ménages pauvres.....	25
Synthèse.....	26

1.1 DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE - Taux de croissance annuel moyen (TCAM)

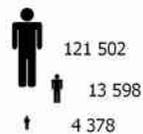
Taux de croissance annuel moyen dans les bassins de vie entre 2007 et 2012



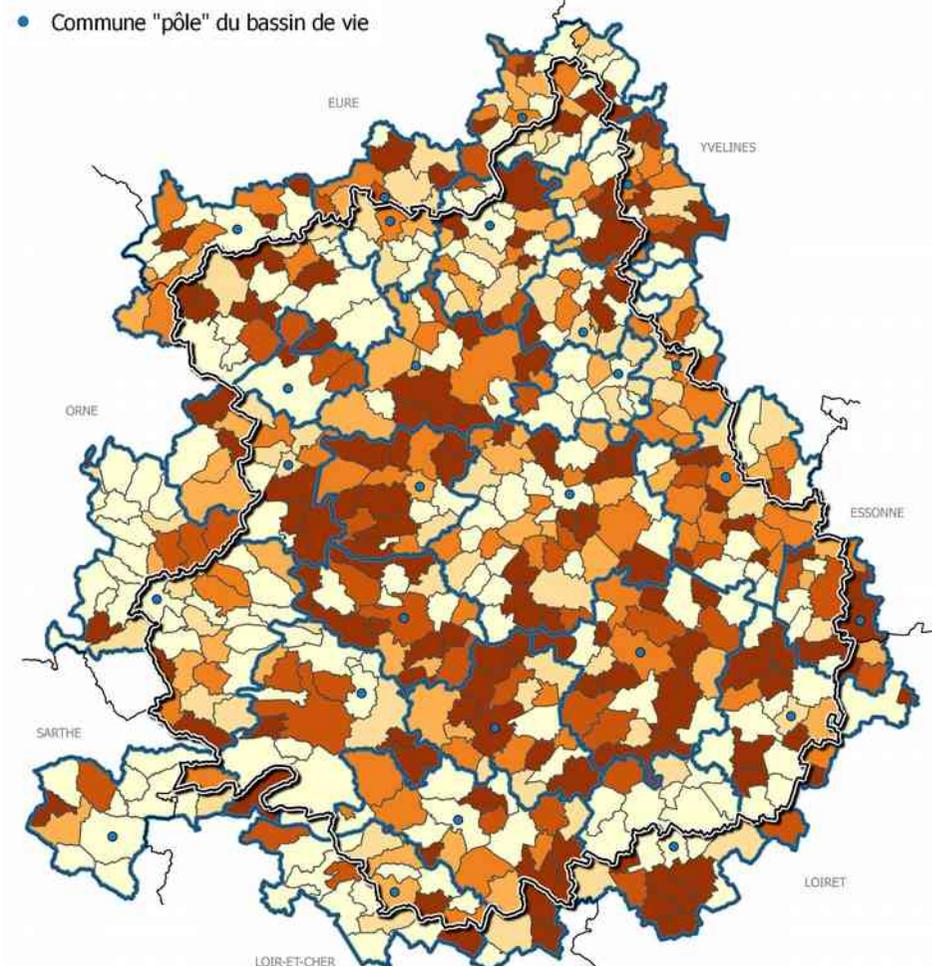
Taux de croissance annuel moyen 2007-2012 (en %)



Population des bassins de vie en 2012



Taux de croissance annuel moyen dans les communes correspondantes entre 2007 et 2012

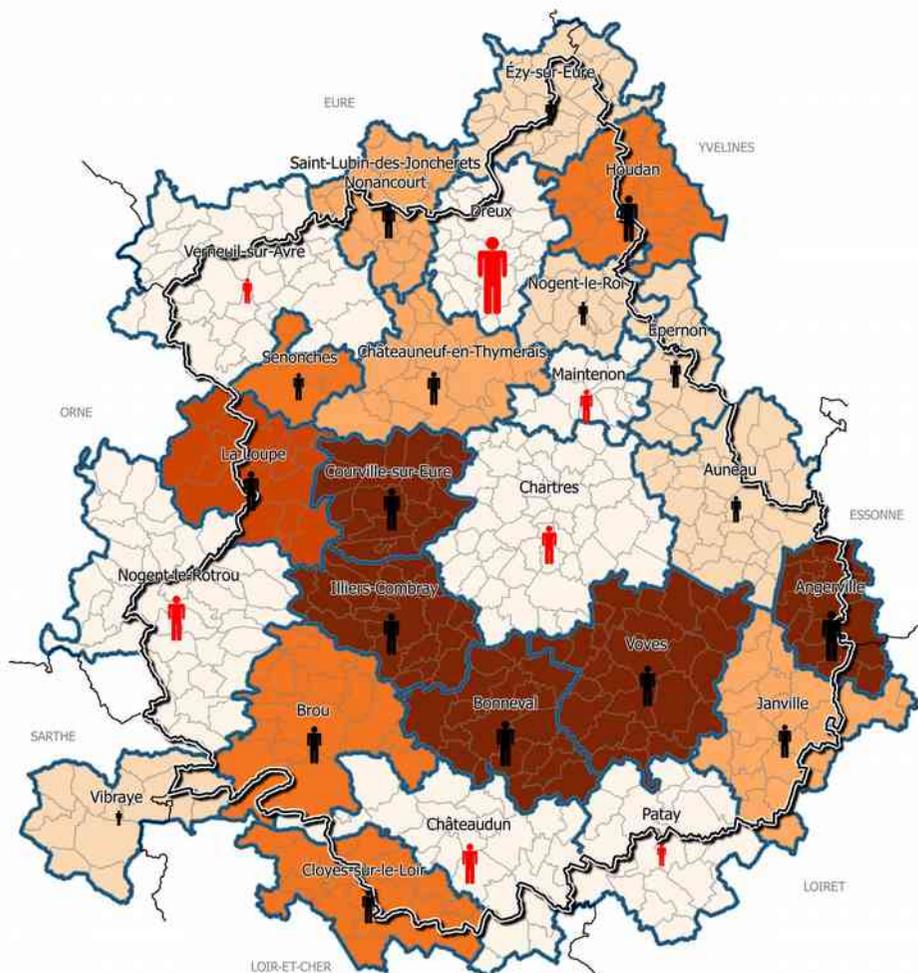


Sur la période 2007-2012 (mais aussi 1999-2011), les territoires où la croissance démographique est la plus importante sont situés à l'ouest et au sud de Chartres. Il s'agit des bassins de vie "péri-urbains" correspondant pour partie à l'extension de l'aire urbaine de Chartres en direction du sud et de l'ouest, constatée entre 1999 et 2010.

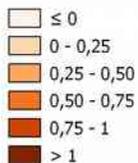
La croissance reste par ailleurs significative dans les franges franciliennes alors qu'elle est plus faible dans le sud-ouest et négative dans les 4 villes euréliennes de plus de 10 000 habitants (Chartres, Dreux, Nogent-le-Rotrou, Châteaudun)

1.1 DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE - Solde migratoire

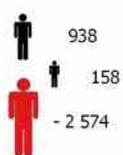
Taux de solde migratoire dans les bassins de vie entre 2007 et 2012



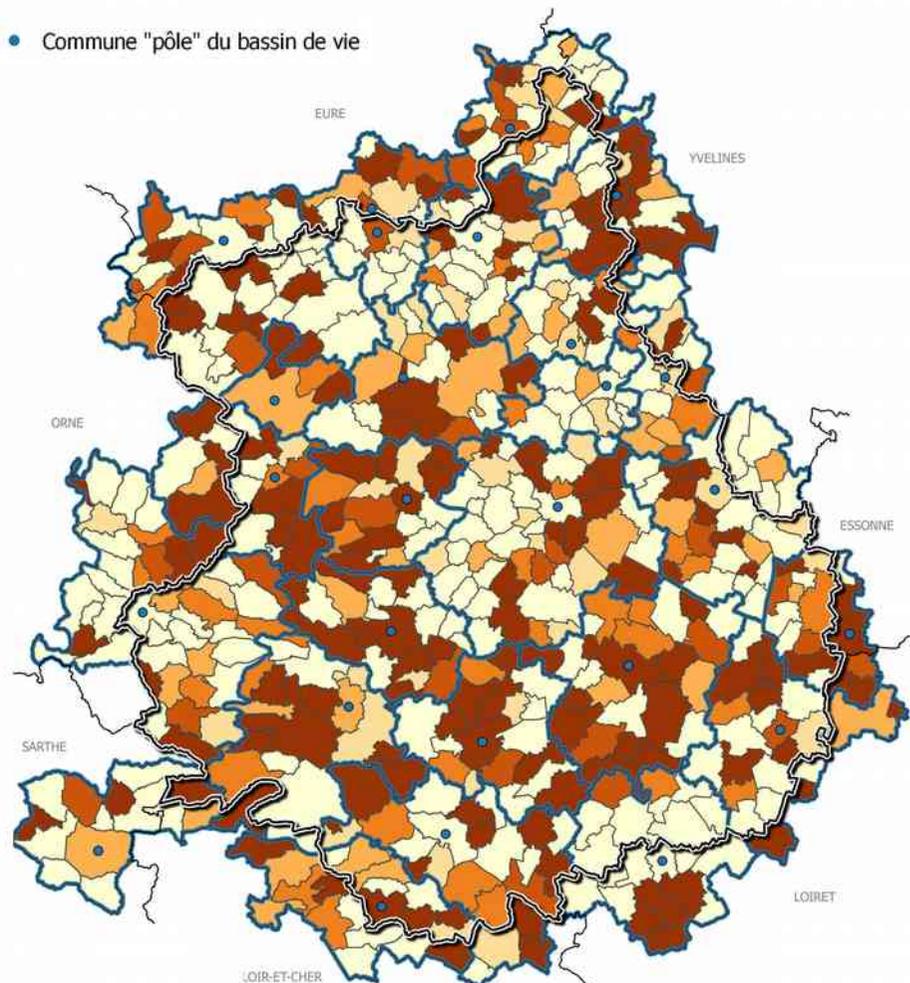
Taux de solde migratoire moyen
2007-2012 (en %)



Solde migratoire 2007-2012



Taux de solde migratoire dans les communes correspondantes entre 2007 et 2012



Les territoires les plus dynamiques (du point de vue de la croissance démographique), le sont principalement en raison de leur solde migratoire (sud et ouest de Chartres).

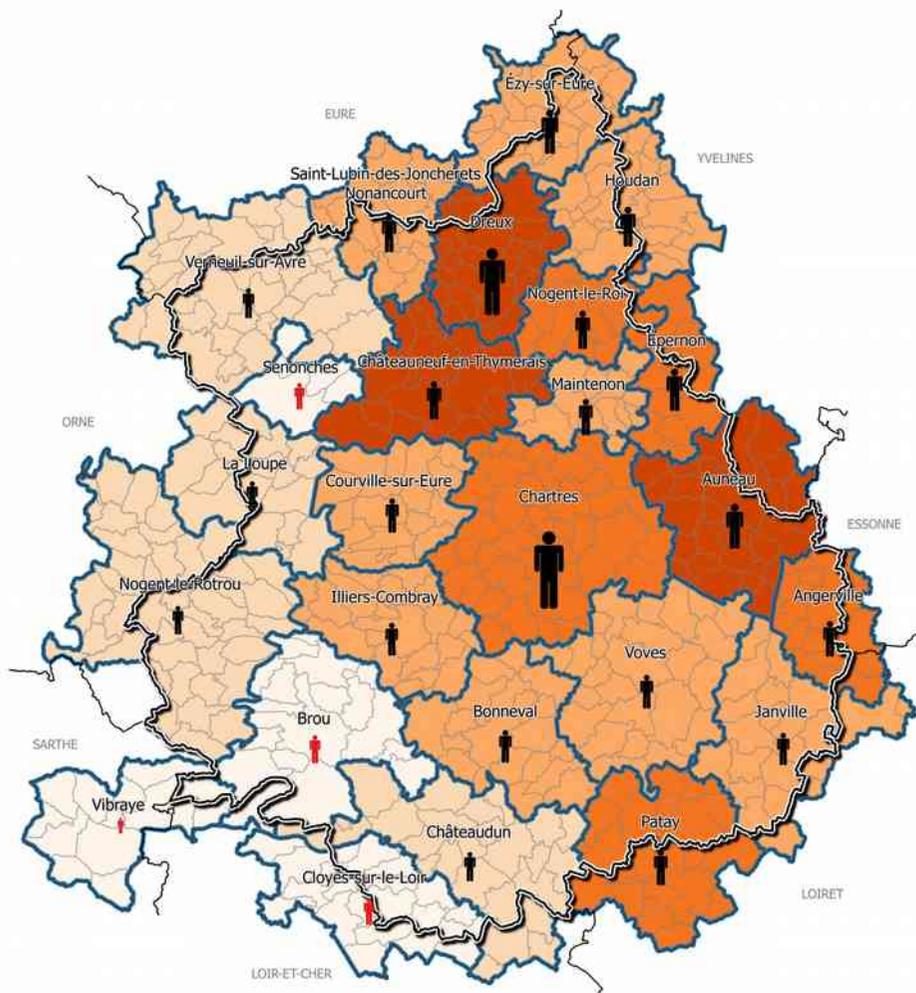
A l'inverse, on observe un solde négatif ou nul dans les bassins de vie comportant des villes de plus de 10 000 habitants et un solde positif mais faible dans les franges franciliennes.

On constate, sur la période 1999-2010, cette même tendance, excepté pour les franges franciliennes où l'on pouvait noter un solde migratoire légèrement plus faible.

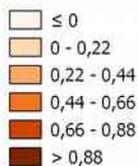
Attention : il s'agit d'un solde « apparent » qui peut masquer des flux entrants et sortants importants qui s'équilibrent.

1.1 DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE - Taux de solde naturel

Taux de solde naturel dans les bassins de vie entre 2007 et 2012



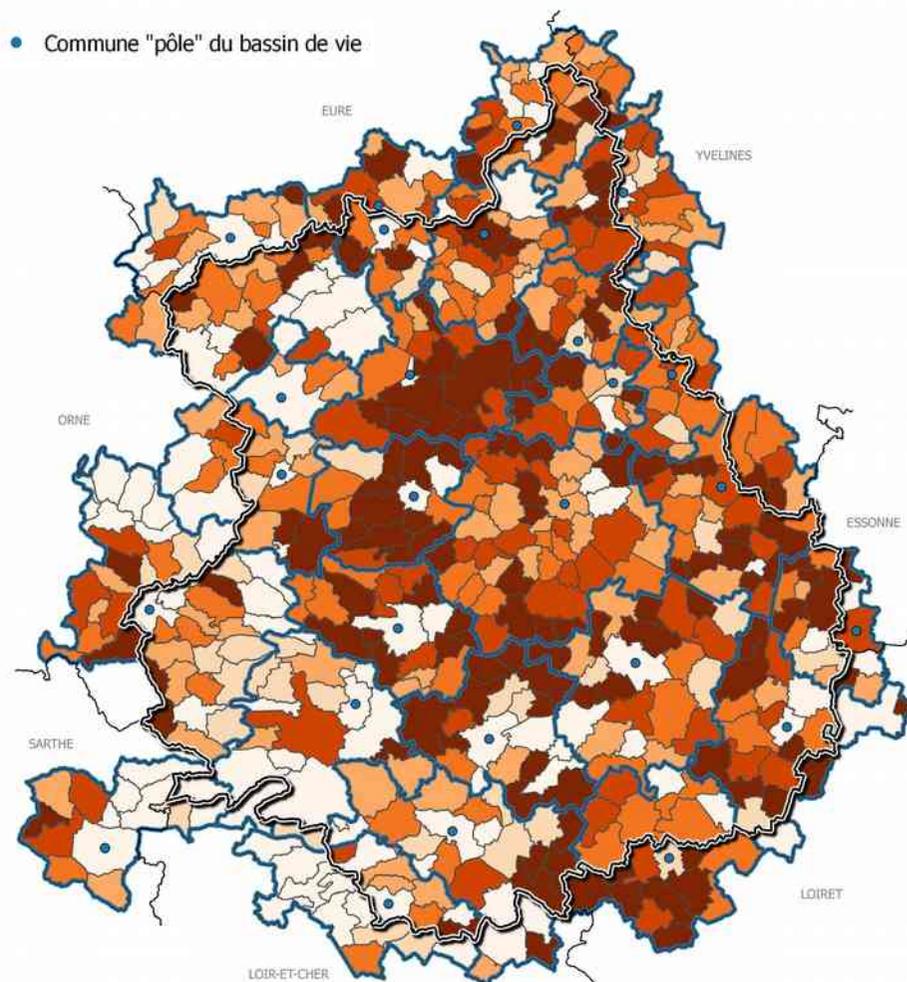
Taux de solde naturel moyen
2007-2012 (en %)



Solde naturel 2007-2012



Taux de solde naturel dans les communes correspondantes entre 2007 et 2012



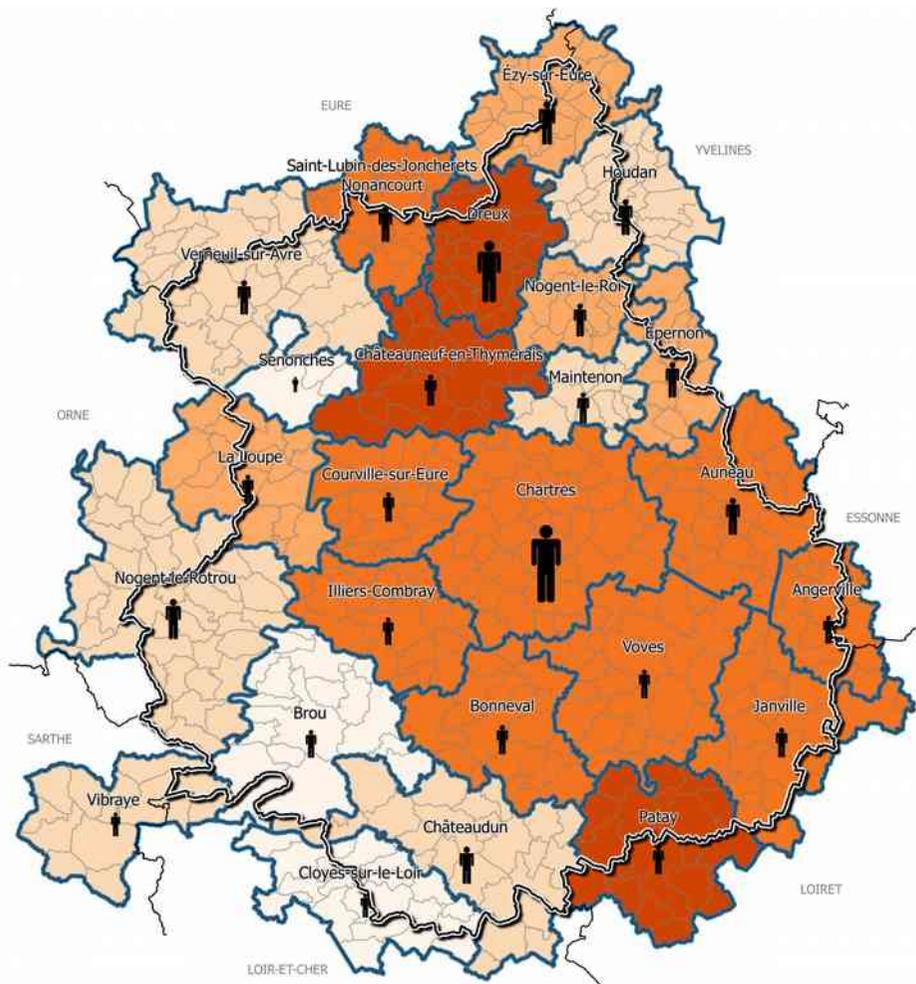
• Commune "pôle" du bassin de vie

L'est du département tient sa croissance démographique principalement en raison du solde naturel. La carte des bassins de vie fait ressortir le vieillissement de l'ouest et le fort dynamisme de Châteauneuf-en-Thymerais.

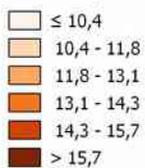
A noter que la plupart des communes sièges de bassins de vie ont un taux de solde naturel négatif ou nul. On en déduit que les familles avec enfants sont davantage situées dans le péri-urbain ou le rural. (même tendance constatée sur la période 1999-2010)

1.1 DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE - Taux de natalité

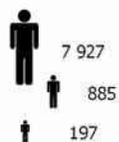
Taux de natalité dans les bassins de vie entre 2007 et 2012



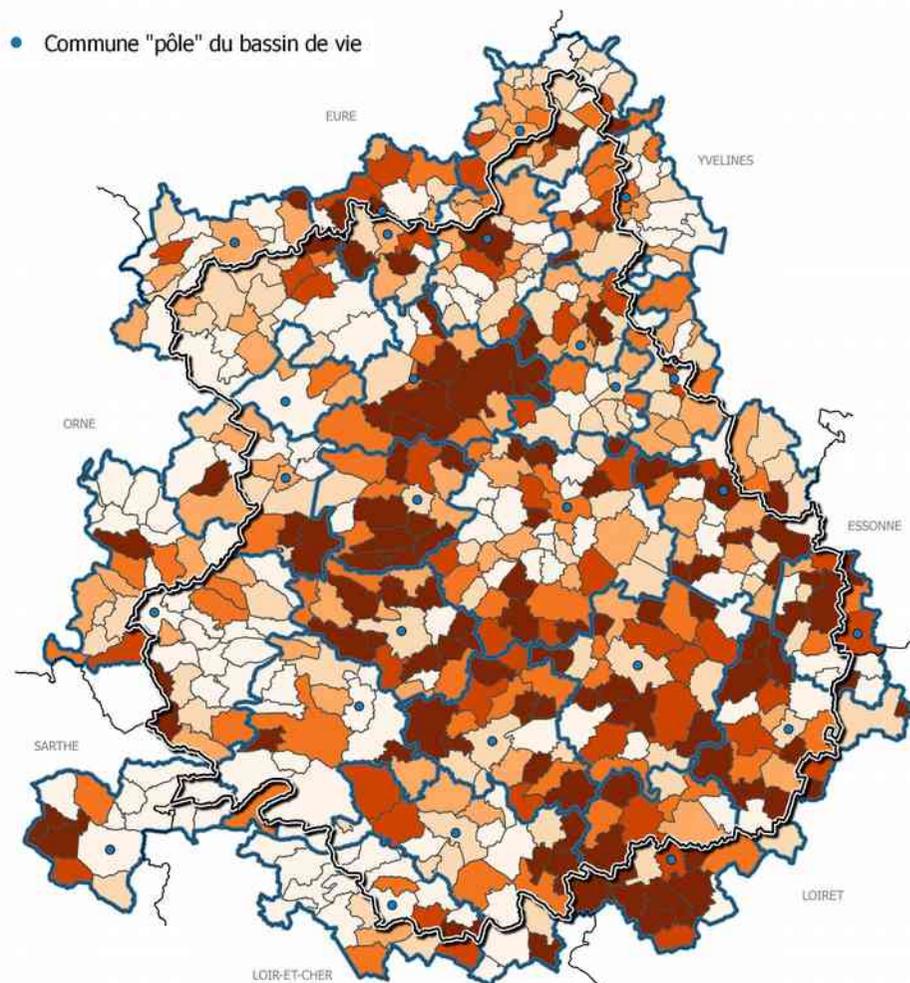
Taux de natalité 2007-2012
(en %)



Nombre de naissances
2007-2012



Taux de natalité dans les communes correspondantes entre 2007 et 2012

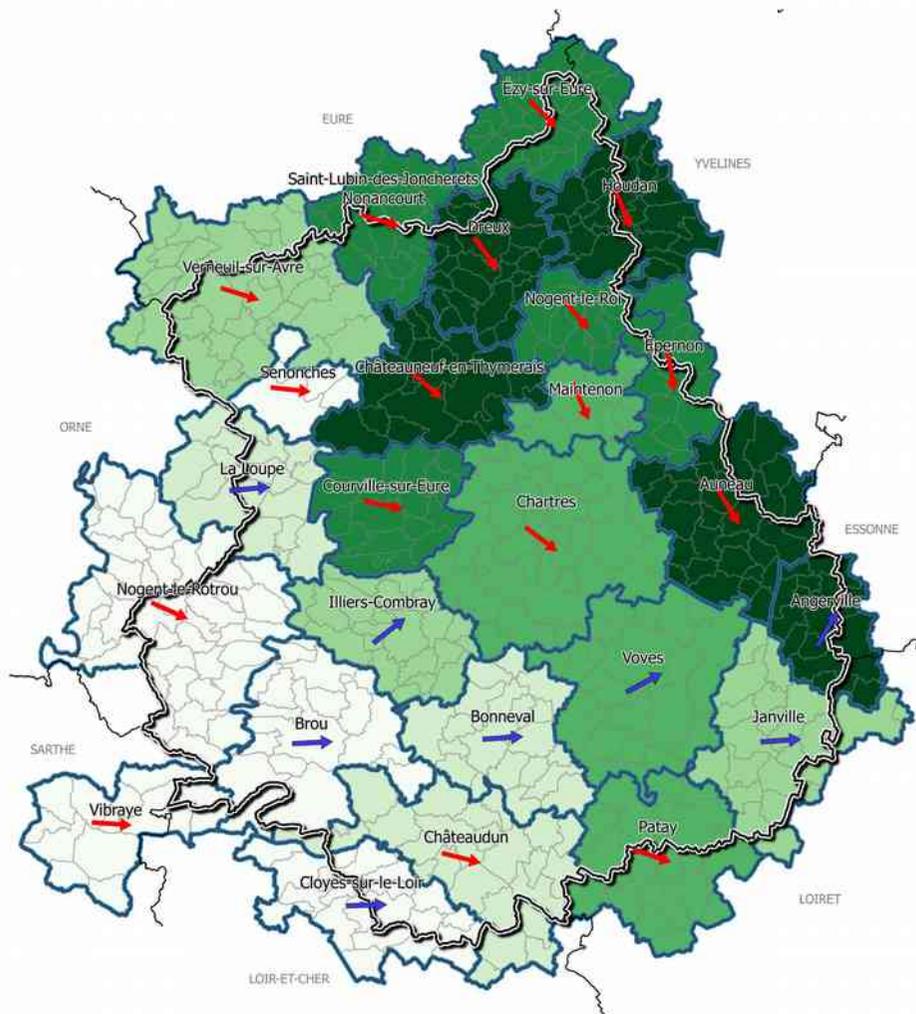


• Commune "pôle" du bassin de vie

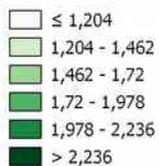
Les taux de natalité sont particulièrement importants dans l'aire urbaine de Chartres, dans la Beauce, dans le Thymerais et le Drouais (Dreux essentiellement). Le nombre important de naissances serait donc la cause d'un fort taux de solde naturel sur ces territoires. Pourtant, quelques communes, comme par exemple Gasville Oisème ou bien Cintray, ont un taux de solde naturel négatif malgré un taux de natalité relativement élevé (fort taux de décès). Il est intéressant de noter que les bassins de vie des franges franciliennes (partie nord avec Maintenon, Epernon et Nogent-le-Roi) possèdent des taux plus faibles. De même, l'ouest apparaît beaucoup moins dynamique avec très peu de naissances (bassins de vie de Brou et Senonches notamment).

1.2 INDICE DE JEUNESSE - Indice de jeunesse 2012

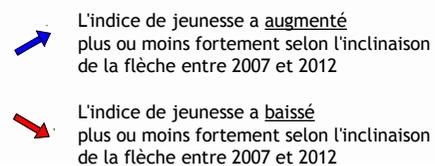
Indice de jeunesse 2012 dans les bassins de vie et écart avec l'indice de jeunesse 2007



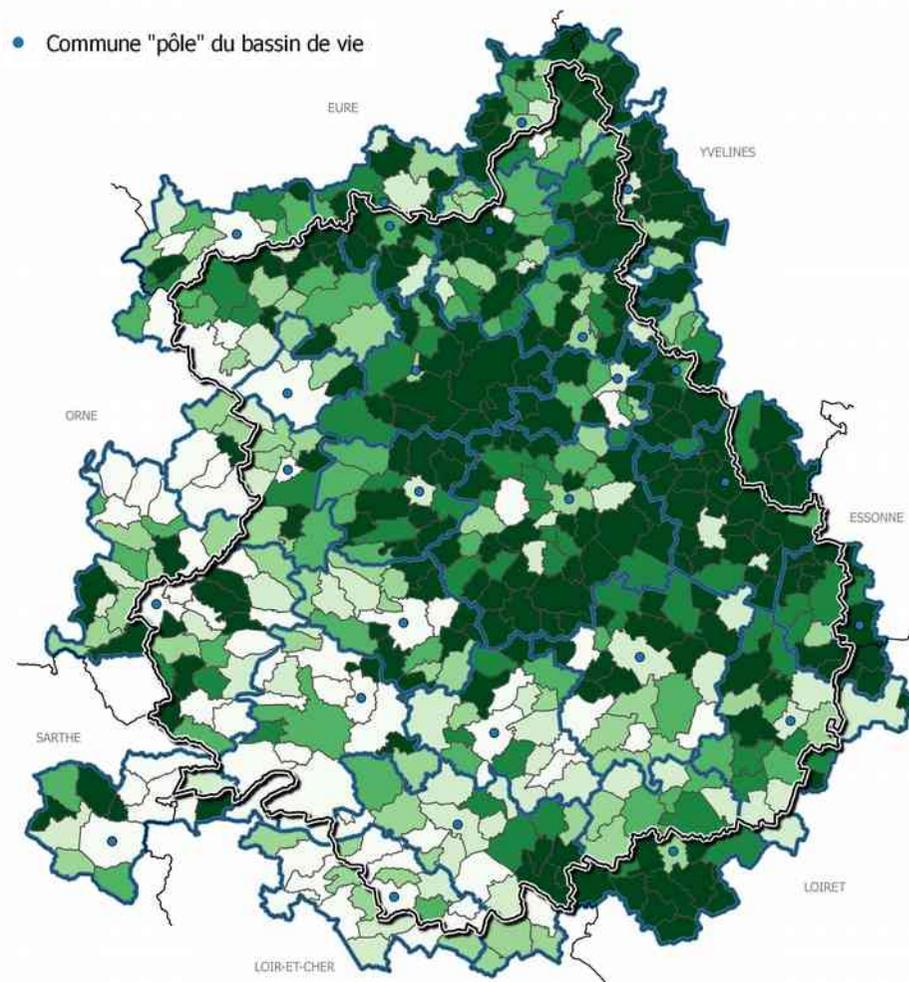
Indice de jeunesse 2012



Écart entre l'indice de jeunesse de 2012 et de 2007 (en points d'indice)



Indice de jeunesse 2012 dans les communes correspondantes

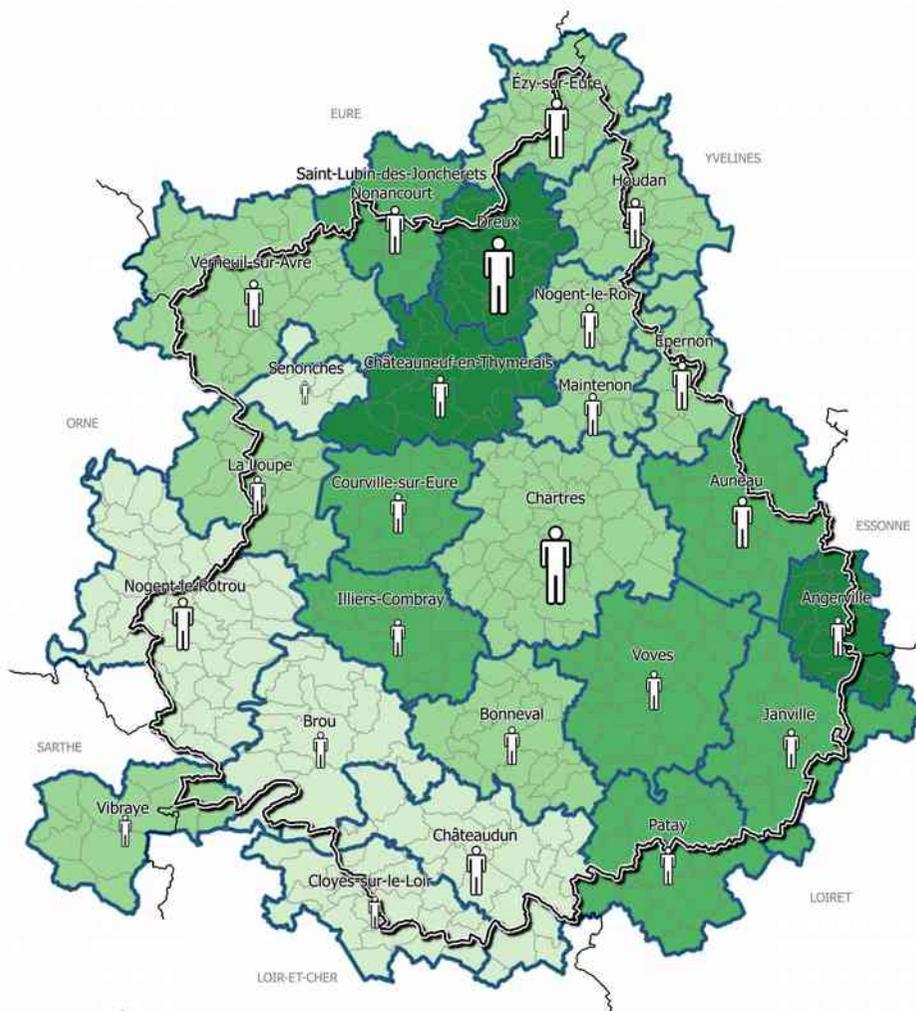


On observe de forts écarts entre la partie centre et nord-est plutôt « jeune » et la partie sud et ouest davantage « âgée ».

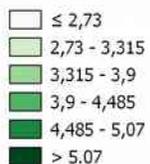
A noter que l'ensemble des bassins de vie du quart nord-est connaît une baisse de l'indice de jeunesse entre 2007 et 2012 alors que pour les territoires plus au sud et à l'ouest, l'indice est stable ou en augmentation. Ceci peut traduire un déplacement de l'installation des jeunes couples vers l'ouest (coût du foncier décroissant à mesure que l'on s'éloigne de l'Île de France).

1.2 REPARTITION DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'AGE - Population de moins de 3 ans

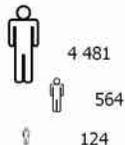
Part en % de la population de moins de 3 ans dans les bassins de vie en 2012



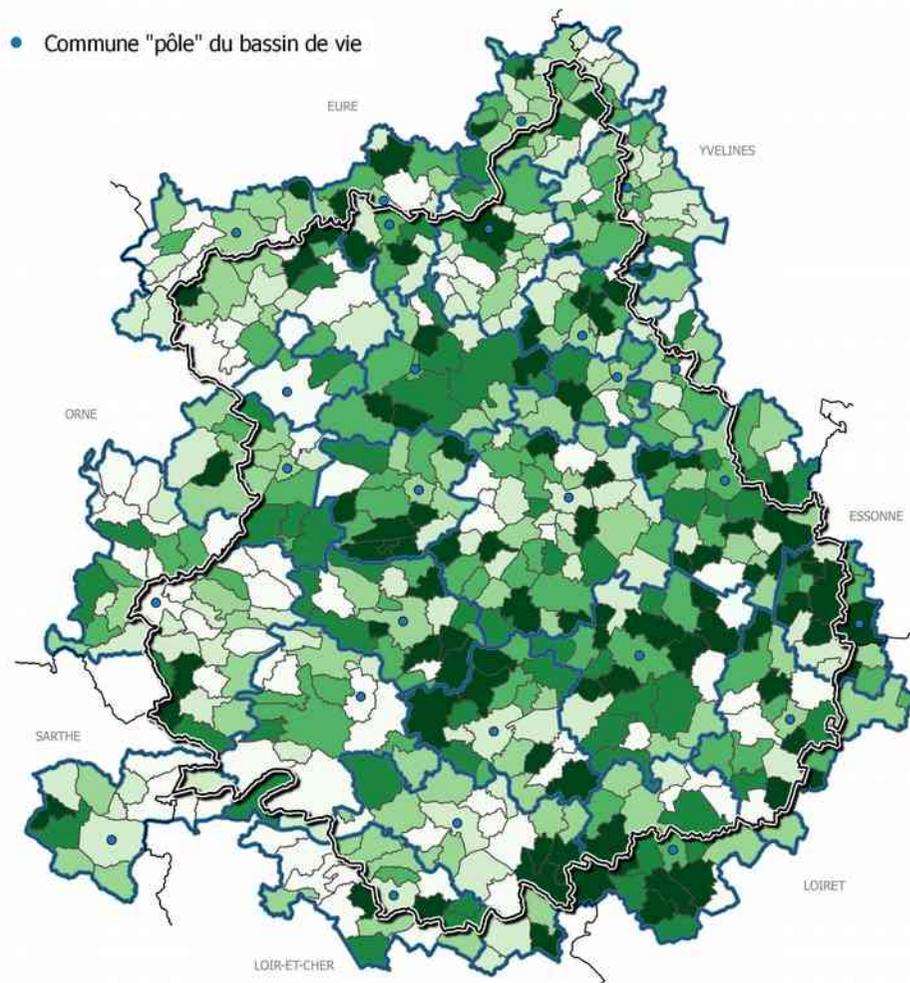
Part en % en 2012



Population des moins de 3 ans en 2012



Part en % de la population de moins de 3 ans dans les communes correspondantes en 2012



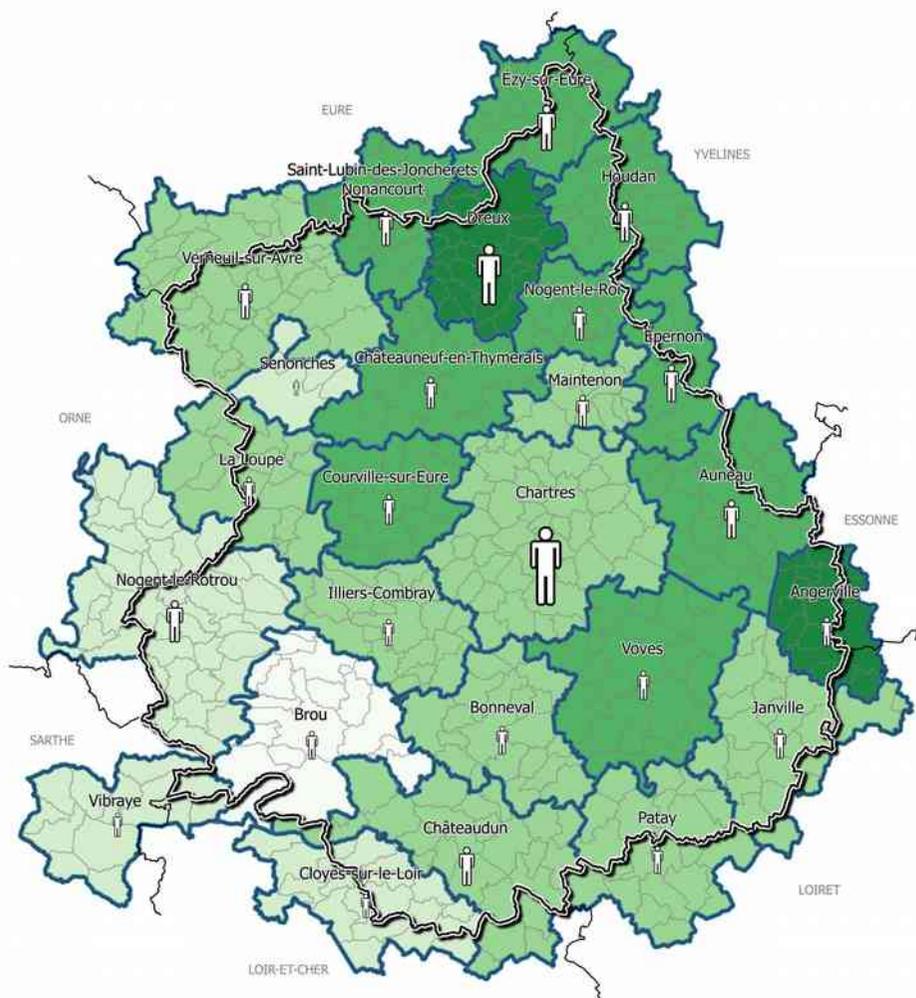
● Commune "pôle" du bassin de vie

La répartition de la population de moins de 3 ans en 2012 suit celle du taux de natalité sur la période 2007 – 2012.

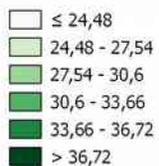
Elle semble suivre une double logique, celle des nouveaux ménages (en règle générale des couples jeunes) autour de Chartres et celle des familles nombreuses concentrées dans les communes disposant d'un parc HLM conséquent (Dreux, Vernouillet,...).

1.2 REPARTITION DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'AGE - Population de moins de 25 ans

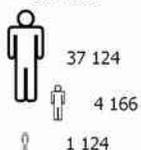
Part en % de la population de moins de 25 ans dans les bassins de vie en 2012



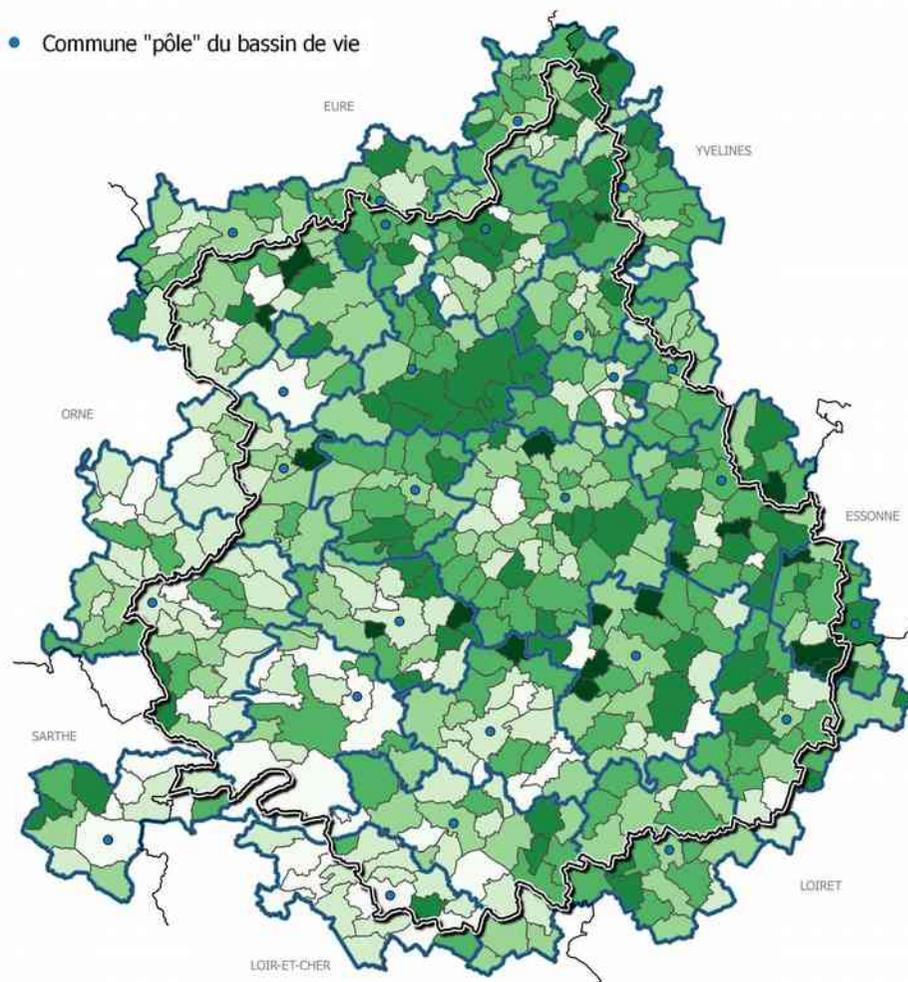
Part en % en 2012



Populations de moins de 25 ans en 2012



Part en % de la population de moins de 25 ans dans les communes correspondantes en 2012



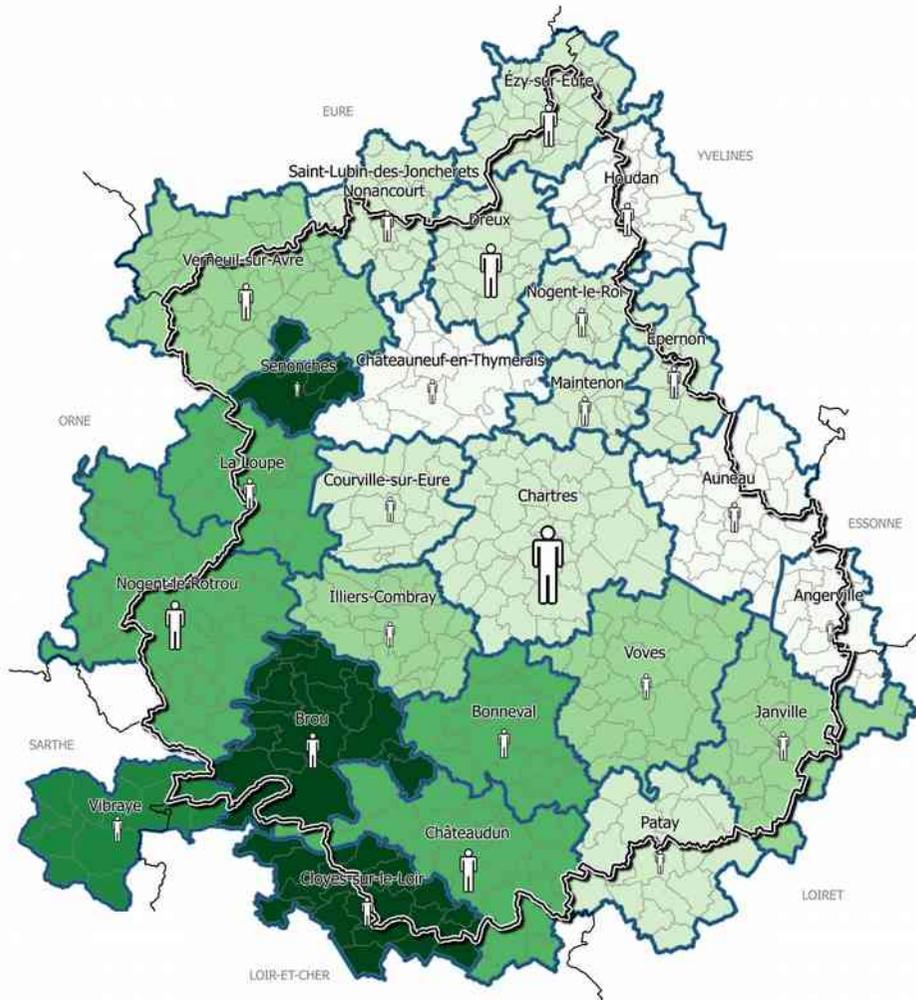
• Commune "pôle" du bassin de vie

La part des moins de 25 ans est plus importante à l'est et au nord (supérieur à 30%) et particulièrement faible dans le bassin de vie de Brou.

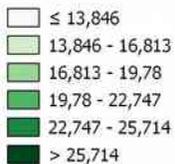
De manière globale, la situation des communes pôles de bassins de vie est voisine de celle de leur bassin de vie. On remarque également que plusieurs communes situées à la périphérie immédiate de Chartres métropole possèdent des parts supérieures à 36 %.

1.2 REPARTITION DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'AGE - Population de 65 ans et plus

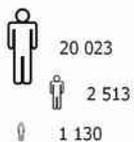
Part en % de la population de 65 ans et plus dans les bassins de vie en 2012



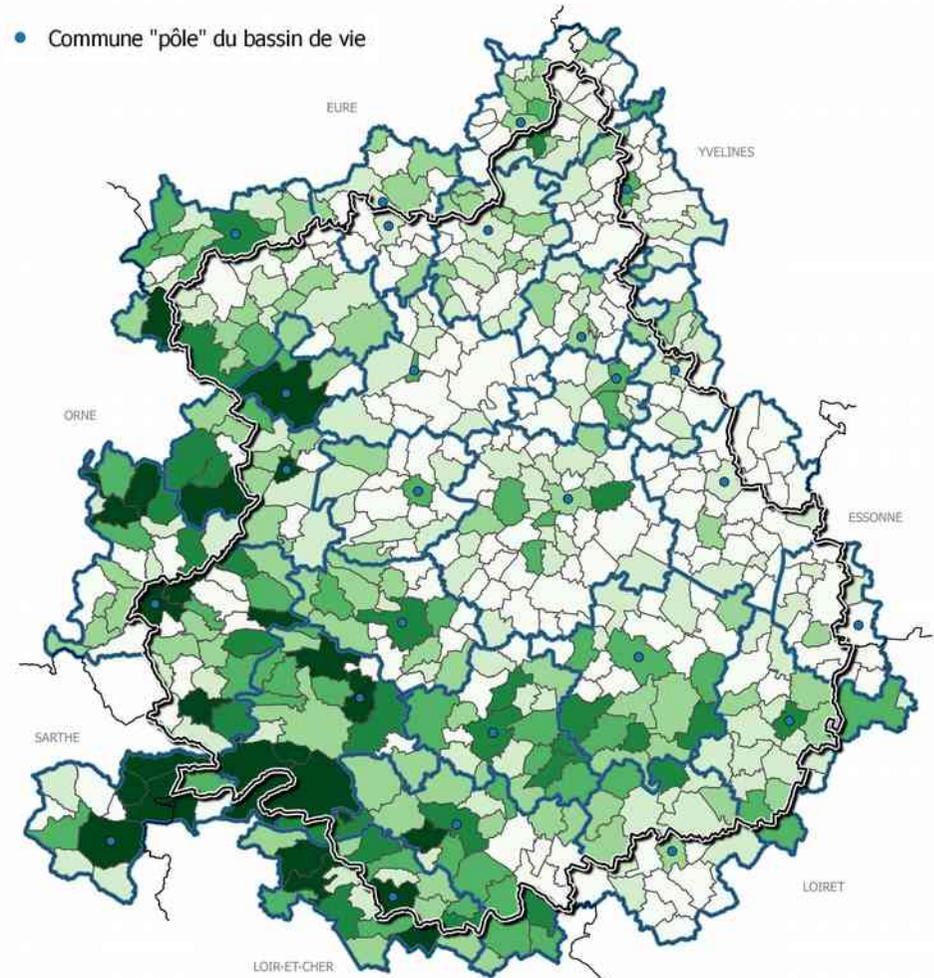
Part en % en 2012



Populations de 65 ans et plus en 2012



Part en % de la population de 65 ans et plus dans les communes correspondantes en 2012



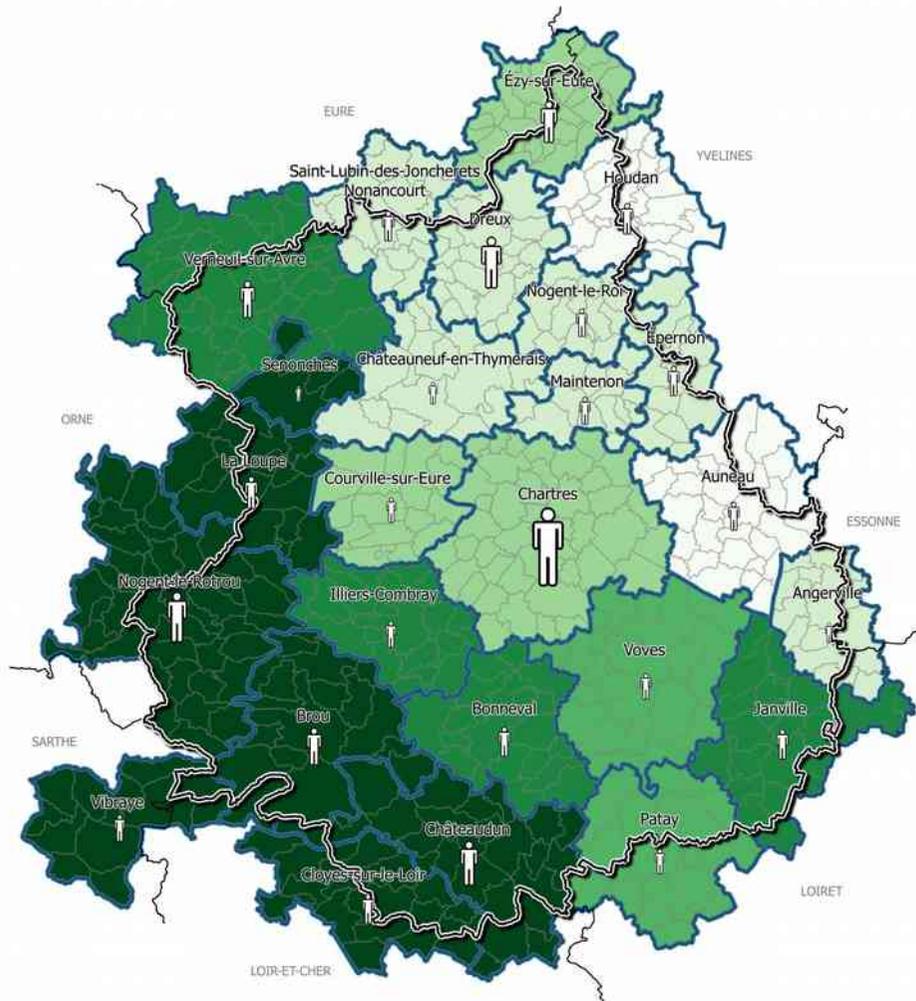
• Commune "pôle" du bassin de vie

La part des personnes de plus de 65 ans est nettement plus élevée à l'ouest et au sud-ouest du département.

On note également des taux en moyenne plus élevés dans les communes pôles.

1.2 REPARTITION DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'AGE - Population de 75 ans et plus

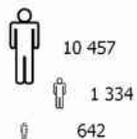
Part en % de la population de 75 ans et plus dans les bassins de vie en 2012



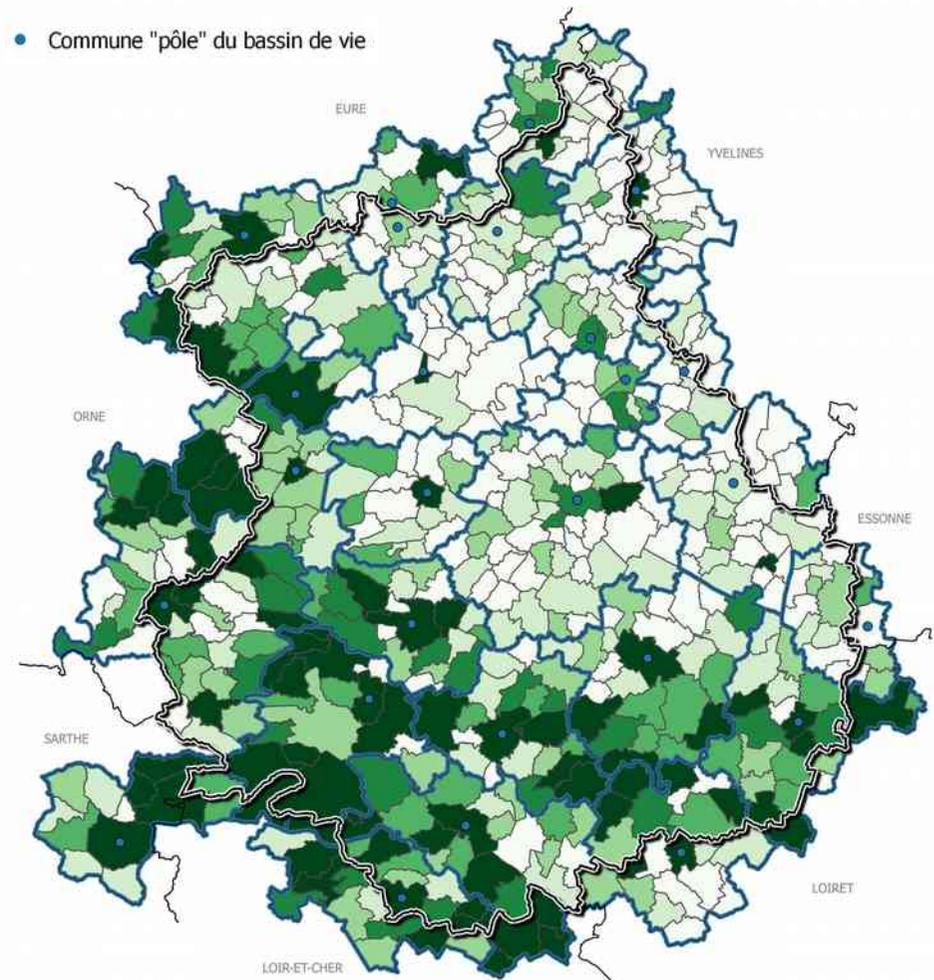
Part en % en 2012



Populations de 75 ans et plus en 2012



Part en % de la population de 75 ans et plus dans les communes correspondantes en 2012



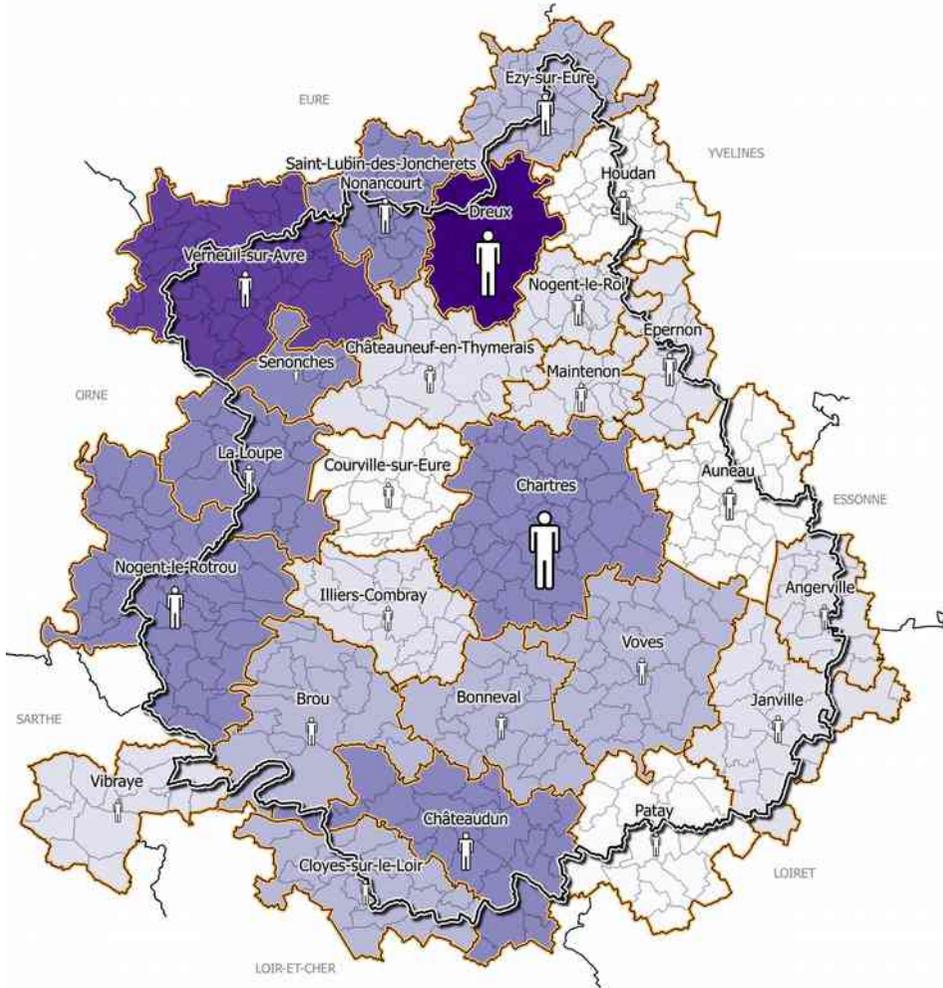
● Commune "pôle" du bassin de vie

A l'instar des plus de 65 ans, la part des personnes de plus de 75 ans est nettement plus élevée à l'ouest du département, mais aussi au sud (Beauce et Dunois). Seules les 2 agglomérations et les franges franciliennes affichent des taux inférieurs à 9 %.

A l'échelle communale, c'est dans les communes pôles que les pourcentages sont les plus élevés.

1.4 FRAGILITE DES POPULATIONS - Taux de chômage

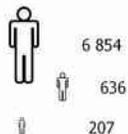
Taux de chômage dans les bassins de vie en 2012



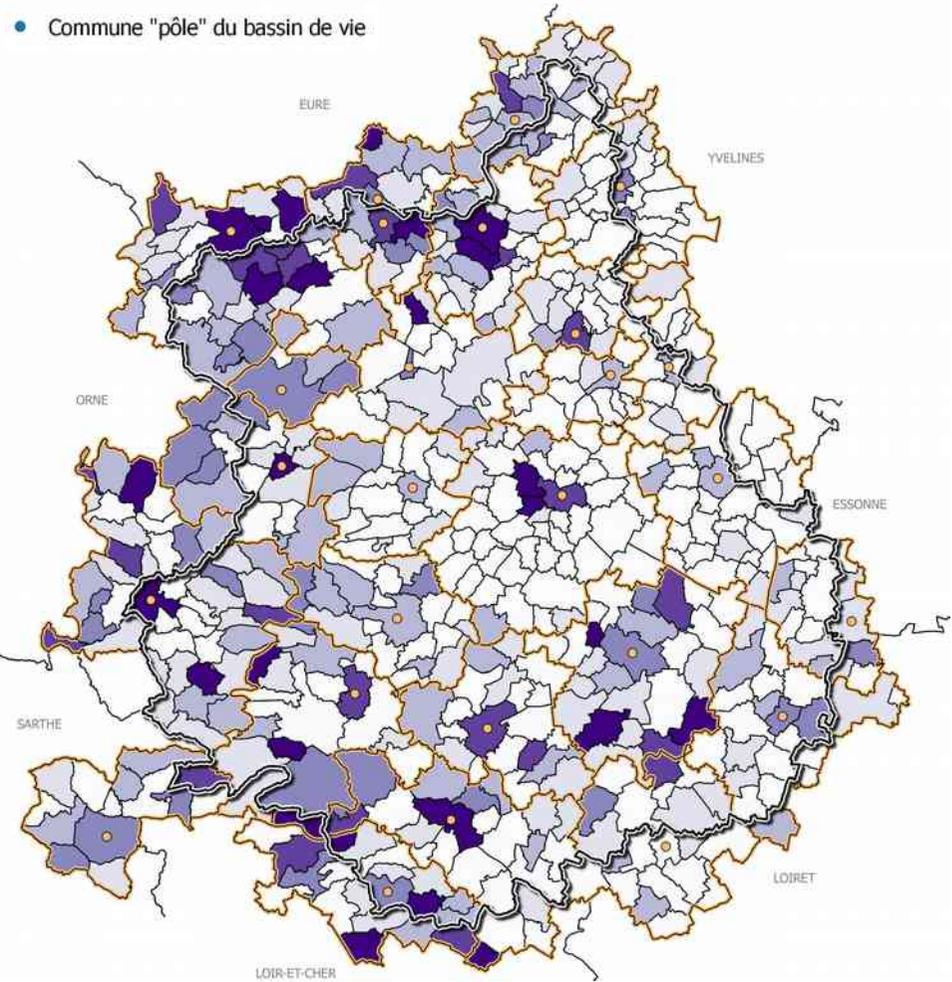
Taux de chômage (en %)



Population des chômeurs en 2012



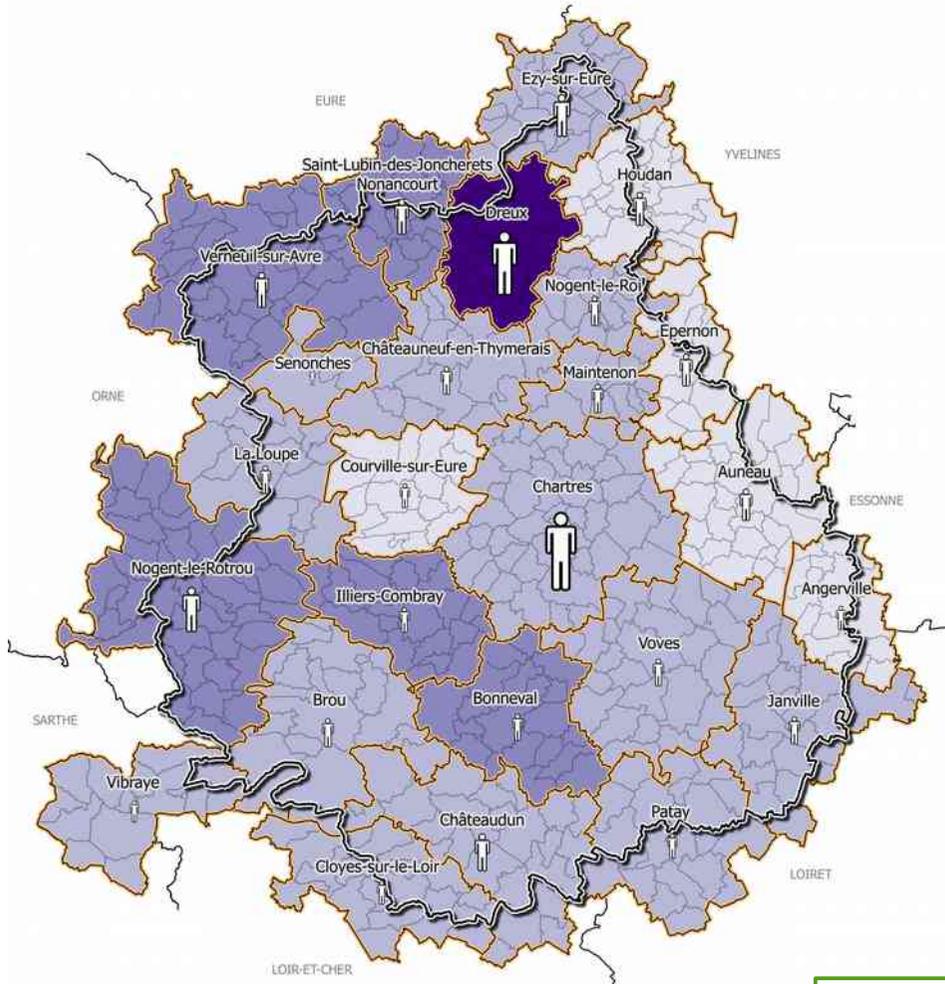
Taux de chômage dans les communes correspondantes en 2012



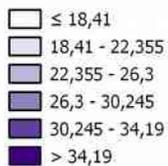
Le taux de chômage global est le plus marqué dans les bassins de vie "Ouest" (Perche) et Sud (Dunois et Beauce) du Département, ainsi que sur les parties où la population est dense ou de densité intermédiaire, notamment les bassins de vie de Chartres, Saint-Lubin-des-Joncherets/Nonancourt, Ezy-sur-Eure et tout particulièrement le bassin de vie de Dreux, qui a un taux de 18,1 %.
On note une sur-représentation dans les pôles de bassins de vie.

1.4 FRAGILITE DES POPULATIONS - Taux de chômage des 15-24 ans

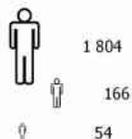
Taux de chômage des 15-24 ans dans les bassins de vie en 2012



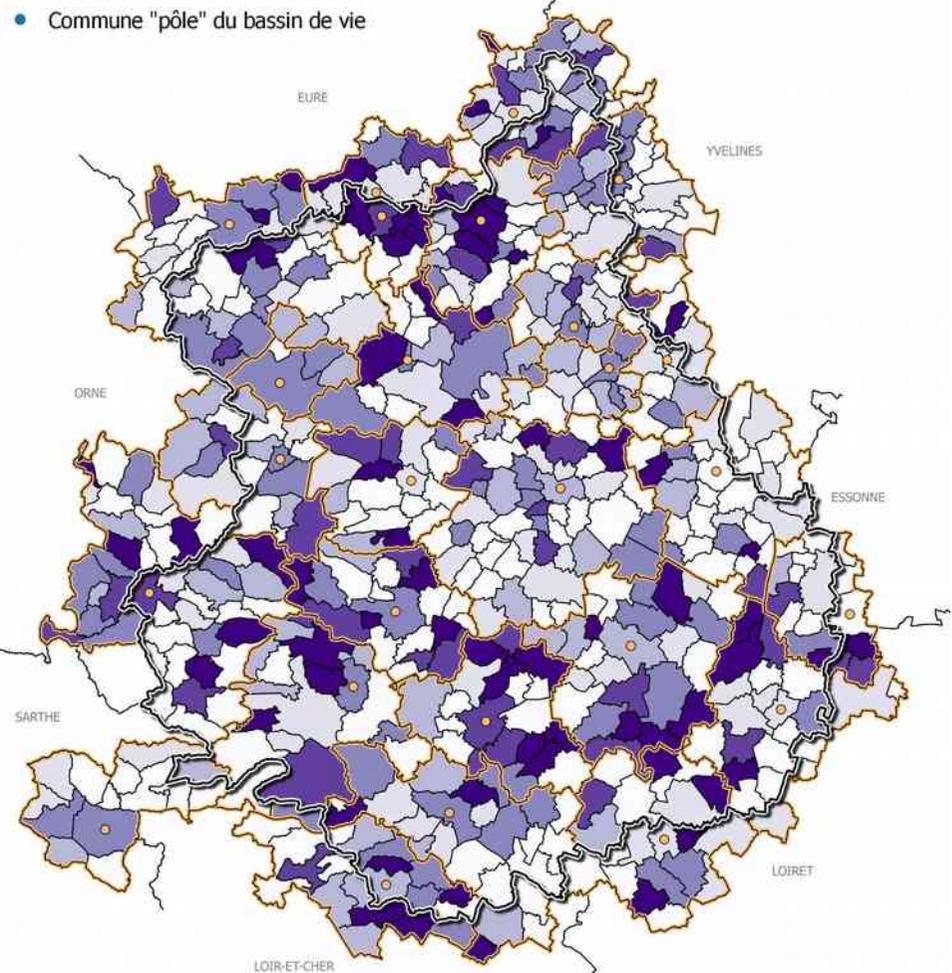
Taux de chômage des 15-24 ans
(en %)



Population des chômeurs
de 15-24 ans en 2012



Taux de chômage des 15-24 ans dans les communes correspondantes en 2012



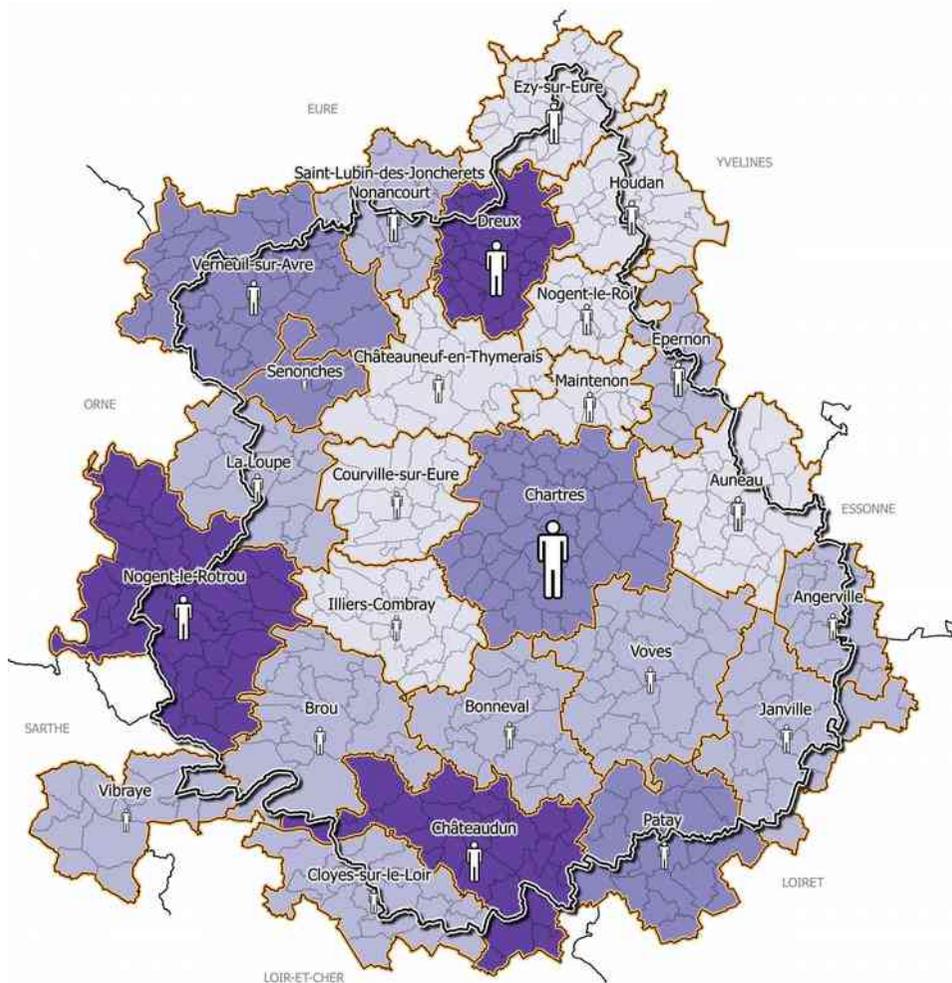
● Commune "pôle" du bassin de vie

Le taux de chômage des jeunes est très supérieur au taux de chômage global. Si la répartition géographique est assez proche du taux de chômage, on remarque toutefois des taux plus marqués sur les bassins de vie de Châteauneuf-en-Thymerais, Illiers-combray, Bonneval, Janville, Patay. A l'inverse, le chômage des jeunes est moindre sur les bassins de vie de Verneuil-sur-Avre, Senonches, La Loupe, Chartres et Châteaudun. A noter également le taux très élevé du bassin de vie de Dreux (34,7%), près de 2 fois supérieur au taux de chômage global. On peut également noter que de nombreuses communes rurales ont des taux élevés. Le chômage des jeunes ne se limite donc pas aux pôles urbains.

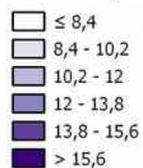
1.4 FRAGILITE DES POPULATIONS - Part des emplois précaires*

* les emplois précaires comprennent : les contrats d'apprentissage, l'intérim, les emplois jeunes, les contrats emploi solidarité, les contrats de qualification ou autres emplois aidés, les stagiaires rémunérés en entreprise. les autres emplois à durée limitée (CDD, contrats courts, saisonniers, vacataires ...).

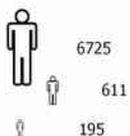
Part en % des emplois précaires dans les bassins de vie en 2012



Part des emplois précaires en %

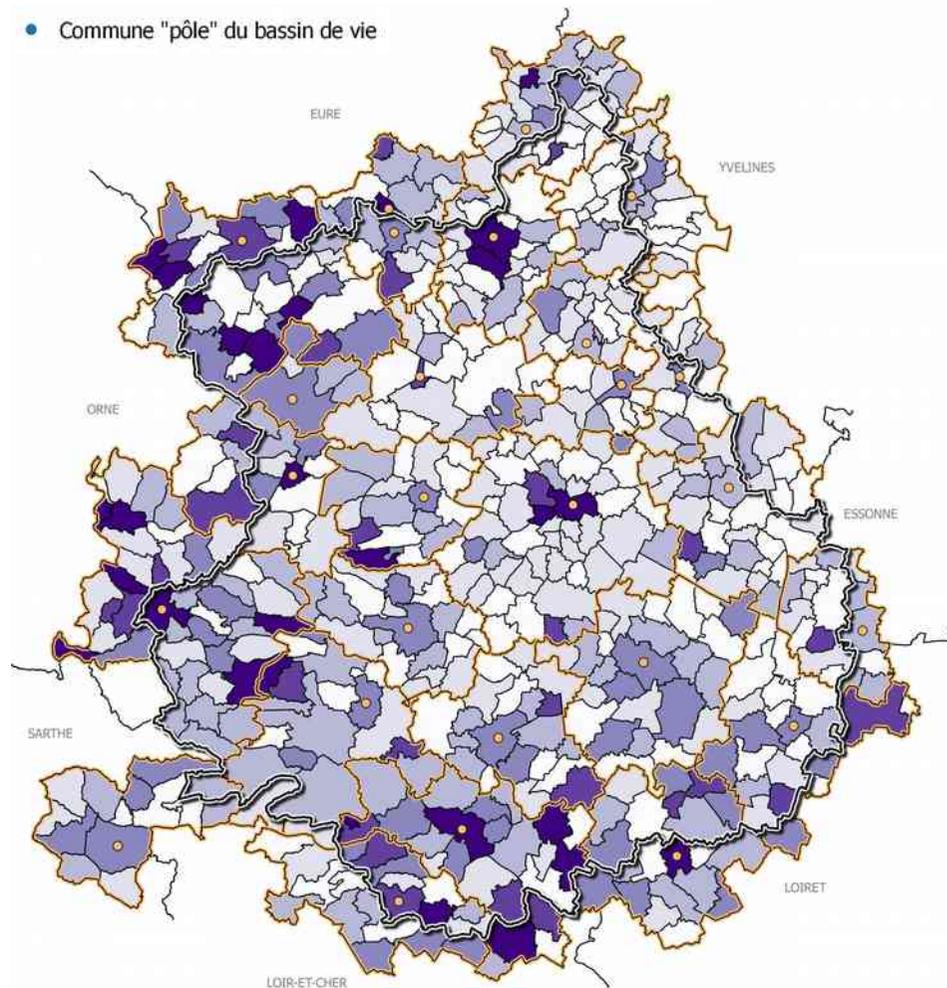


Nombre d'emplois précaires en 2012



Part en % des emplois précaires dans les communes correspondantes en 2012

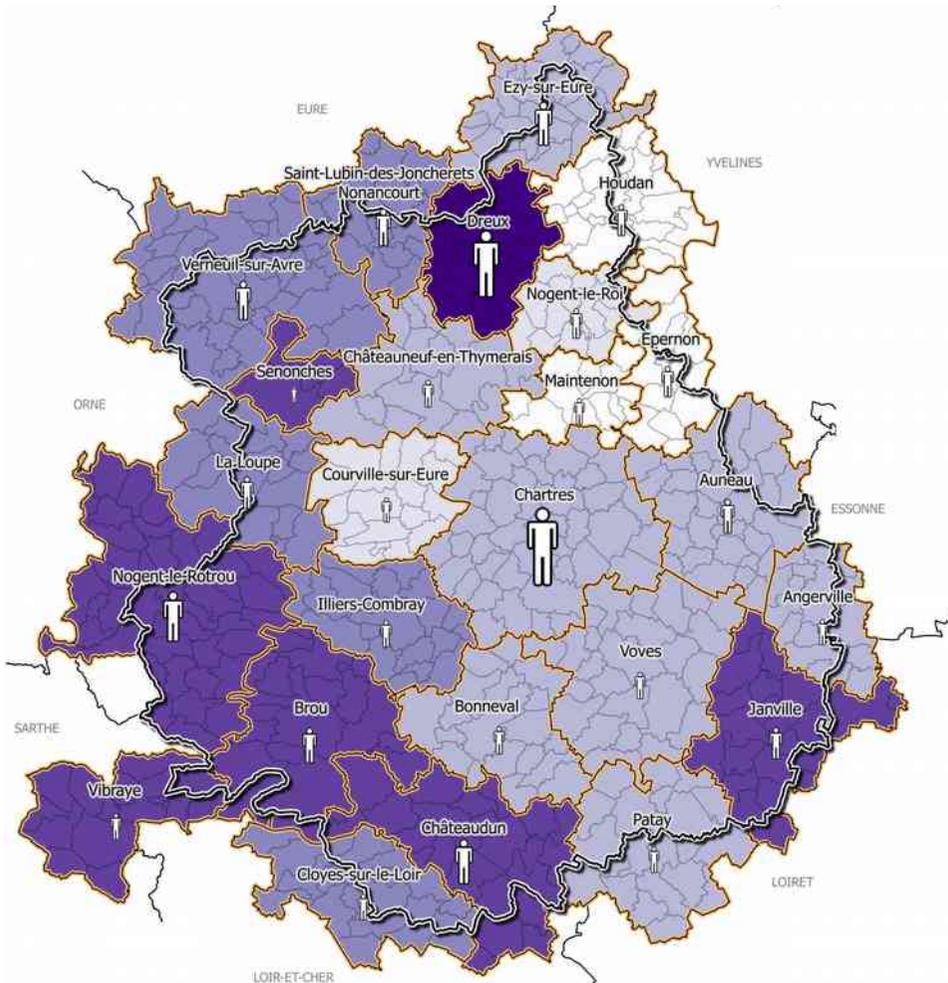
● Commune "pôle" du bassin de vie



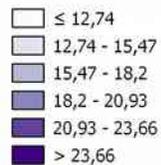
A l'exception des bassins de vie situés sur les "Franges Franciliennes", ce sont les bassins de vie limitrophes des départements voisins ainsi que le bassin de vie de Chartres qui présentent la part d'emplois précaires la plus importante, avec un maximum pour les bassins de vie de Nogent-le-Rotrou, Châteaudun et Dreux.

1.4 FRAGILITE DES POPULATIONS - Part des personnes sans diplôme

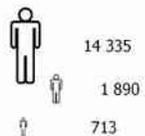
Part en % des personnes sans diplôme dans les bassins de vie en 2012



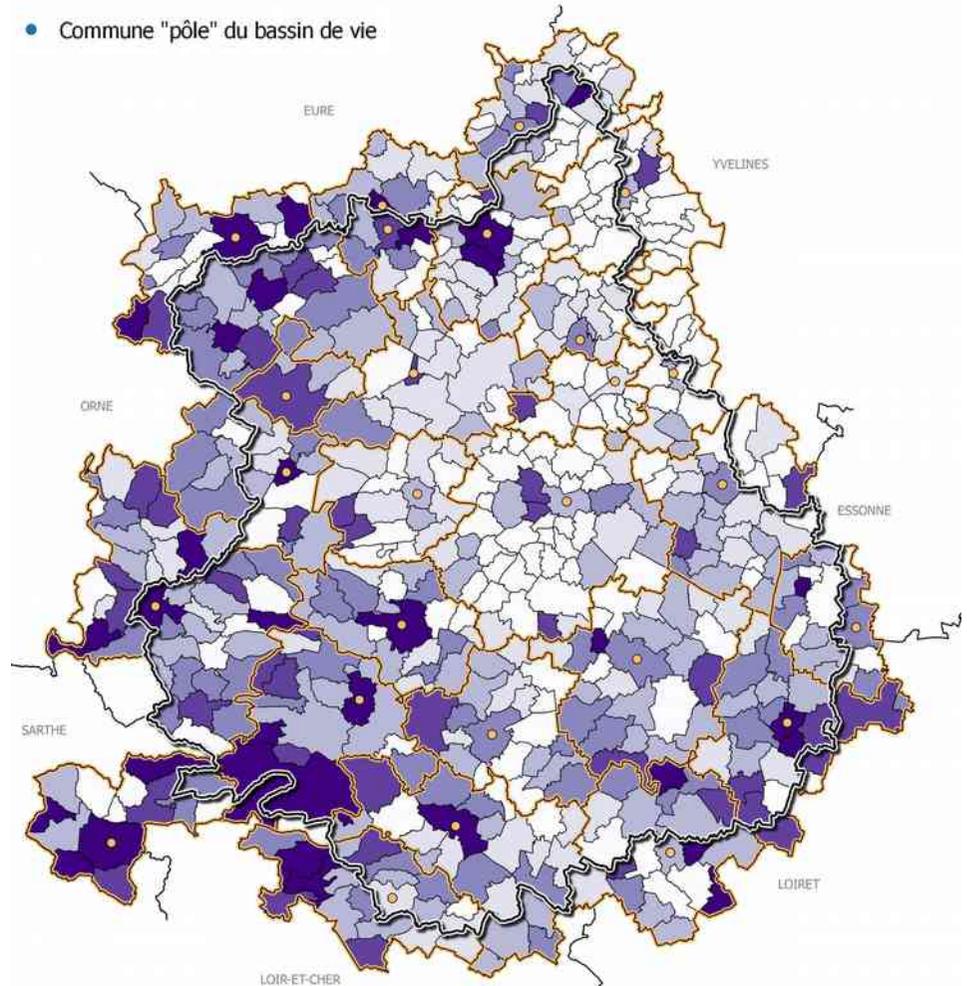
Part en % des personnes sans diplôme



Nombre des personnes sans diplôme en 2012



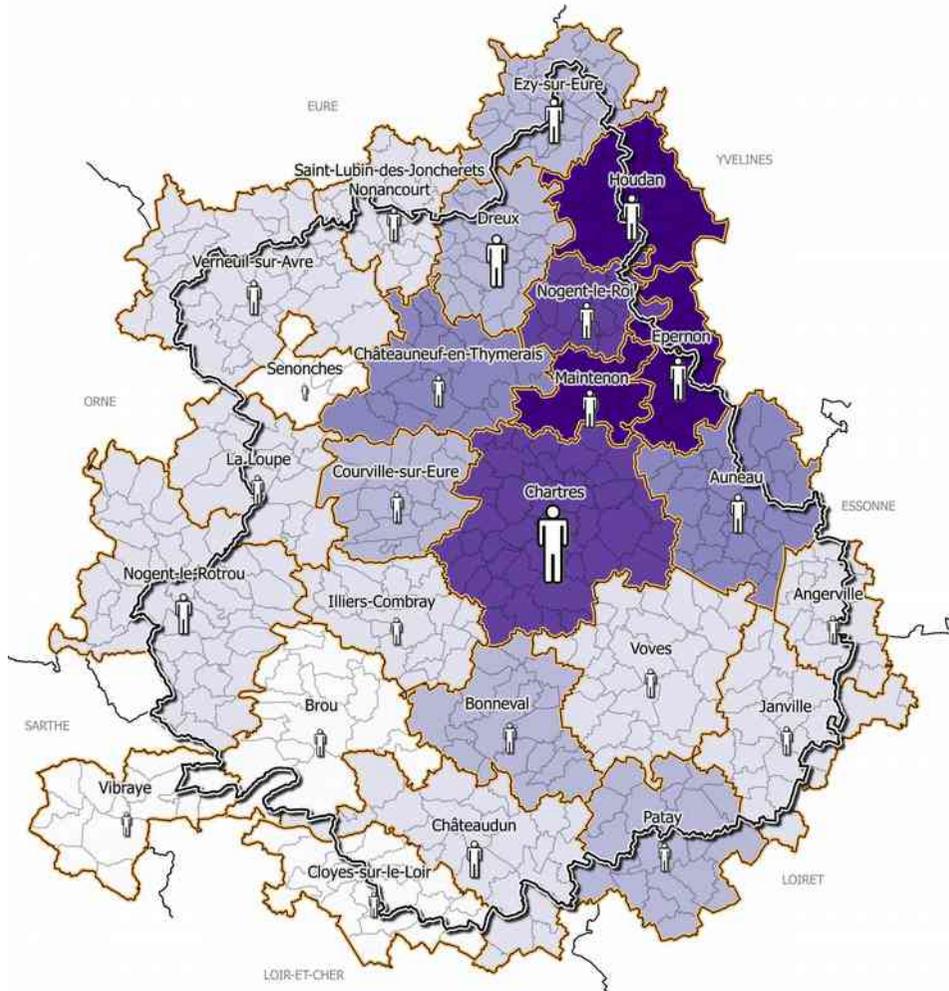
Part en % des personnes sans diplôme dans les communes correspondantes en 2012



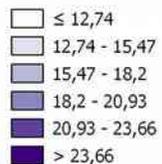
Les bassins de vie dont la part des personnes sans diplôme est la plus importante correspond, pour la majeure partie aux bassins de vie situés à l'Ouest et au Sud du Département, là où les plus de 65 ans sont aussi les plus présents, ce qui ne semble pas incompatible. Toutefois, les bassins de vie de Dreux et Saint-Lubin-des-Joncherets/Nonancourt, qui présentent pourtant une population plus jeune, sont également peu diplômés.

1.4 FRAGILITE DES POPULATIONS - Part des diplômés du supérieur

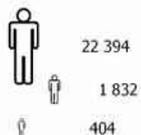
Part en % des diplômés du supérieur dans les bassins de vie en 2012



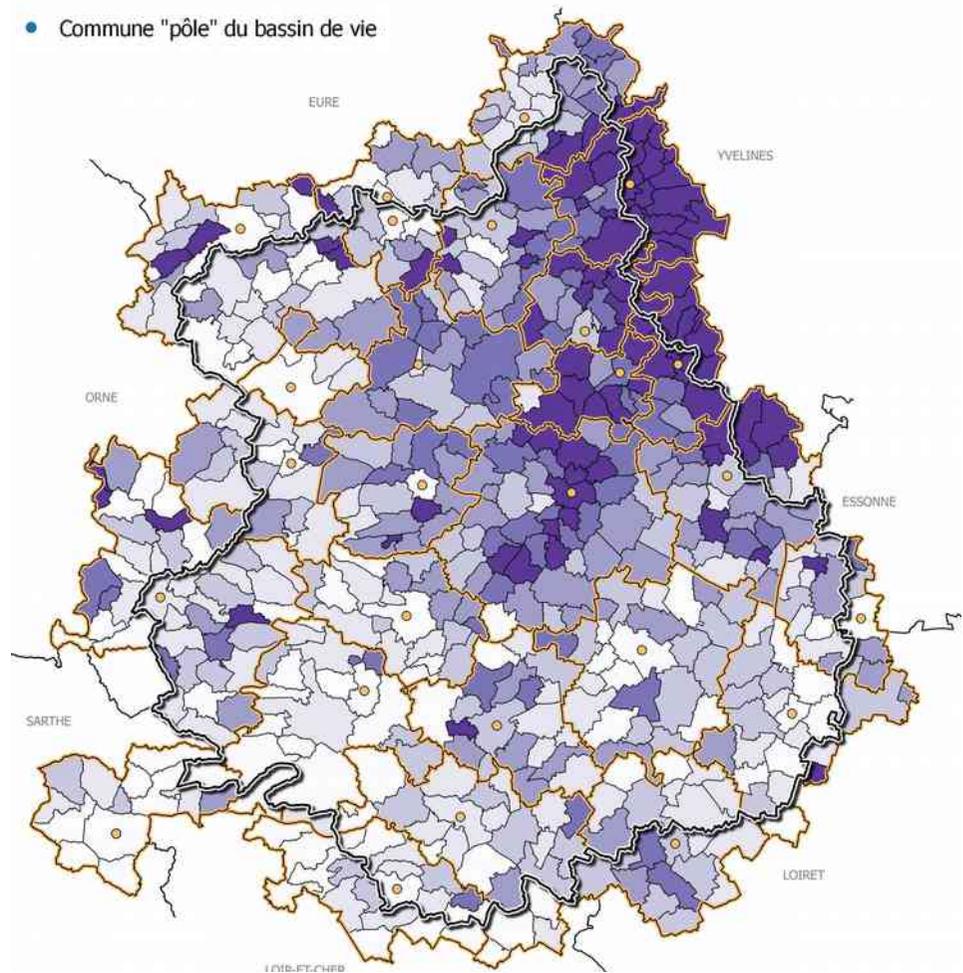
Part en % des diplômés du supérieur



Nombre des personnes diplômées du supérieur en 2012



Part en % des diplômés du supérieur dans les communes correspondantes en 2012



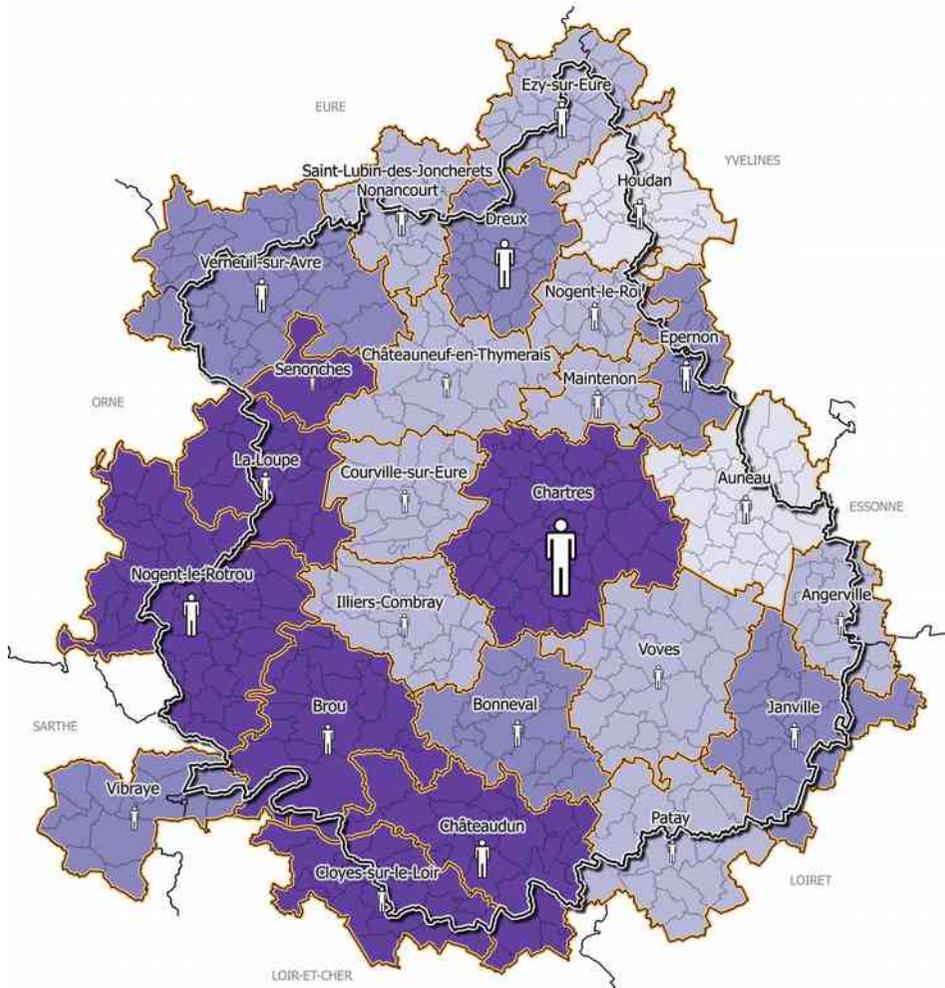
• Commune "pôle" du bassin de vie

Les bassins de vie dont la part des diplômés du supérieur est la plus importante correspondent sensiblement aux bassins de vie dont la population des moins de 25 ans est la plus importante, soit globalement les 2/3 Nord-Est du département. A noter que ces territoires sont aussi ceux qui possèdent le plus de cadres et de professions intellectuelles supérieures parmi les actifs, dont beaucoup occupent un emploi en région parisienne.

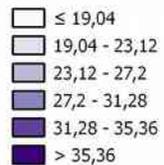
On peut aussi penser qu'il y a l'influence de l'aire urbaine de Paris qui emploie davantage de cadres et le coût du foncier plus élevé à proximité de Paris (lien entre qualification, emploi et revenu).

1.4 FRAGILITE DES POPULATIONS - Part des ménages d'une personne

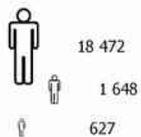
Part en % des ménages d'une personne dans les bassins de vie en 2012



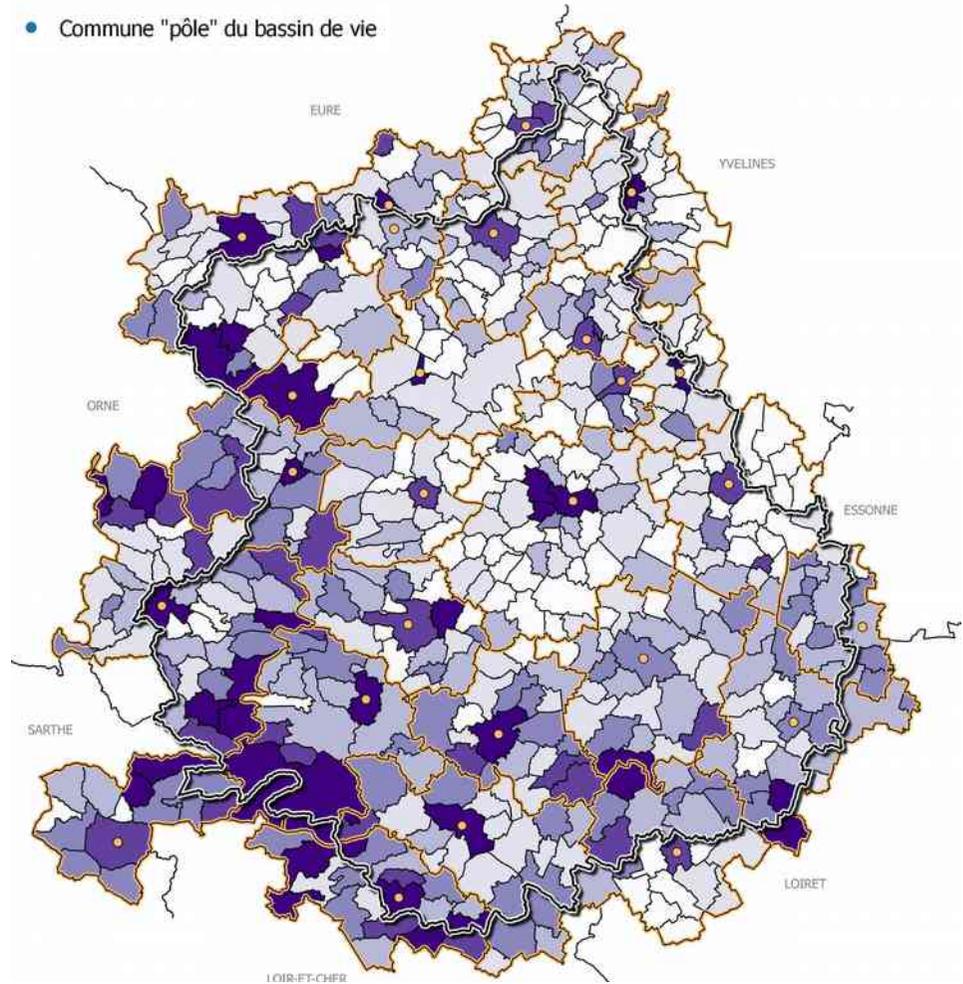
Part en % des ménages d'une personne



Nombre de ménages d'une personne en 2012



Part en % des ménages d'une personne dans les communes correspondantes en 2012



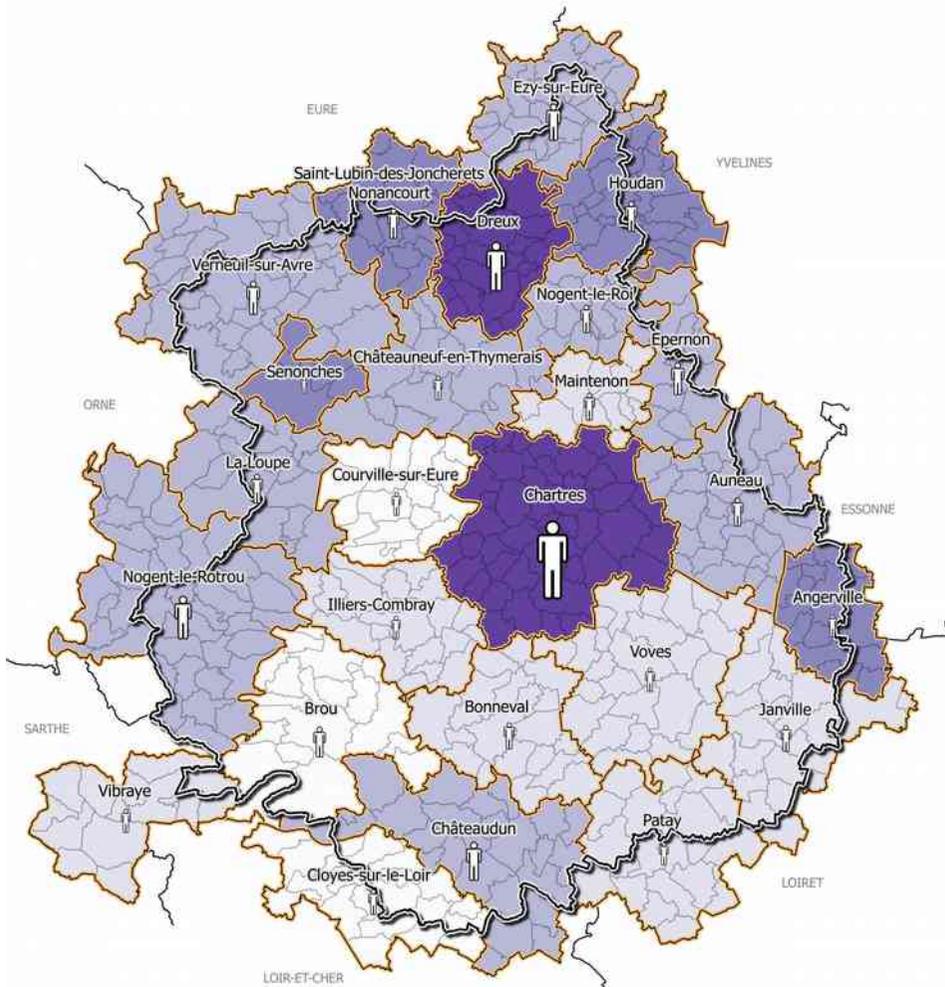
• Commune "pôle" du bassin de vie

La part des ménages d'une personne peut-être imputable en partie au vieillissement de la population, ce qui semble se confirmer sur les bassins de vie Ouest et Sud du Département.

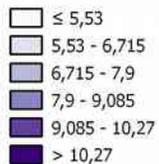
Sur les bassins de vie de Chartres et Dreux notamment, il est sans doute amplifié par le phénomène de desserrement des ménages mais aussi par la part plus importante des familles monoparentales.

1.4 FRAGILITE DES POPULATIONS - Part des familles monoparentales

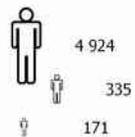
Part en % des familles monoparentales dans les bassins de vie en 2012



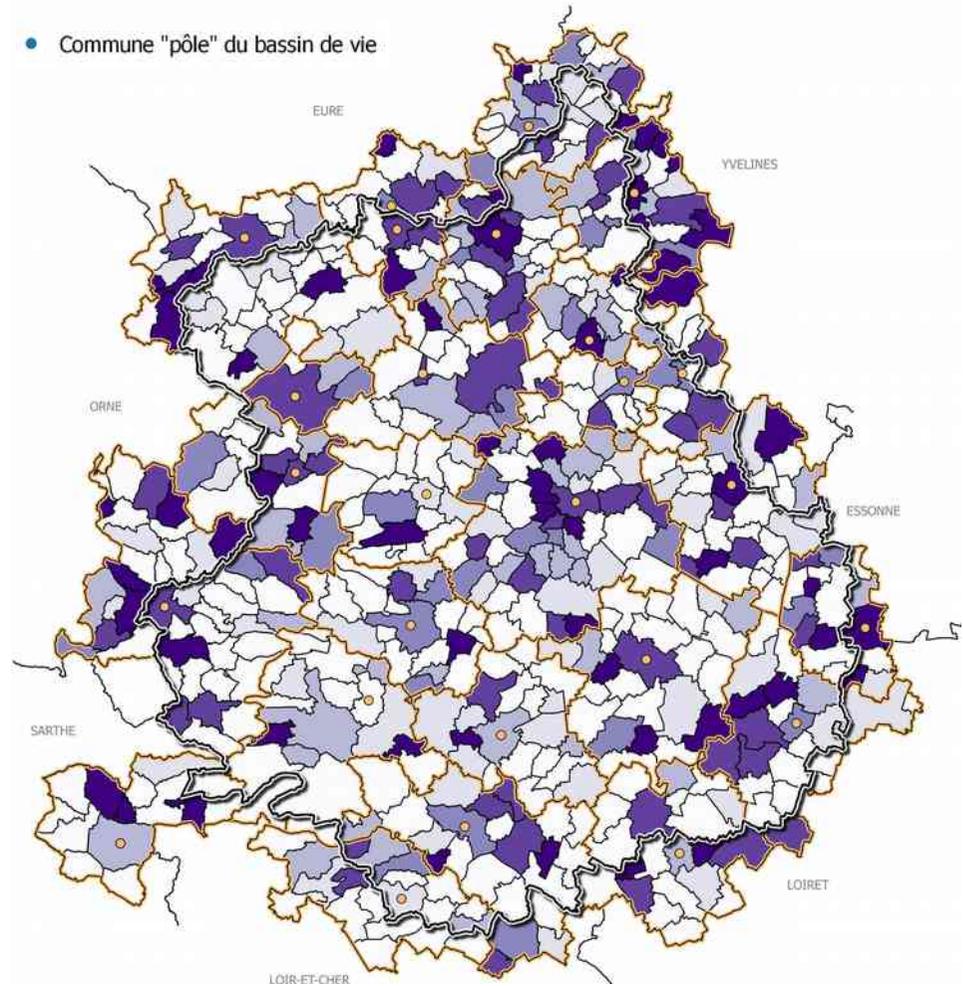
Part en % des familles monoparentales



Nombre de familles monoparentales en 2012



Part en % des familles monoparentales dans les communes correspondantes en 2012



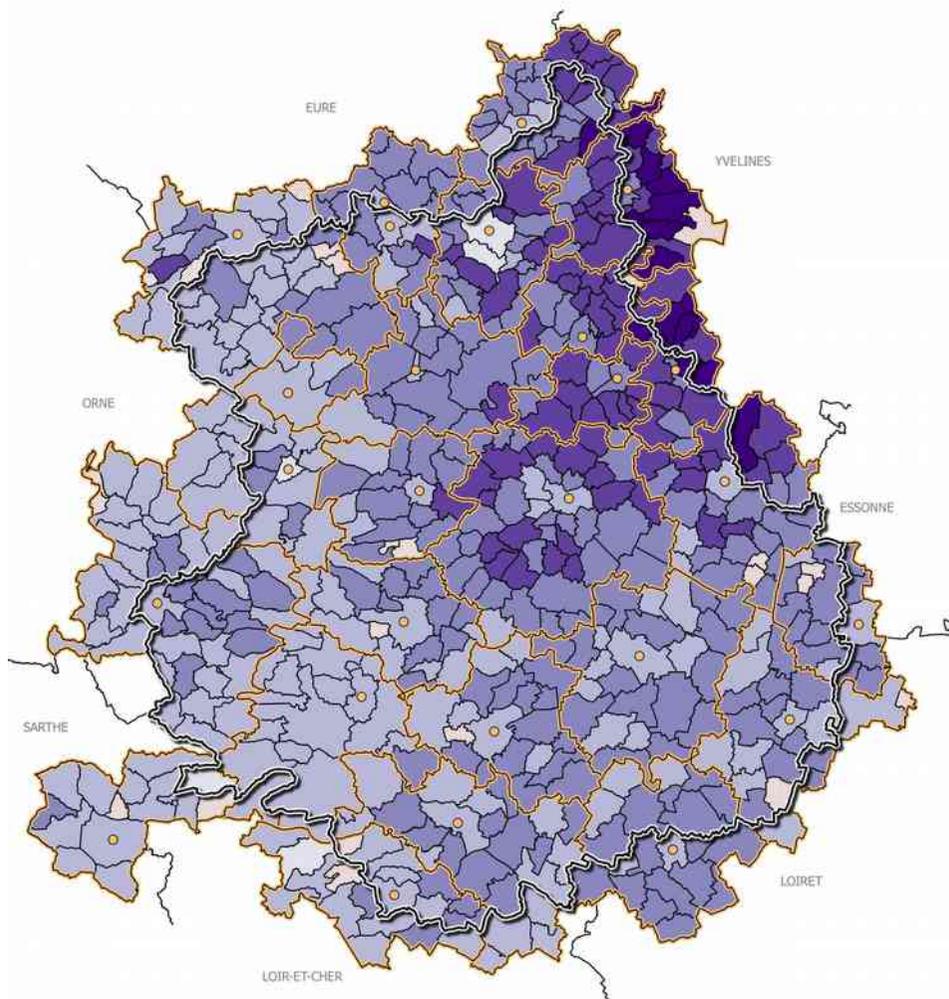
● Commune "pôle" du bassin de vie

Une famille monoparentale est constituée d'un adulte avec un ou plusieurs enfants.

En dehors de Chartres et Dreux, les bassins de vie les plus concernés sont ceux situés dans les zones peu denses du département

1.4 FRAGILITE DES POPULATIONS - Revenu disponible et ménages pauvres

Médiane du revenu disponible dans les communes en 2012

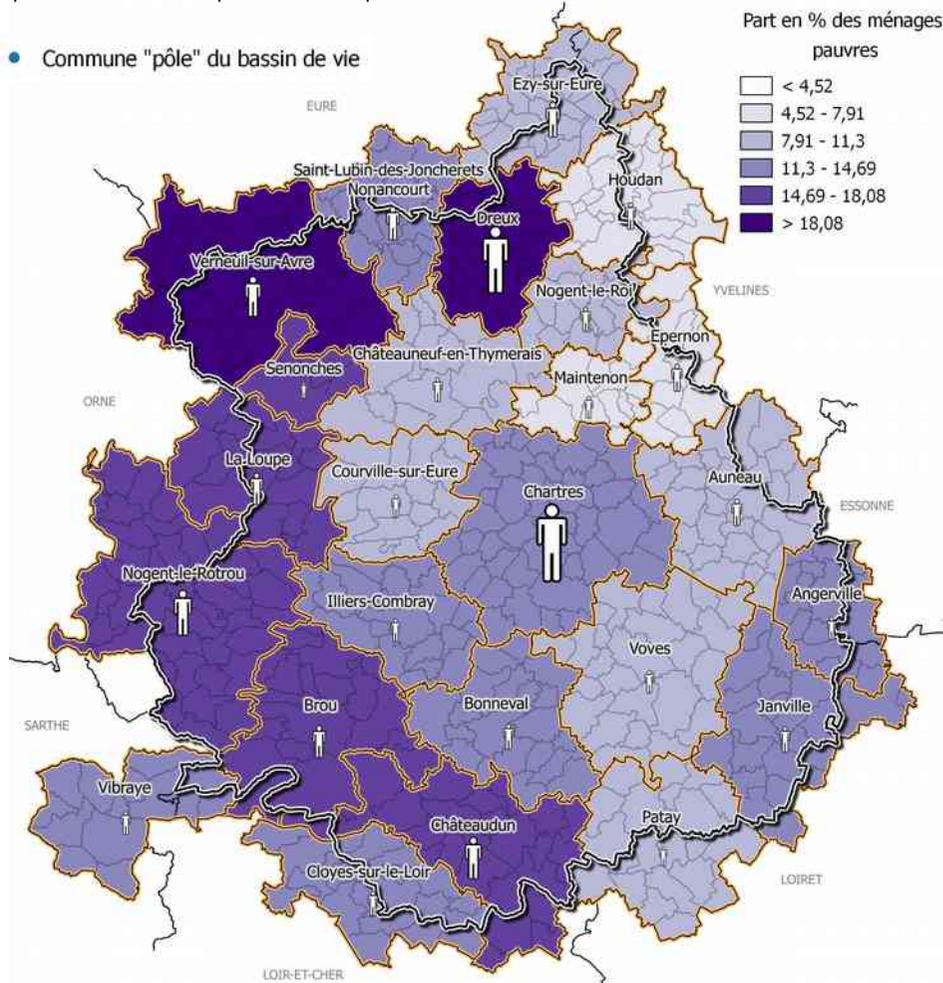


Médiane du revenu disponible en €



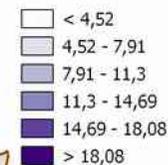
Part en % des ménages pauvres* parmi les ménages fiscaux en 2012

* Un ménage est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté correspond à 60% du revenu médian.



• Commune "pôle" du bassin de vie

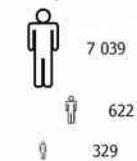
Part en % des ménages pauvres



Les revenus disponibles sont les plus importants sur les bassins de vie correspondant notamment aux grandes aires urbaines de Paris et à un niveau moindre celle d'Orléans (Franges Franciliennes et bassin de vie de Patay notamment), ainsi que sur les bassins de vie de Chartres, Courville-sur-Eure et Châteauneuf-en-Thymerais.

En revanche, c'est dans le bassin de vie de Dreux et en particulier les communes de Dreux et Vernouillet que l'on rencontre les revenus médians les plus faibles, c'est aussi sur ce bassin de vie que le taux de chômage est le plus important et que l'on compte une part importante d'emplois précaires. En dehors du bassin de vie de Dreux, la carte fait également apparaître une problématique de pauvreté importante dans les territoires ruraux de l'ouest.

Nombre de ménages pauvres



L'analyse des indicateurs socio-démographique permet d'identifier des spécificités territoriales au sein du département.

- **la couronne ouest et sud de Chartres** présente le dynamisme le plus élevé avec l'accueil de populations nouvelles et la présence de jeunes ménages. Ceci illustre le phénomène général de péri-urbanisation, puisque dans le même temps les villes centre les plus peuplées perdent des habitants. A noter sur la période 2007-2012, le fort dynamisme du bassin de Châteauneuf en thymerais, avec des taux de natalité et une proportion de jeunes de – de 3 ans particulièrement élevée ;

- **les franges franciliennes**, caractérisées par un dynamisme démographique toujours réel mais essentiellement basé sur le solde naturel, le solde migratoire étant proche de 0, les nouveaux habitants en Eure-et-loir ayant de plus en plus tendance à s'installer au delà des franges franciliennes, plus à l'ouest. Ce territoire apparaît ainsi beaucoup plus jeune que l'ouest du département mais aussi moins touché par le chômage. La population est globalement plus aisée, plus diplômée ;

- **l'ouest et le sud**, dont la croissance démographique repose essentiellement sur le solde migratoire (arrivée de nouveaux ménages, parmi lesquels des retraités), la population étant globalement plus âgée que l'est et le nord du département. C'est également dans ces territoires ruraux ou péri-urbains que les fragilités semblent les plus importantes (chômage, chômage des jeunes, revenus, pauvreté, niveau de diplôme).

- **les bassins de vie de Chartres et Dreux**, avec des situations contrastées entre les pôles urbains en perte de population qui s'accompagne de la péri-urbanisation de leur couronne.

- **les pôles de bassins de vie** concentrent les populations les plus fragiles (personnes seules, personnes âgées, familles monoparentales, chômeurs, ménages pauvres...) qui y sont sur-représentées. Les taux sont particulièrement importants dans les grandes villes mais aussi dans de nombreux pôles ruraux, notamment à l'ouest. Ceci s'explique par la concentration des équipements, des services et des aménités urbaines dans les pôles.

L'OFFRE D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES

2. L'offre d'équipements et de services

Méthodologie.....	29
3.1. Densité et diversité des équipements.....	31
- Densité des équipements et services (ensemble).....	31
- Densité et diversité des équipements et services aux particuliers.....	35
- Densité et diversité des équipements et services commerciaux.....	36
- Densité et diversité des équipements et services médico-sociaux.....	37
- Densité et diversité des équipements et services éducatifs.....	38
- Densité et diversité des équipements et services de loisirs	39
3.2. Focus sur les équipements et les services.....	40
- Etablissements scolaires.....	40
- Commerces alimentaires.....	41
- santé (médecins généralistes et maisons de santé pluri-disciplinaires.....	42
- Pôles emplois et services postaux.....	43
- Maisons de services aux publics.....	44
- Infrastructures de transport.....	45
3.3. Temps d'accès aux paniers de biens et services.....	46
- Paniers d'équipements et services 15 – 24 ans.....	46
- Paniers d'équipements et services parents.....	47
- Paniers d'équipements et services seniors.....	48
- Paniers d'équipements et services vie courante.....	49
Synthèse.....	50

La base permanente des équipements 2014 de l'INSEE

La base permanente des équipements 2014 (BPE-2014) de l'Insee répertorie les équipements et les services implantés dans les communes françaises. Elle comprend 179 types différents d'équipements ou services regroupés en 7 grandes familles. La liste complète des équipements est présentée en annexe.

Pour réaliser cette étude, 5 familles ont été utilisées ("services aux particuliers", "commerces", "enseignement", "sport, loisirs et culture" et "services médico-sociaux"), pour lesquelles des indicateurs de densité et de diversité des équipements ont été calculés. Concernant les équipements et services de transports, une carte des réseaux ferrés et routiers a été réalisée. Enfin, les équipements et services touristiques (hôtels ou campings, par exemple) ont été volontairement exclus, considérant qu'ils ne concernaient pas directement la problématique de l'accès aux services de la population.

Les gammes d'équipements et de services

En parallèle de la classification par familles, les équipements et services sont également répartis en 3 gammes (selon leur fréquence sur leur territoire et la proximité du service rendu) : proximité (30 équipements), intermédiaire (34) et supérieure (35) qui servent notamment à définir la typologie des pôles d'équipements, entre par exemple les petits pôles de proximité ruraux (commerces alimentaires,...) et les pôles supérieurs urbains (services hospitaliers,...). Selon l'Insee, une commune est un pôle dès lors qu'elle réunit au moins la moitié des équipements de la gamme considérée.

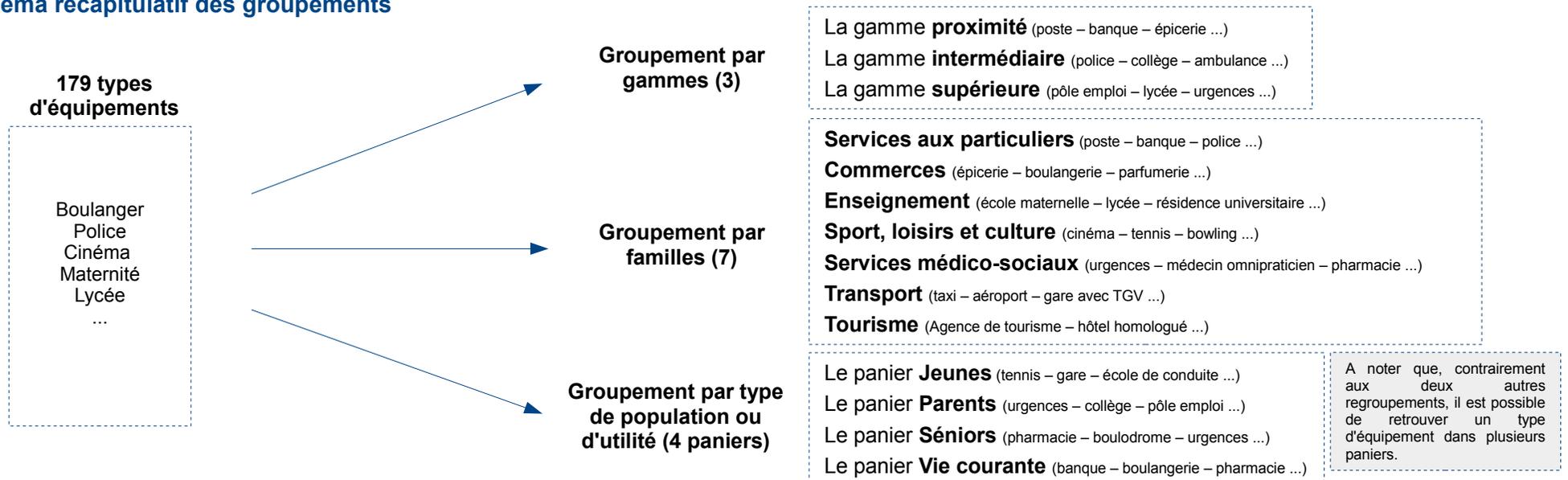
Les paniers de services

Afin de mettre en relation les besoins de la population, déterminés ici en fonction de périodes de la vie, et les équipements et services présents sur les territoires, l'Insee a composé plusieurs paniers d'équipements et de services. Ces paniers sont les suivants :

- le panier « 15-24 ans » ou « Jeunes » ;
- le panier « 25-64 ans » ou « Parents » ;
- le panier « 65 ans et plus » ou « Seniors » ;
- le panier « Vie courante » qui concerne potentiellement tous les âges de la vie.

Leur contenu est décrit en annexe. Dans cette étude, on a repris les temps d'accès à ces paniers calculés par le distancier Metric de l'Insee (cf. *infra*).

Schéma récapitulatif des groupements



Les indicateurs

À partir de la BPE-2014, trois types d'indicateurs peuvent être calculés.

La **densité d'équipements** est calculée en rapportant le nombre d'équipements et de services présents sur un territoire à sa population (le cas échéant un sous ensemble "jeunes", "seniors",...). Attention : il s'agit d'un indicateur théorique qui ne tient pas compte de la taille des équipements (*une école élémentaire de 60 élèves est comptabilisée de la même façon qu'un établissement de 250 élèves*).

La **diversité d'équipements**, c'est à dire le nombre de familles et ou gammes présentes sur le territoires. Une faible diversité implique que les habitants sont obligés de se déplacer en dehors de leur territoire pour accéder à certains services. Attention : cet indicateur ne dit rien sur la variété au sein d'une même famille ou gamme (exemple : le nombre de médecins généralistes accessibles rapidement parmi lesquels les habitants peuvent choisir).

Le **temps d'accès** à un équipement ou un service est un temps théorique de trajet aller par la route en heure pleine vers l'équipement ou le service le plus proche. Il s'agit de la moyenne des temps observés pour chacun des équipements et services qui permet de détecter les espaces les plus enclavés. Attention : il ne prend pas en compte certains facteurs déterminant tels que les horaires d'ouverture, les délais d'attente, etc...).

L'analyse qui suit se déroule en trois temps :

- analyse de la densité et de la diversité par type d'équipements et services ;
- des focus pour certaines sous familles d'équipements et populations cibles ;
- analyse des temps d'accès aux différents paniers.

Comparaison des densités d'équipements : France de province / Région Centre Val de Loire / Eure-et-Loir

	Eure-et-Loir (432 107 hab.)	Centre – Val de Loire (2 563 586 hab.)	France de province (51 477 469 hab.)
Densité pour 1 000 habitants			
Services aux particuliers	14,3	14,6	17,0
Services médico-sociaux	4,5	5,3	6,9
Commerces	4,0	4,3	5,2
Sport et culture	3,5	3,3	2,9
Enseignement	1,1	1,2	1,2
Densité pour 10 000 habitants			
Hébergements pour pers. âgées	1,4	1,6	1,7
Médecins omnipraticiens	7,3	8,3	10,0
Infirmiers	6,1	8,2	14,0
Pharmacies	3,0	3,5	3,8
Postes	2,7	3,6	3,0
Garde d'enfants pré-scolaires	1,0	1,3	1,3
Épiceries/supérettes	2,8	3,4	4,6
Cinéma	0,2	0,2	0,3

Source : INSEE, BPE 2014

La comparaison des densité pour 1 000 habitants montre que l'Eure-et-Loir semble en retrait par rapport à la région Centre Val de Loire mais aussi par rapport à la France de province.

Seule la densité des équipements et services sportifs et culturels se situe au dessus de ces deux territoires.

A l'inverse, l'Eure-et-Loir semble accuser un déficit en matière de services médicaux-sociaux (-0,3 points comparé à la région et -1,4 par rapport à la France de province). Les densités pour 10 000 habitants montrent des écarts très importants pour les médecins et les infirmiers.

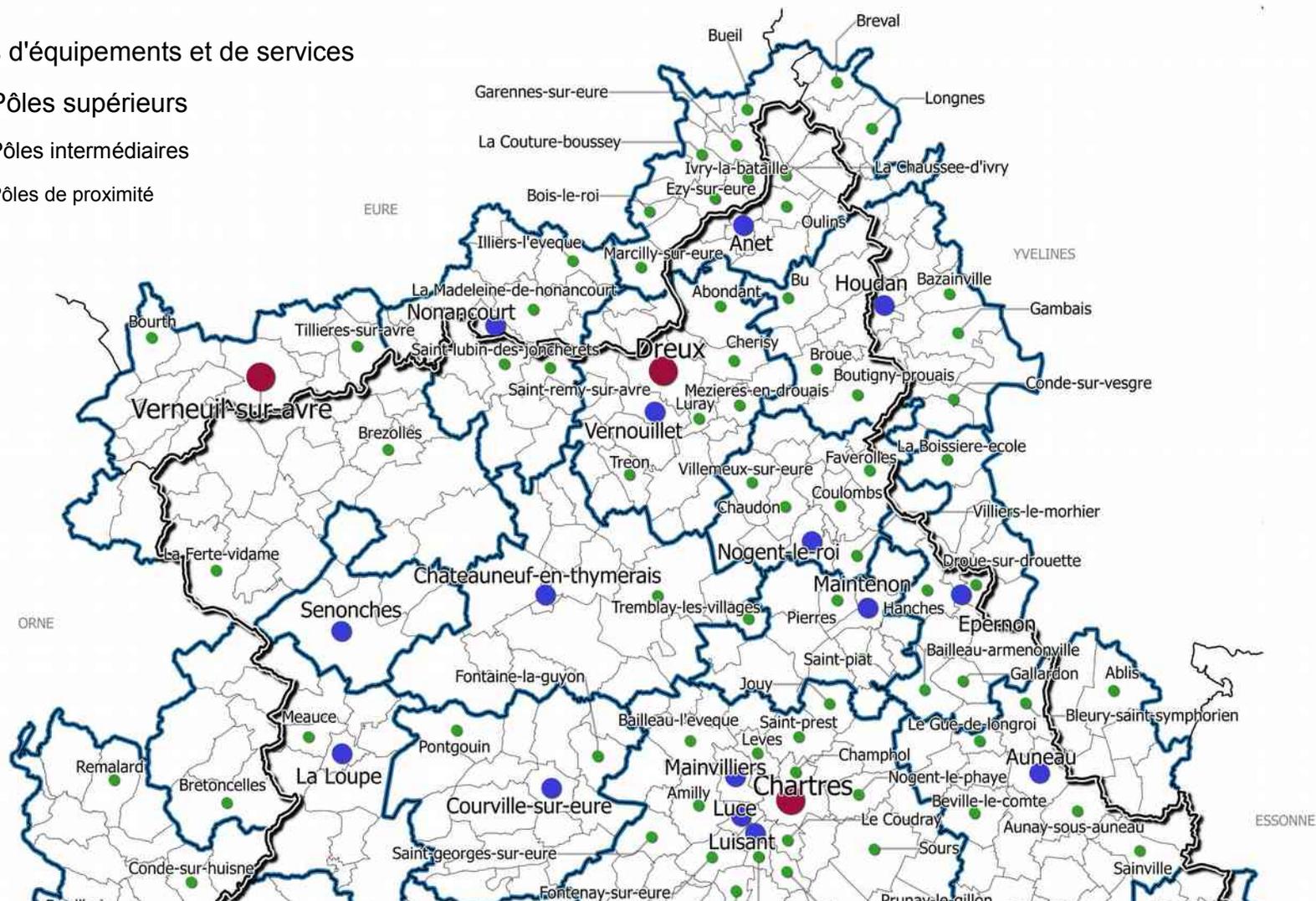
On observe également des déficits significatifs en matière de service aux particuliers (14,3 contre 17 pour la France de Province) et les commerces (4 contre 5,2).

3.1 DENSITE ET DIVERSITE DES EQUIPEMENTS

Les pôles de services de proximité, intermédiaires et supérieurs en Eure-et-Loir en 2014 (partie Nord du département)

Pôles d'équipements et de services

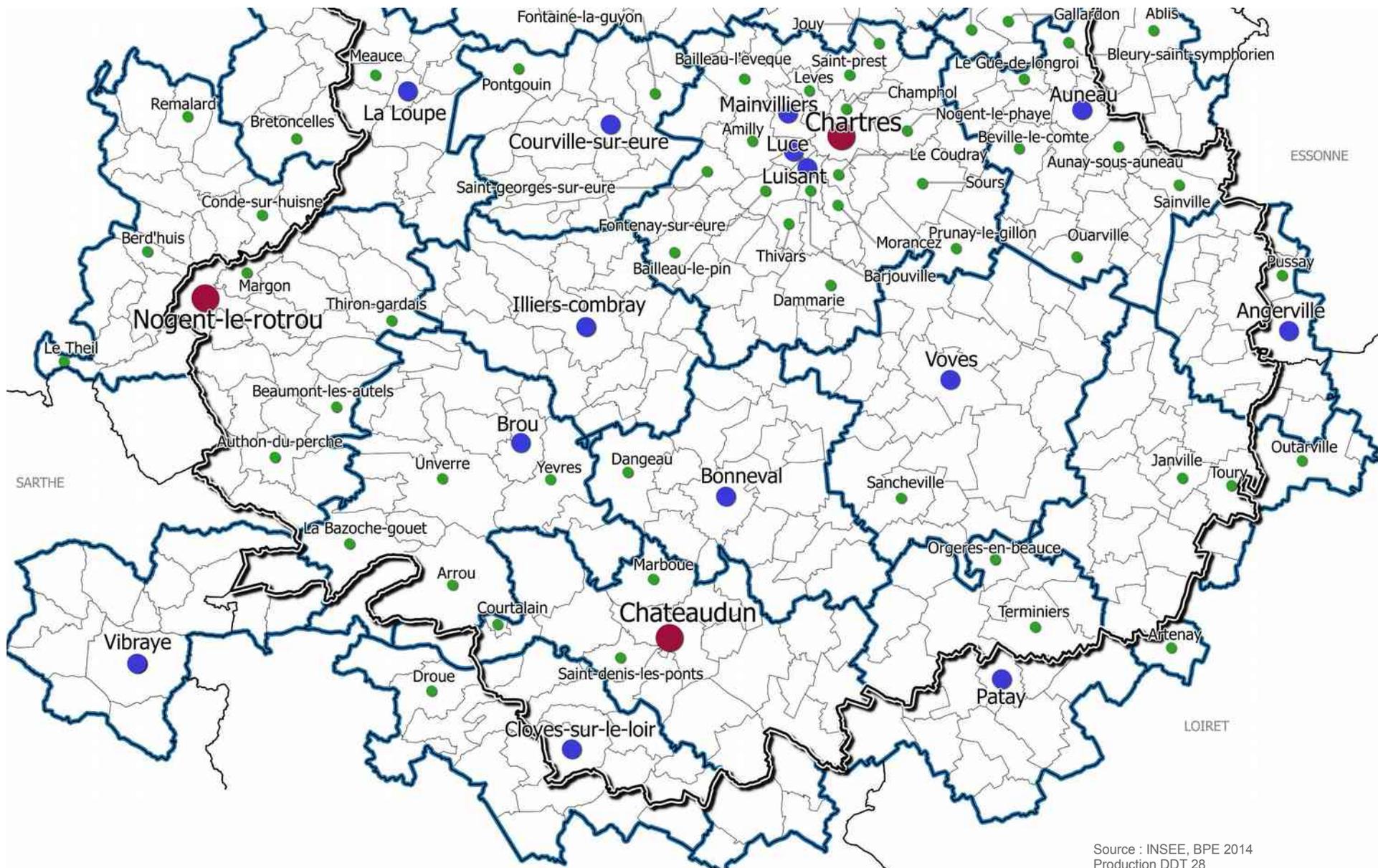
- Pôles supérieurs
- Pôles intermédiaires
- Pôles de proximité



Source : INSEE, BPE 2014
Production DDT 28

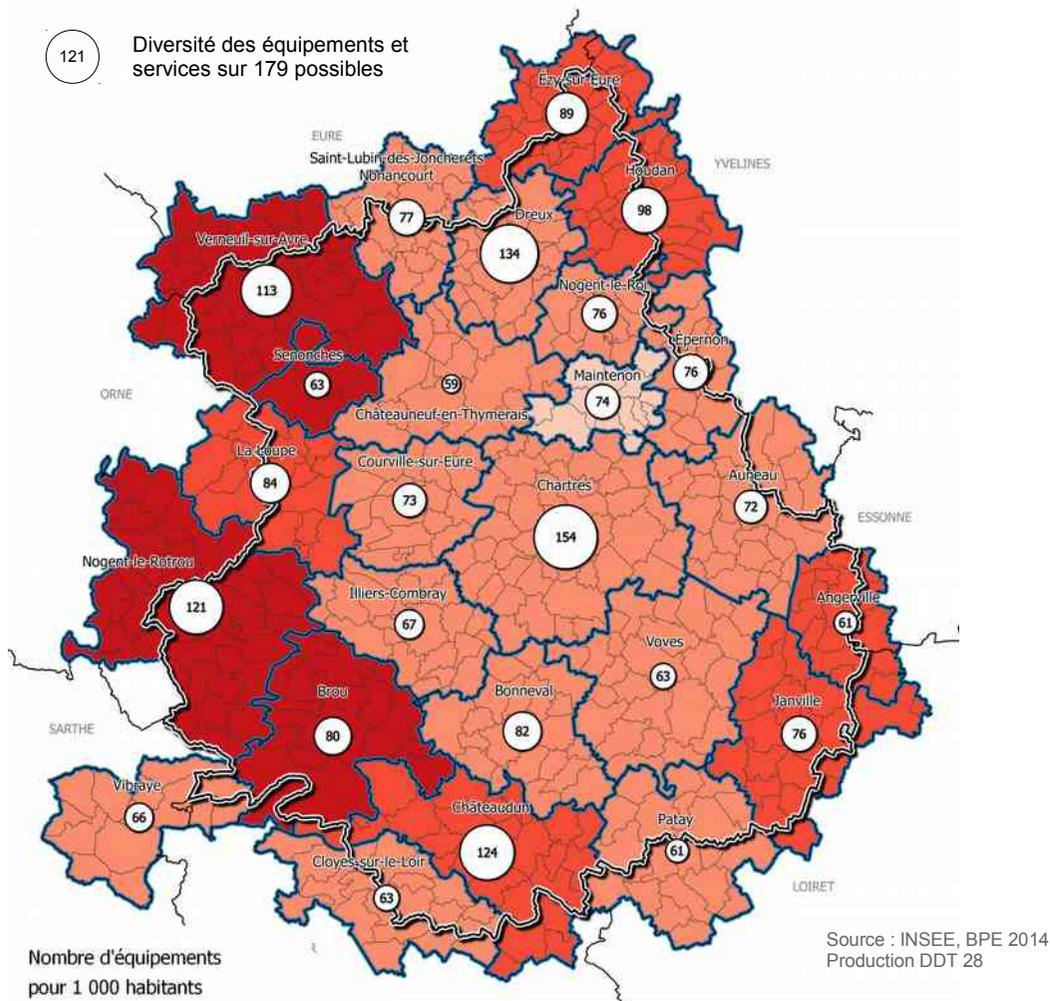
3.1 DENSITE ET DIVERSITE DES EQUIPEMENTS

Les pôles de services de proximité, intermédiaires et supérieurs en Eure-et-Loir en 2014 (partie Sud du département)

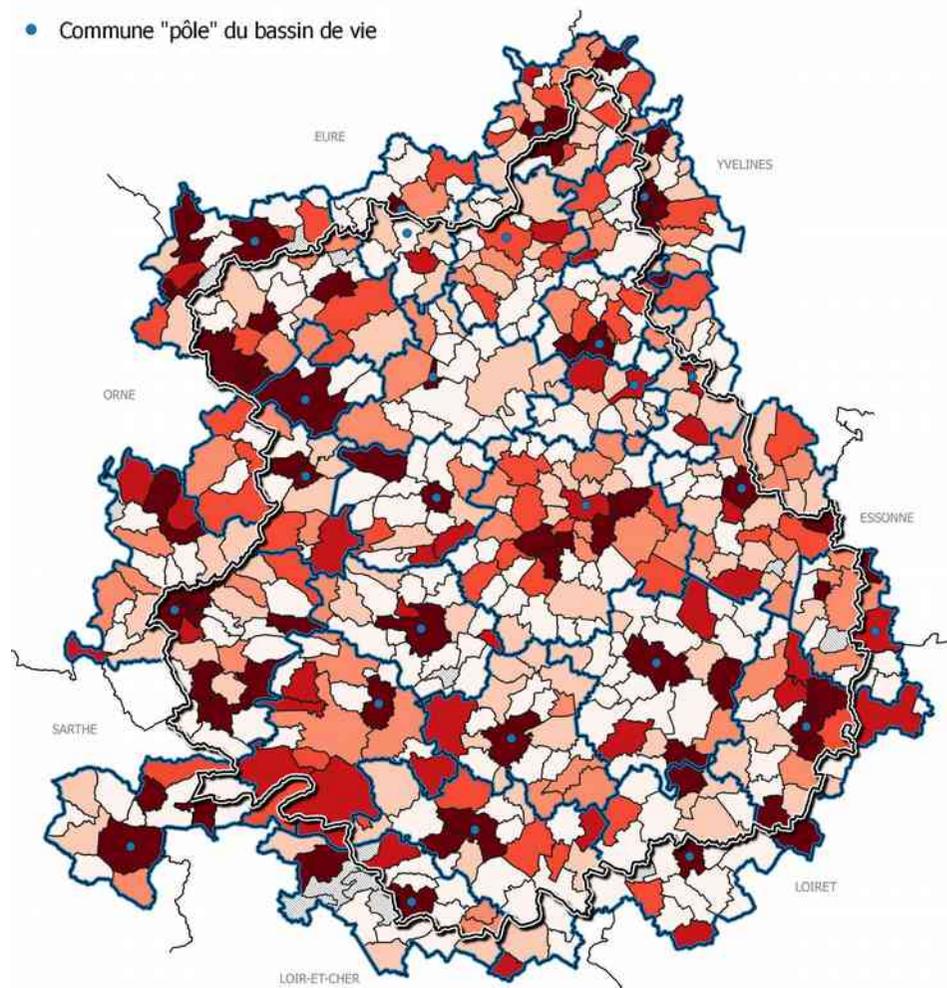


3.1 DENSITE ET DIVERSITE DES EQUIPEMENTS

Densité et diversité des équipements et des services tous types confondus dans les bassins de vie en 2014



Densité des équipements et des services tous types confondus dans les communes correspondantes en 2014



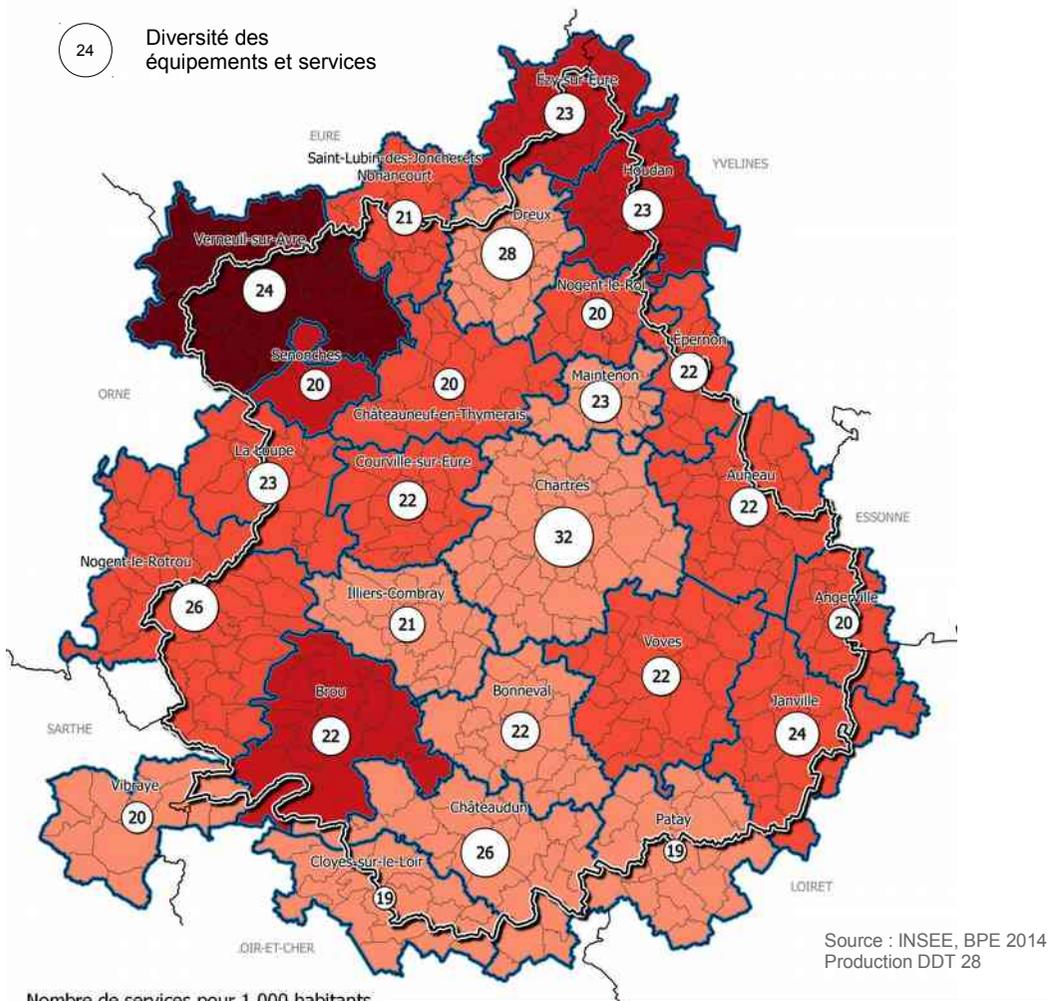
L'Eure-et-Loir se caractérise par une densité d'équipements et de services toutes familles confondues de 28 pour 1 000 habitants. 15 communes ne disposent d'aucun équipement selon la BPE-2014 dont 6 en Eure-et-Loir : Boisgasson, Havelu, Intréville, Mézières-au-Perche, Morainville et Revercourt.

Les bassins de vie du Perche et du Faux Perche (Verneuil-sur-Avre, Senonches, Nogent-le-Rotrou, Brou) se distinguent par une densité élevée, au contraire du bassin de vie de Maintenon dont la densité est bien inférieure à la moyenne départementale.

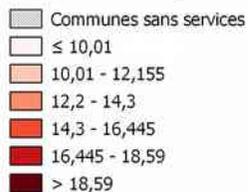
Les bassins de vie urbains ne bénéficient pas de densités particulièrement élevées. Ils se différencient grâce à une diversité d'équipements plus importante : 154 équipements sur 179 possibles à Chartres, par exemple.

3.1 DENSITE ET DIVERSITE DES EQUIPEMENTS

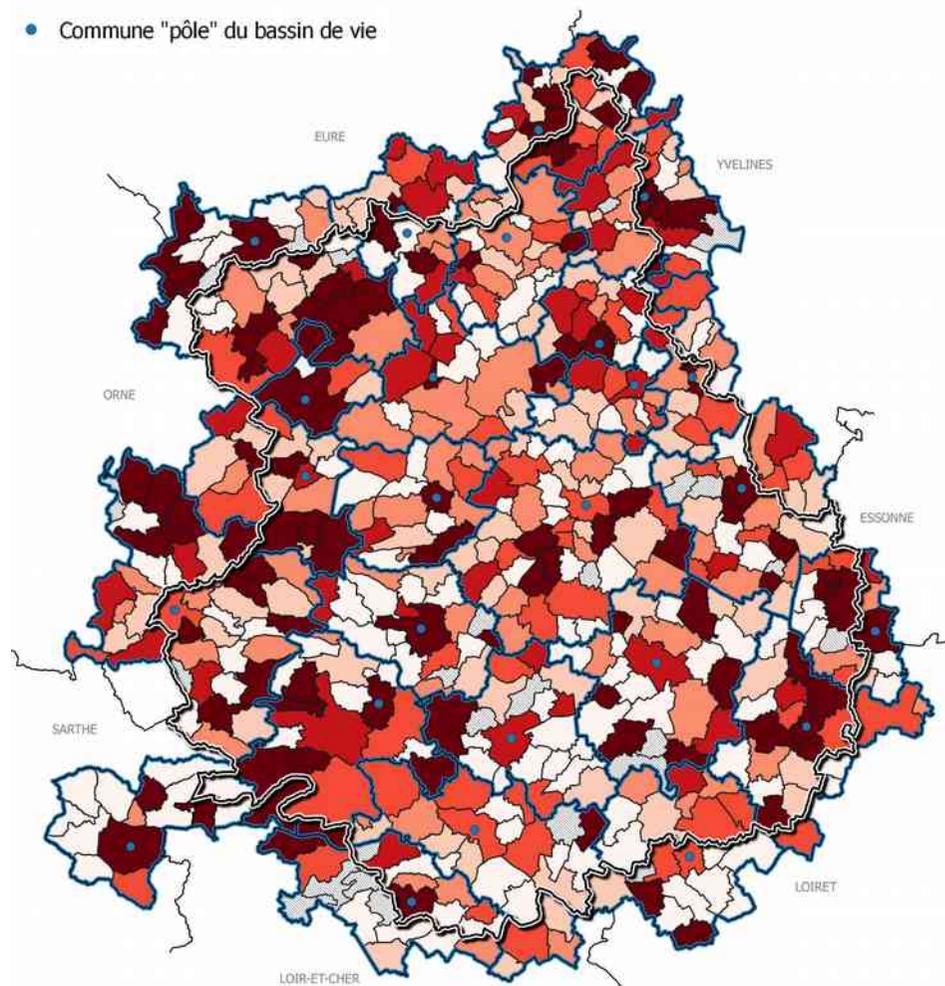
Densité et diversité des services aux particuliers dans les bassins de vie en 2014



Nombre de services pour 1 000 habitants



Densité des services aux particuliers dans les communes correspondantes en 2014

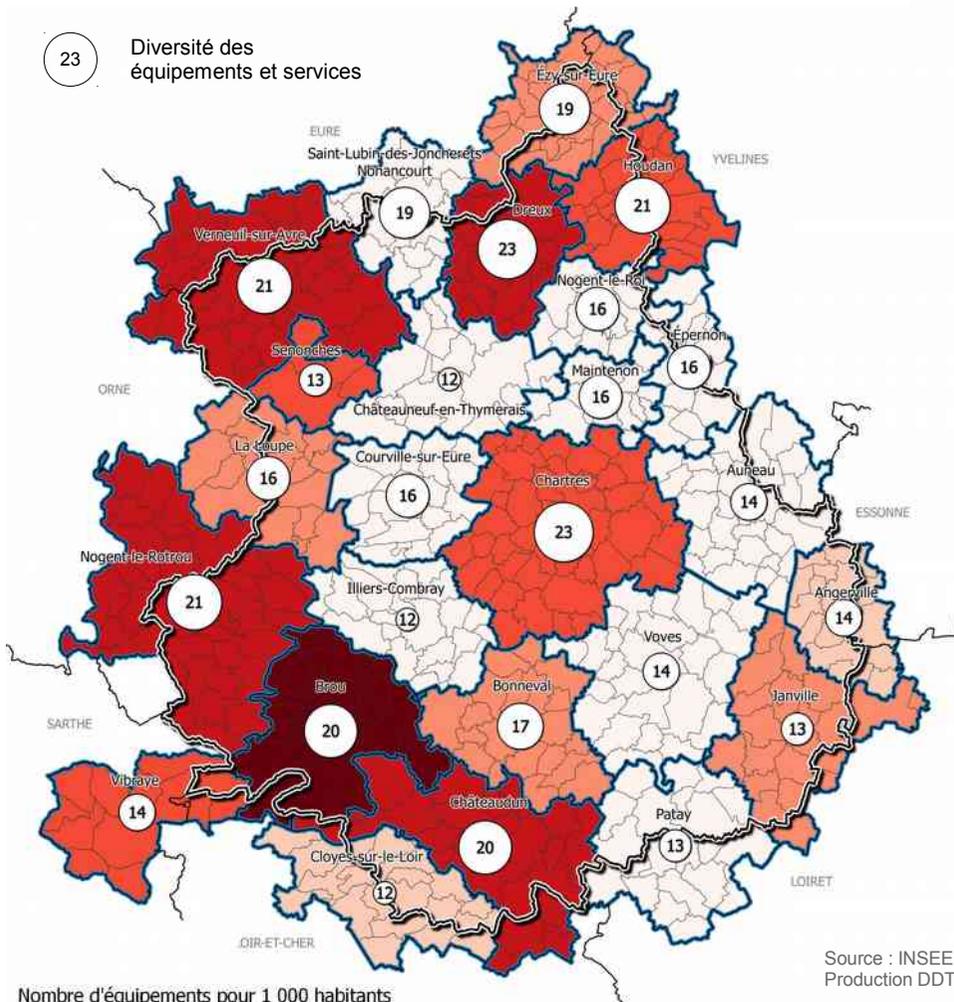


Les « services aux particuliers », qui incluent les services de proximité, sont globalement implantés de façon équilibrée. Aucun bassin de vie n'a une densité nettement inférieure à la moyenne départementale (14,3 pour 1 000 habitants). De même, de nombreuses communes bénéficient de densités élevées. Seules 6 communes ne disposent pas de services aux particuliers sur leur territoire. Néanmoins, le Sud du département semble relativement moins doté en services aux particuliers que l'Ouest notamment.

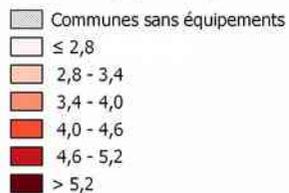
Les bassins de vie urbains profitent d'une diversité plus grande d'équipements. On trouve les différents types de tribunaux à Chartres, Dreux et Châteaudun. Ces bassins de vie, ainsi que ceux de Dreux, Verneuil-sur-Avre, Houdan ou Ezy-sur-Eure, accueillent également des services tels que Pôle emploi, des agences de travail temporaire et des agences de location de voiture.

3.1 DENSITE ET DIVERSITE DES EQUIPEMENTS

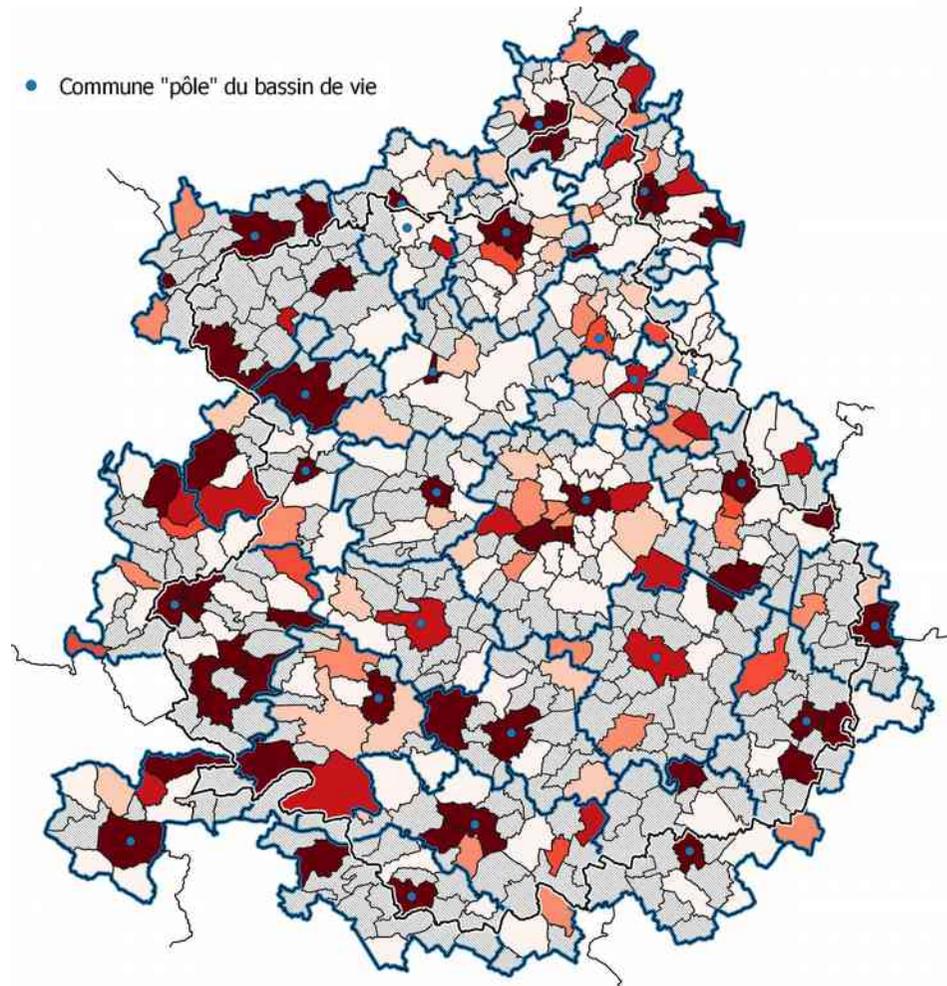
Densité et diversité des équipements commerciaux dans les bassins de vie en 2014



Nombre d'équipements pour 1 000 habitants



Densité des équipements commerciaux dans les communes correspondantes en 2014



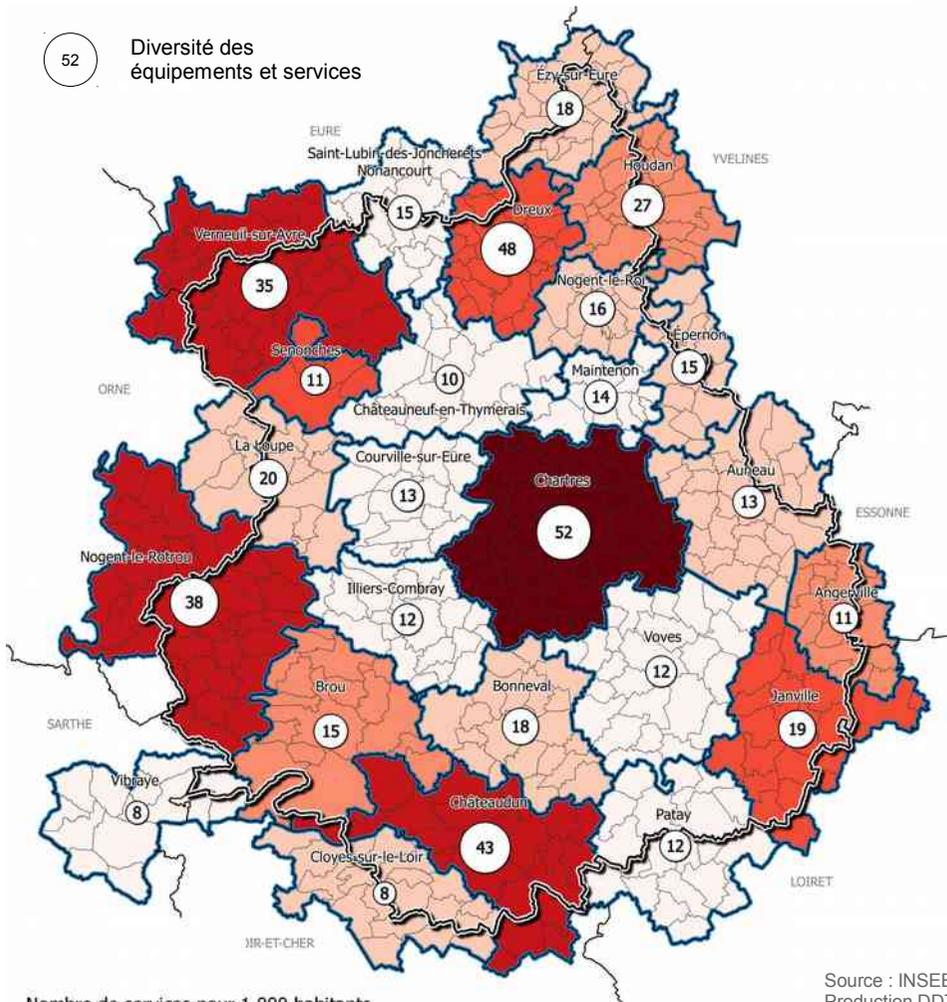
Les équipements commerciaux se concentrent principalement dans les communes « pôles » de bassin de vie. 227 communes (56,5 % des communes de l'étude) ne disposent d'aucun commerce. Le bassin de vie de Chartres cumule un quart des commerces.

L'Ouest du département et la pointe nord bénéficient de densités commerciales importantes, à l'inverse de la couronne périurbaine de Chartres et des bassins de vie de Patay et Saint-Lubin - Nonancourt dont les densités sont bien inférieures à la moyenne départementale (4 commerces pour 1 000 habitants), et qui possèdent en outre une diversité d'équipements relativement faible. Toutefois, concernant les franges franciliennes, les centres commerciaux sont globalement plus grands qu'à l'ouest, et les habitants profitent également de la proximité des très grands centres situés dans les Yvelines.

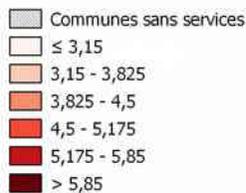
Les bassins de vie dont l'indicateur de diversité est élevé profitent de commerces tels que des hypermarchés, des magasins de produits surgelés, des poissonneries et des magasins de revêtement de murs et de sols.

3.1 DENSITE ET DIVERSITE DES EQUIPEMENTS

Densité et diversité des services médico-sociaux dans les bassins de vie en 2014

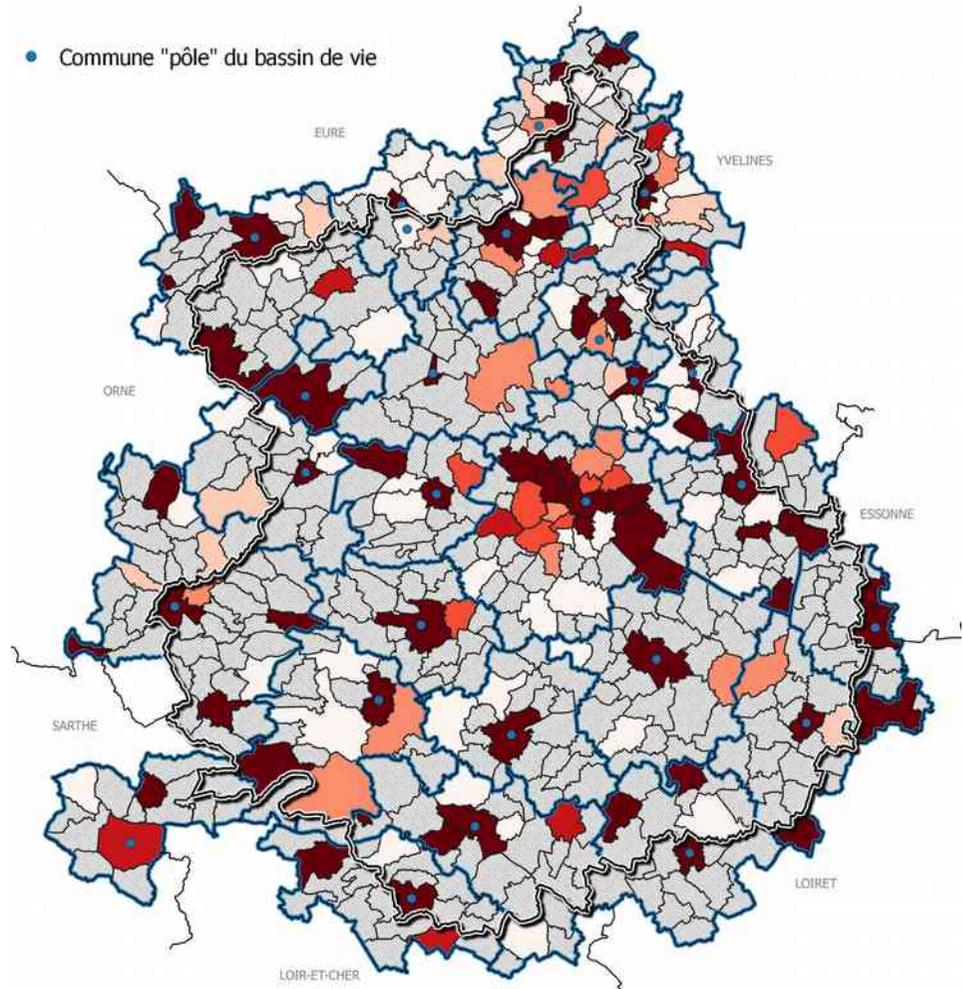


Nombre de services pour 1 000 habitants



Source : INSEE, BPE 2014
Production DDT 28

Densité des services médico-sociaux dans les communes correspondantes en 2014



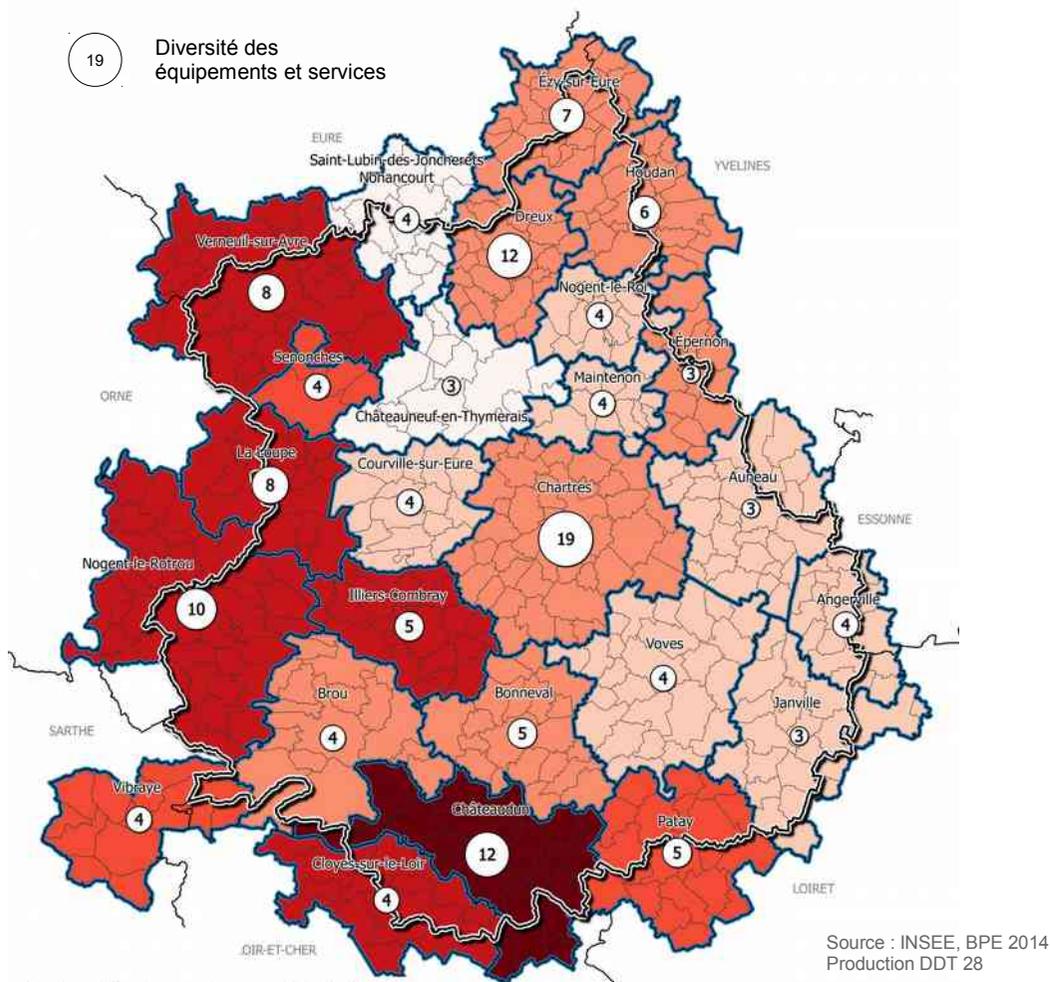
A l'instar des équipements commerciaux, les services médico-sociaux sont concentrés dans quelques communes. En outre, les bassins de vie avec un pôle supérieur, notamment Chartres, concentrent les équipements (59 % de l'ensemble des services médico-sociaux recensés contre 44 % toutes familles confondues).

Une nouvelle fois, l'Ouest du département paraît bien pourvu en équipements grâce aux bassins de vie de Nogent-le-Rotrou et Verneuil-sur-Avre. Par contre, la couronne péri-urbaine de Chartres, les bassins de Saint-Lubin – Nonancourt et Patay, présentent des densités et une diversité d'équipements médico-sociaux assez faibles.

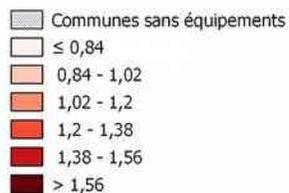
Les services médico-sociaux que l'on retrouve quasi-exclusivement dans les pôles urbains sont les urgences, les maternités, certains médecins spécialistes (gynécologues, pédiatres, pneumologues, etc.), et les établissements hospitaliers.

3.1 DENSITE ET DIVERSITE DES EQUIPEMENTS

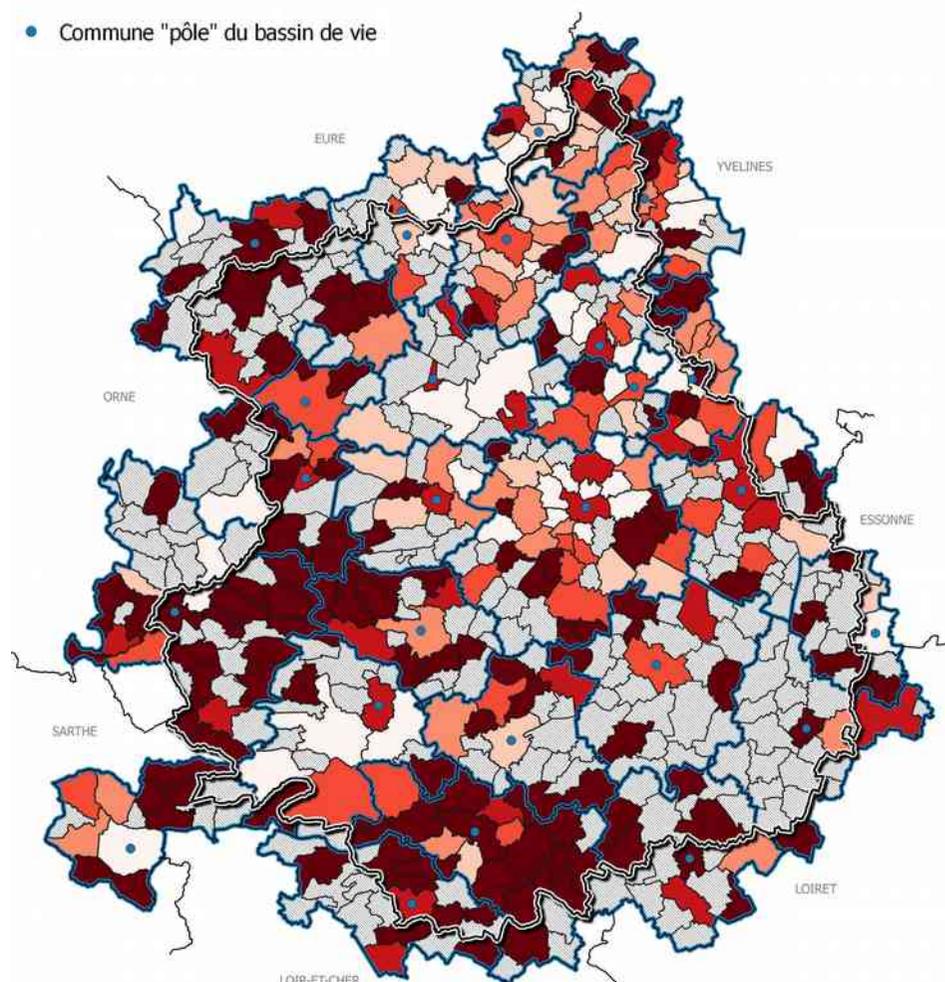
Densité et diversité des équipements éducatifs dans les bassins de vie en 2014



Nombre d'équipements pour 1 000 habitants



Densité des équipements d'enseignement dans les communes correspondantes en 2014

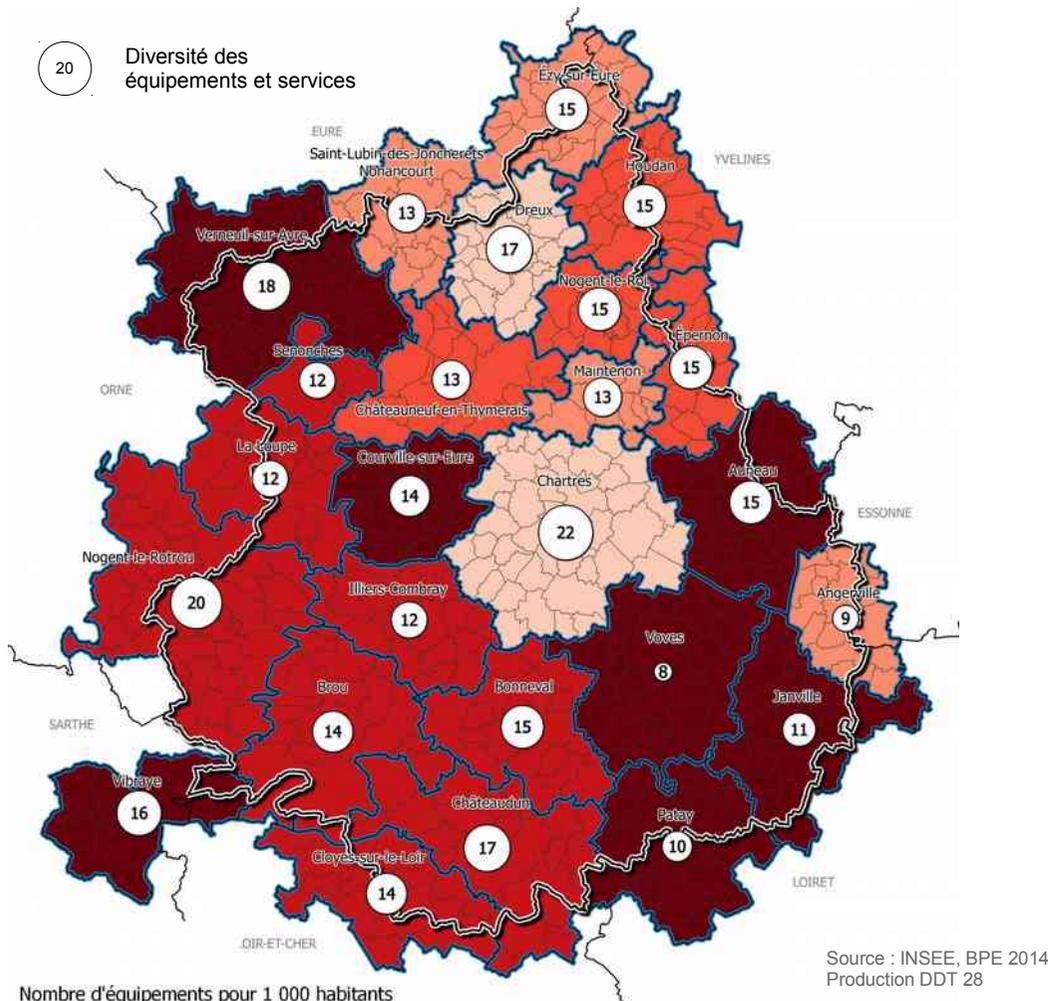


La densité des équipements d'enseignement en Eure-et-Loir est de 1,2 pour 1 000 habitants. 186 communes ne disposent pas d'équipements dans ce domaine. On les retrouve surtout dans la Beauce, ce que confirment les faibles densités observées dans les bassins de vie de Voves, Janville, Auneau et Angerville. Certains bassins de vie du Nord du département se caractérisent également par un faible maillage d'équipements scolaires : Saint-Lubin - Nonancourt et Châteauneuf-en-Thymerais (alors même que ce dernier possède un taux de natalité très élevé).

L'Ouest et le Sud du département bénéficient de situations apparemment très favorables avec des densités très élevées d'équipements scolaires dans de nombreuses communes, autour de Châteaudun, aux limites communes des bassins de vie de La Loupe, de Nogent-le-Rotrou et d'Illiers-Combray, et autour de Verneuil-sur Avre.

3.1 DENSITE ET DIVERSITE DES EQUIPEMENTS

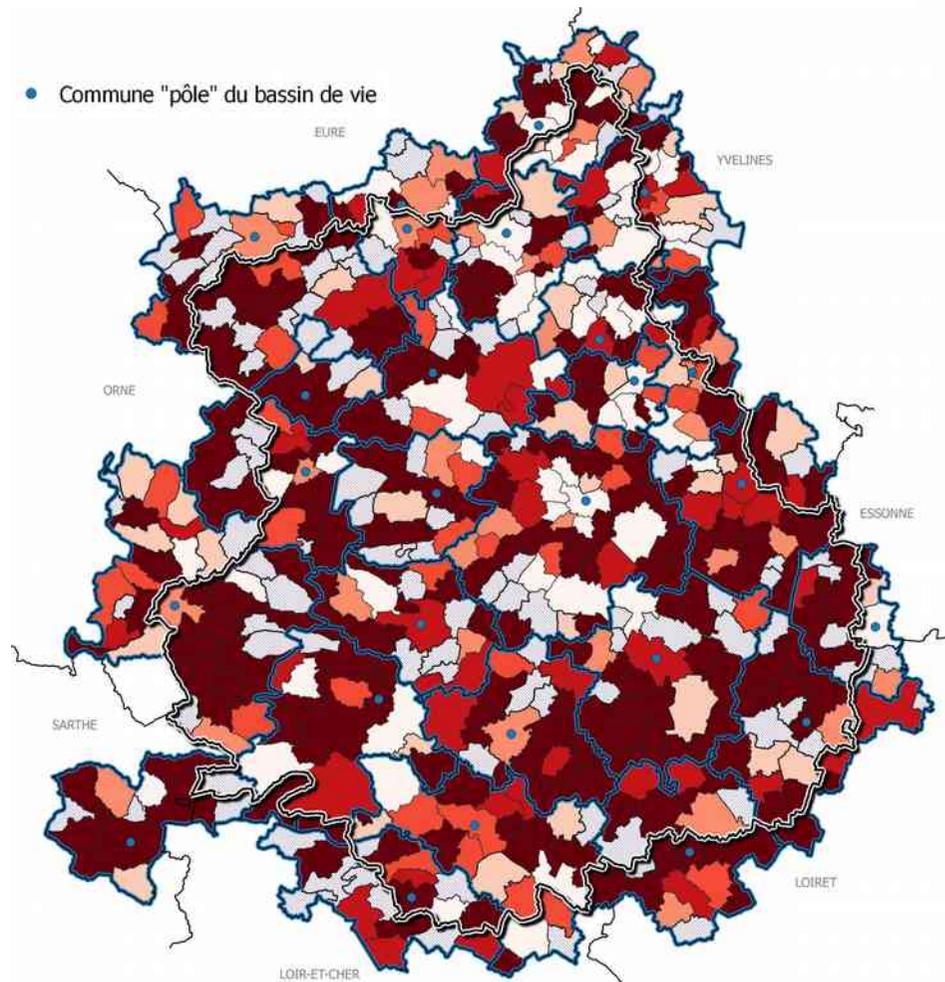
Densité et diversité des équipements de loisirs dans les bassins de vie en 2014



Nombre d'équipements pour 1 000 habitants



Densité des équipements de loisirs dans les communes correspondantes en 2014

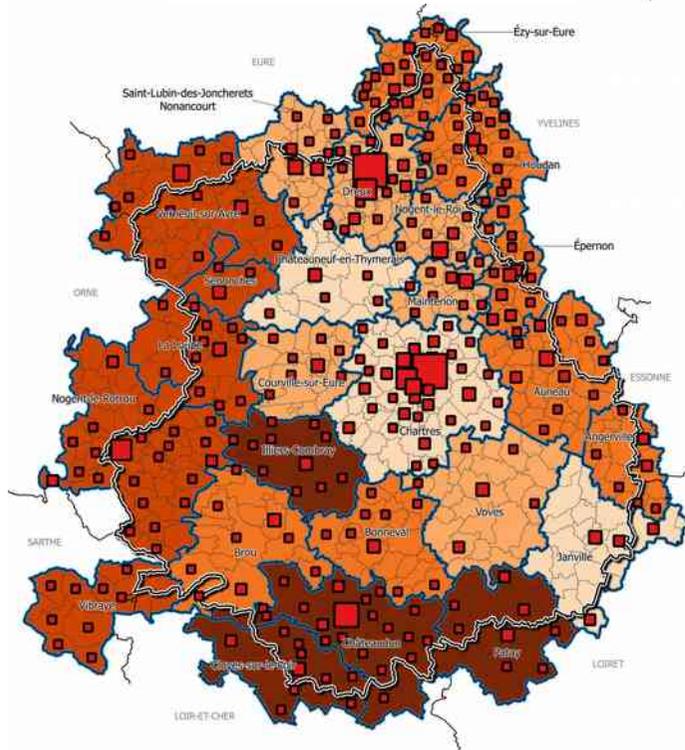


La répartition des équipements de sport, loisirs et culture est globalement équilibrée. Un grand nombre de communes bénéficie de densités relativement élevées. Néanmoins, 117 communes ne possèdent pas d'équipements de loisirs.

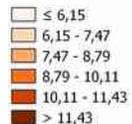
Les bassins de vie localisés dans la Beauce se caractérisent par des densités nettement supérieures à la moyenne départementale (3,5 pour 1 000 habitants) mais également par une diversité d'équipements assez faible. L'Ouest et le Sud du département combinent un bon maillage de leur territoire par les équipements de loisirs et une diversité assez forte. Les bassins de vie du Nord de l'Eure-et-Loir se distinguent par des densités plus faibles.

Tous les bassins de vie accueillent les équipements suivants : boulodromes, terrains de tennis, plateaux et terrains de jeux extérieurs, terrains de grands jeux et gymnases. Parmi les équipements moins fréquents, on trouve les patinoires, les équipements de cyclisme, les bowlings, les théâtres et les cinémas.

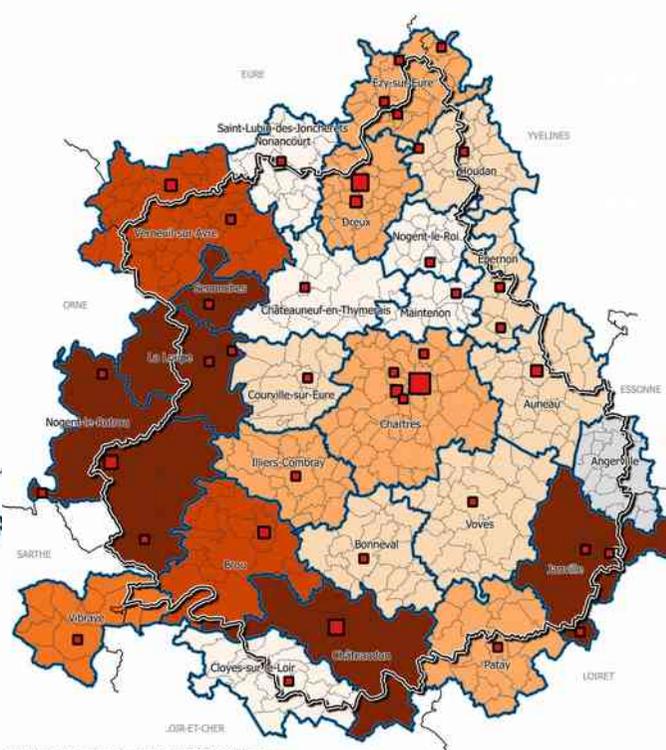
Implantation des écoles primaires élémentaires et maternelles (Situation en 2014)



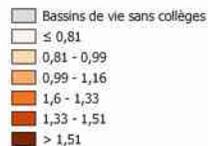
Nombre d'écoles pour 10 000 habitants



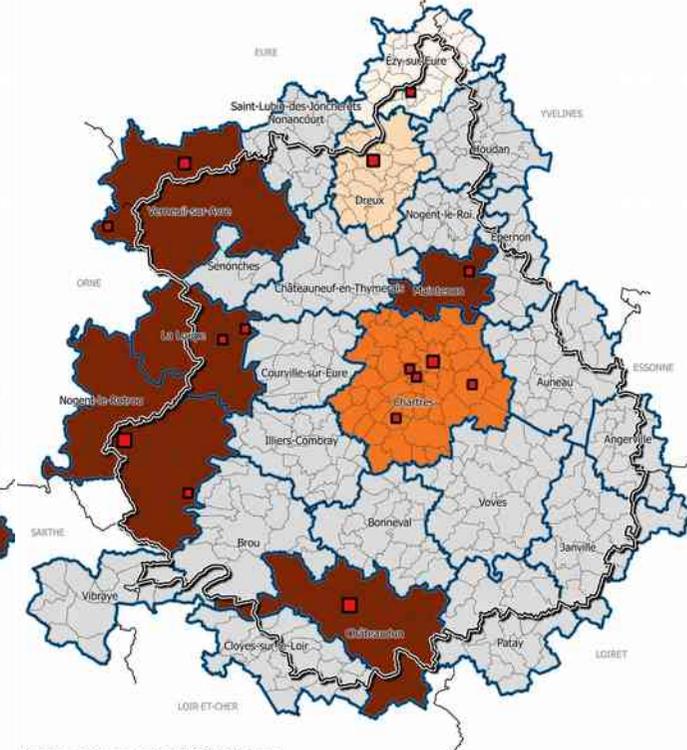
Implantation des collèges (Situation en 2014)



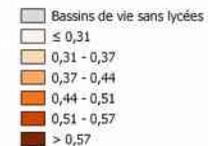
Nombre de collèges pour 10 000 habitants



Implantation des lycées (Situation en 2014)



Nombre de lycées pour 10 000 habitants

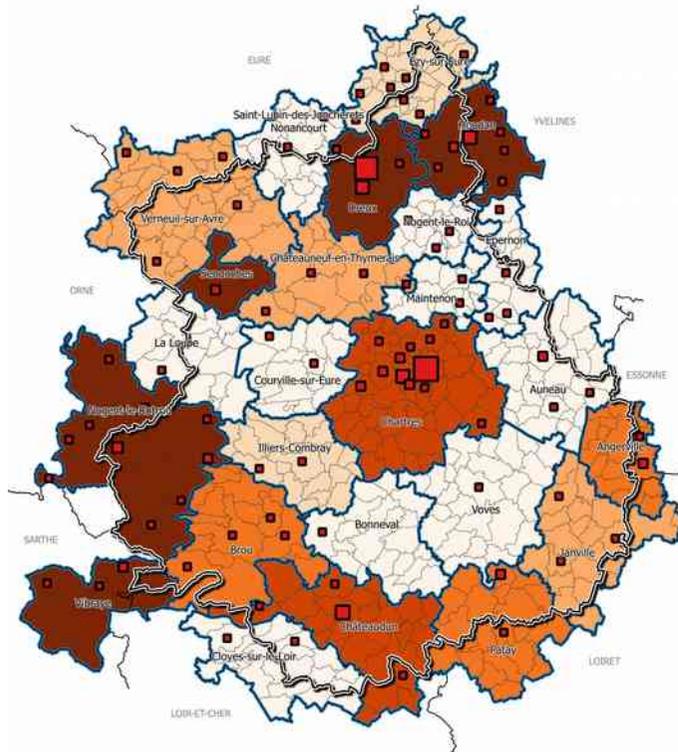


Source : INSEE, BPE 2014
Production DDT 28

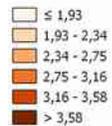
La répartition des équipements scolaires n'est pas homogène sur le territoire. On peut notamment remarquer :

- la faiblesse du maillage en école primaires et élémentaires dans les bassins de vie de Châteauneuf-en-Thymerais et dans la Beauce, en particulier la Beauce de Janville ;
- l'implantation des collèges est plus homogène, puisque seul le bassin de vie d'Angerville en est dépourvu. Toutefois, en densité pour 10 000 habitants, l'ouest et le sud sont mieux pourvus que les bassins de vie situés en périphérie de Chartres, notamment Châteauneuf-en-Thymerais, Maintenon et Nogent-le-Roi ;
- concernant les lycées, seuls 8 bassins de vie en possèdent au moins un, parmi lesquels les bassins de vie urbains comprenant une ville de + de 10 000 habitants. En revanche, les bassins de vie ruraux sont globalement dépourvus de lycée, particulièrement dans la Beauce et autour de Chartres.

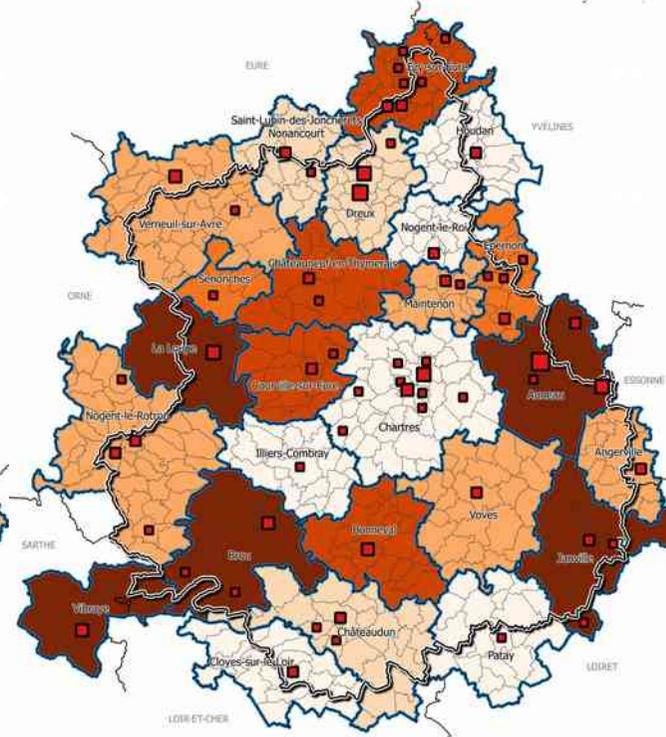
Implantation des supérettes et épiceries (Situation en 2014)



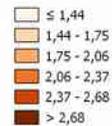
Nombre de commerces pour 10 000 habitants



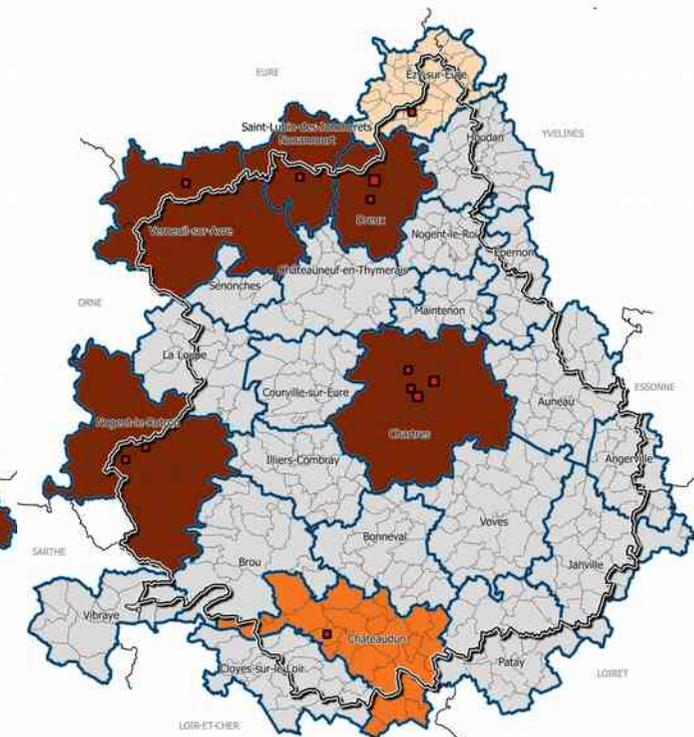
Implantation des supermarchés (Situation en 2014)



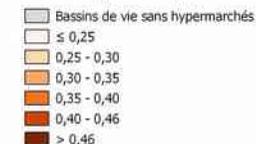
Nombre de supermarchés pour 10 000 habitants



Implantation des hypermarchés (Situation en 2014)



Nombre d'hypermarchés pour 10 000 habitants



Source : INSEE, BPE 2014
Production DDT 28

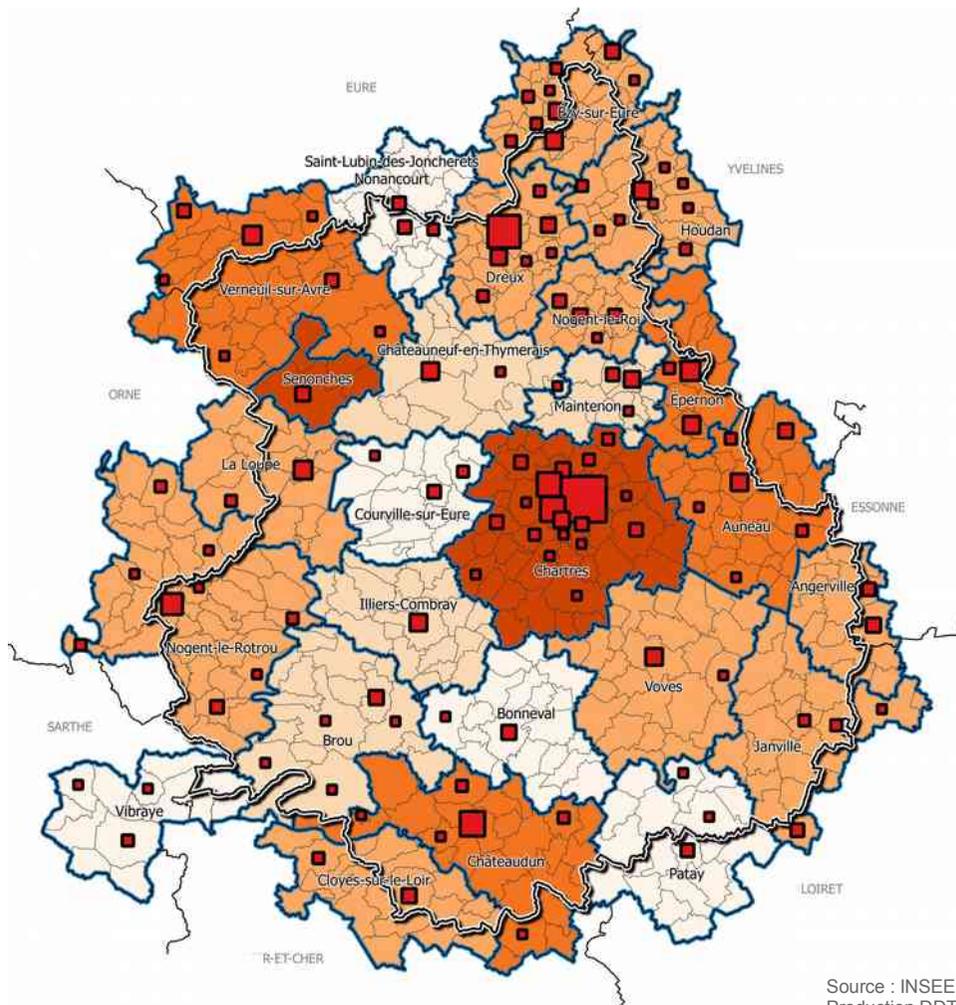
La plupart des bassins de vie possède une densité élevée, soit en supérettes et épiceries, soit en supermarché, l'une semblant compenser l'autre. Seuls Nogent-le-Roi, Cloyes-sur-le-Loir et dans une moindre mesure, Saint-Lubin-des-Joncherets / Nonancourt, disposent de densités faibles pour ces 2 catégories d'équipements commerciaux.

Concernant le maillage, il est très hétérogène, de nombreux bassins de vie ne possédant qu'une ou deux communes accueillant un équipement de commerce alimentaire. C'est, par exemple, le cas dans la Beauce (Voves, Patay, Angerville) et de Senonches, la Loupe, Bonneval, Illiers-Combray.

S'agissant des hypermarchés, ils sont concentrés dans les pôles urbains de Chartres, Dreux, Châteaudun et Nogent-le-Rotrou, ainsi que dans le nord-ouest. La couronne de Chartres, les franges franciliennes ainsi que la Beauce apparaissent ainsi particulièrement sous-dotées.

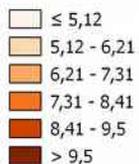
3.2 FOCUS SUR LES SERVICES ET EQUIPEMENTS - Santé

Répartition des médecins généralistes dans les bassins de vie en 2014



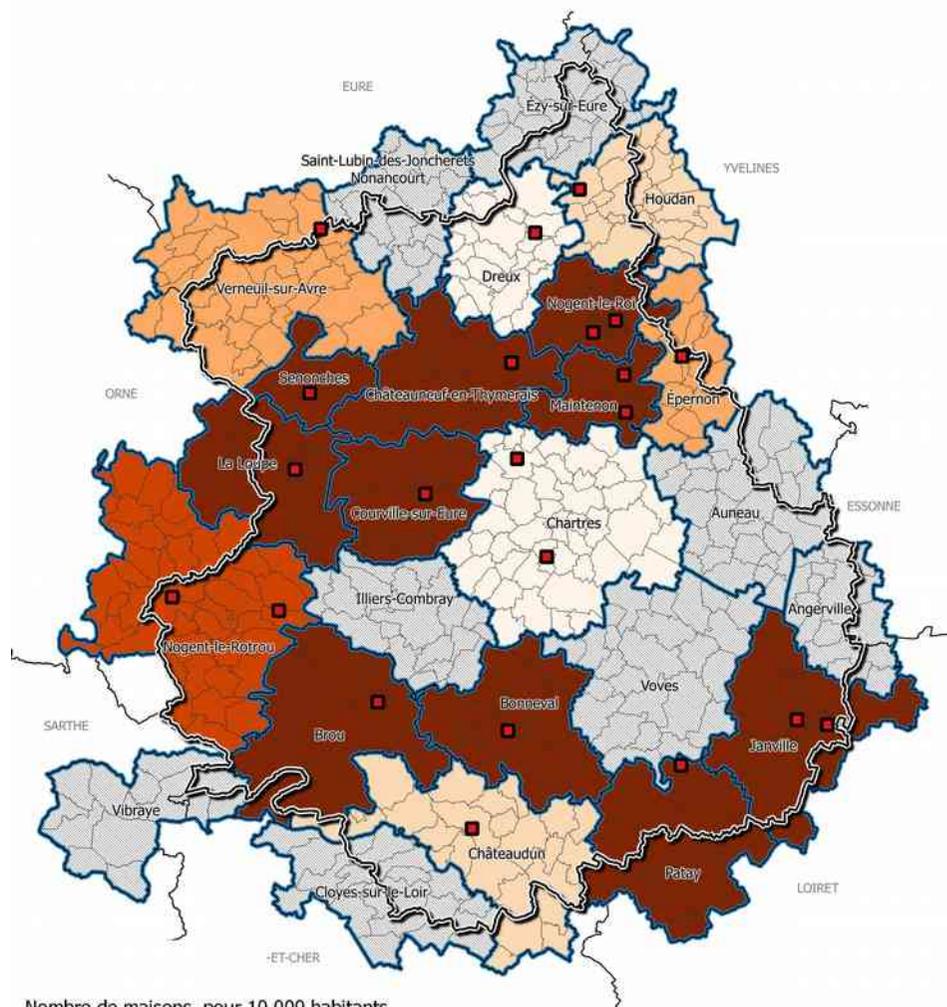
Source : INSEE, BPE 2014
Production DDT 28

Nombre de médecins pour 10 000 habitants

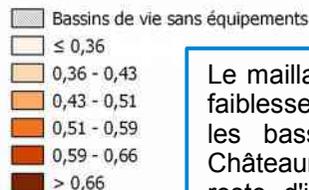


La densité de médecins généralistes apparaît particulièrement faible dans la partie ouest et sud de la couronne péri-urbaine de Chartres, notamment à Courville-sur-Eure et Bonneval mais aussi dans les bassins de vie de Maintenon, Châteauneuf, Saint-Lubin et Brou). La densité moyenne observée à l'ouest est à mettre en regard de la population particulièrement âgée de ces territoires.

Implantation des maisons de santé pluridisciplinaires dans les bassins de vie en 2014

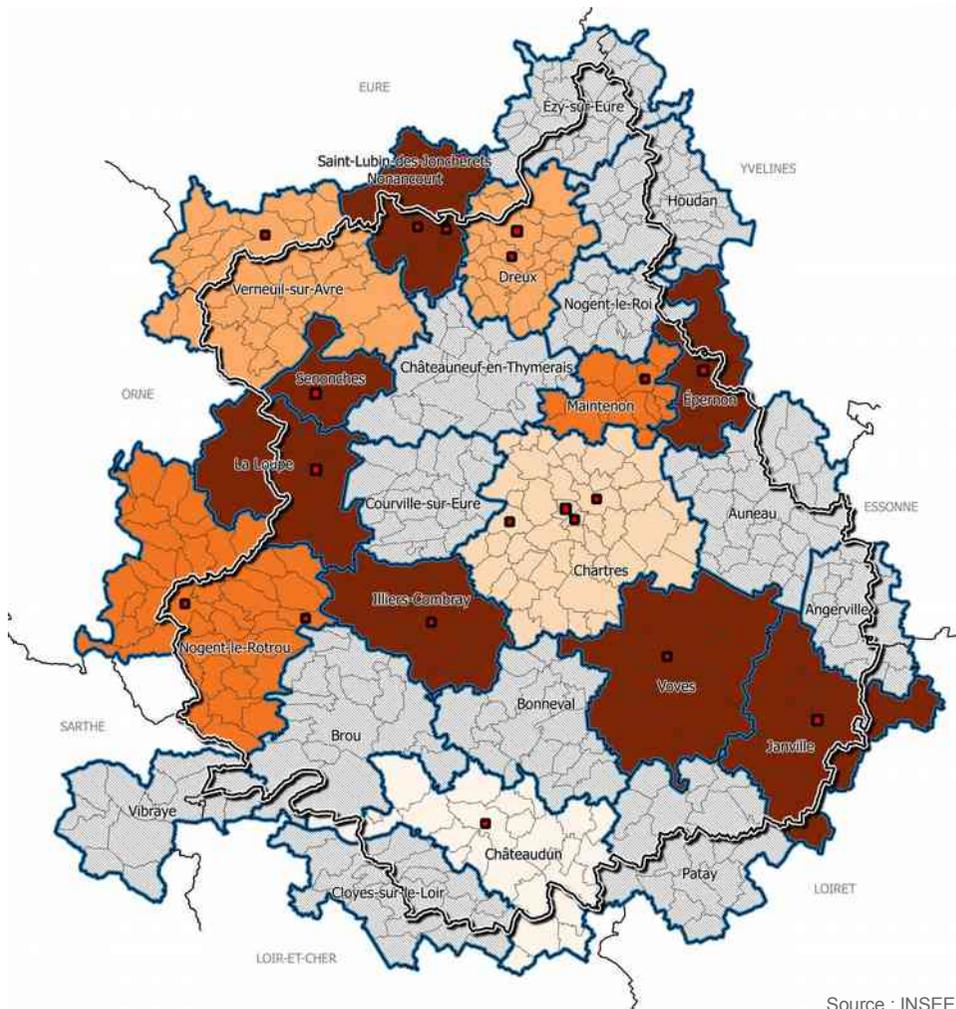


Nombre de maisons pour 10 000 habitants



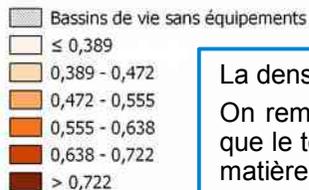
Le maillage en maison de santé semble compenser en partie la faiblesse du maillage en médecins généraliste, notamment pour les bassins de vie de Courville-sur-Eure, Bonneval, Brou, Châteauneuf-en-Thymerais, Maintenon et Patay. Toutefois, il reste d'importantes "zones blanches": Illiers Combray, Saint-Lubin, Vibraye.

Implantation des services "Pôle emploi" dans les bassins de vie en 2014



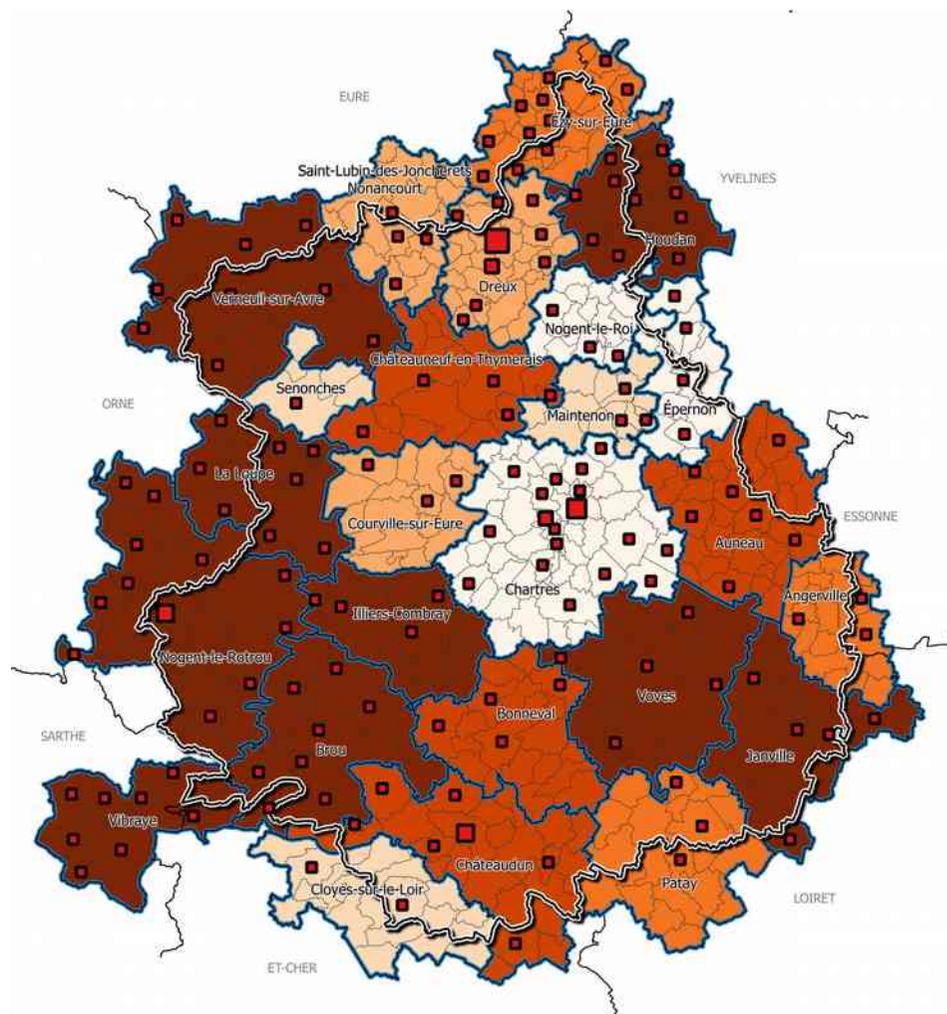
Source : INSEE, BPE 2014
Production DDT 28

Nombre d'équipements pour 10 000 habitants



La densité des pôles emploi est très disparate par bassin de vie. On remarque une importante zone blanche au sud, alors même que le territoire du Dunois a été fortement impacté par la crise en matière de perte d'emplois et de taux de chômage. La périphérie nord-ouest de Chartres ainsi que les franges franciliennes semblent également relativement sous dotés.

Implantation des services postaux dans les bassins de vie en 2014

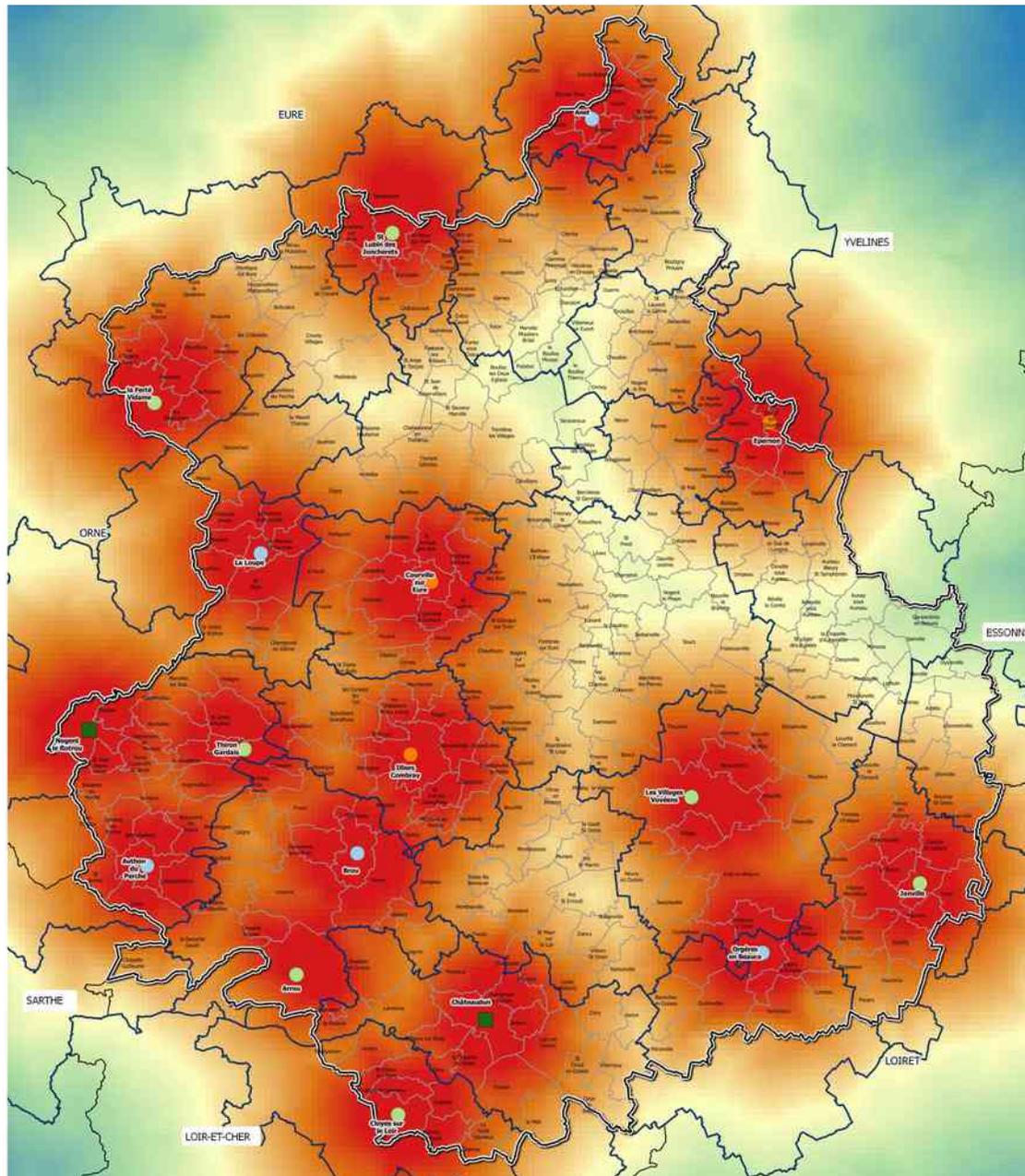


Nombre de postes pour 10 000 habitants



La présence des services postaux est relativement homogène avec un maillage régulier du territoire, conforme à la mission de service public dévolue à La Poste. On note toutefois une densité nettement plus faible dans les bassins de vie de Chartres et des franges franciliennes (Nogent-le-Roi, Maintenon et Epernon).

Implantation des maisons de services au public et indication des distances en 2016



L'Eure-et-Loir compte en 2016 :

- 7 maisons de services au public (MSAP) ouvertes ;
- 5 MSAP en cours de réalisation ;
- 3 MSAP en projet.

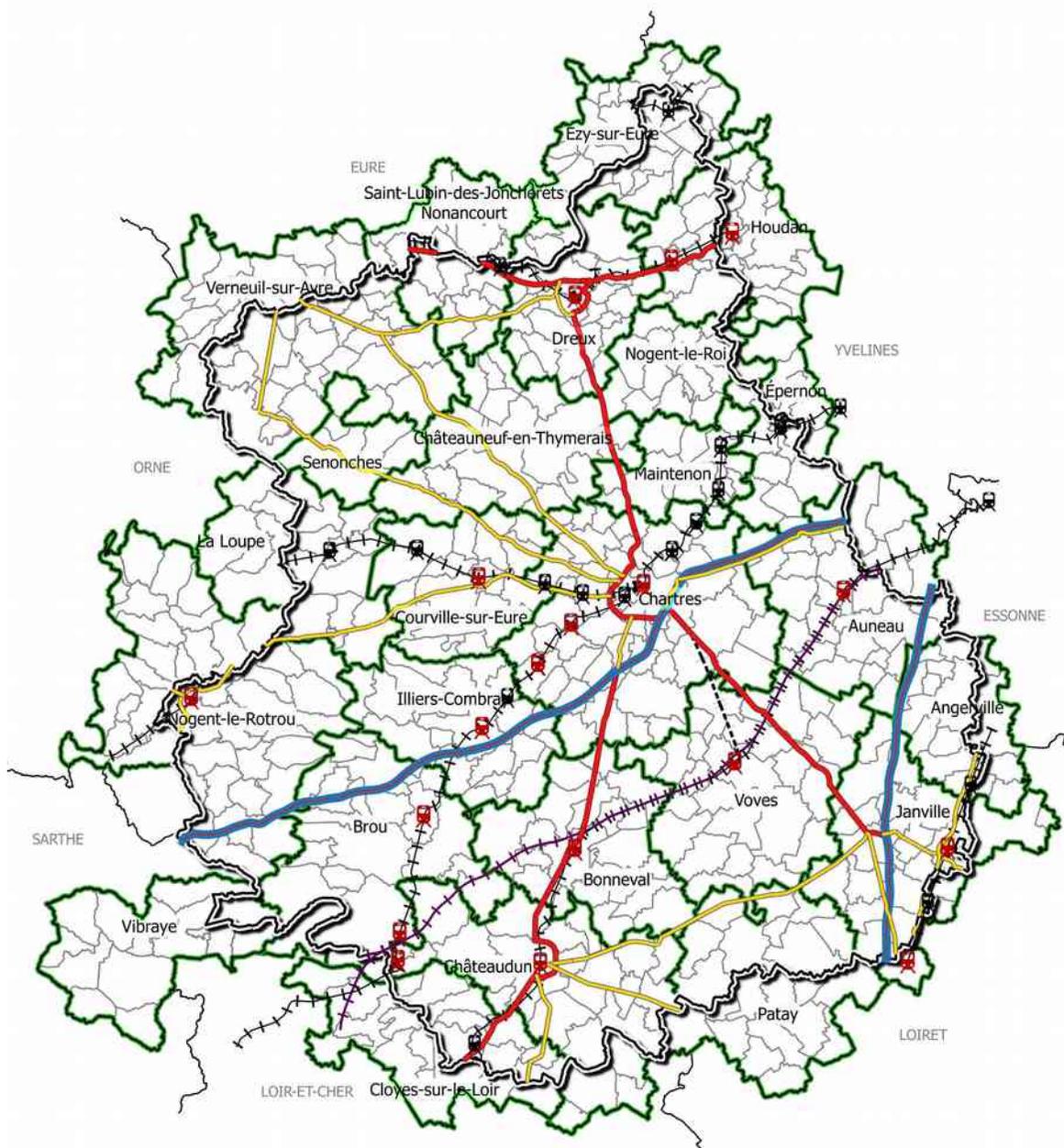
Les MSAP ouvertes ou en cours sont pour l'essentiel situées dans le Perche et dans la Beauce, c'est à dire dans des territoires très ruraux éloignés des grands pôles de Chartres et Dreux.

L'extension du réseau de MSAP (en cours et prévue) concerne également des territoires davantage péri-urbains, tels que Epernon, Courville-sur-Eure ou Ezy-sur-Eure.

On observe toutefois d'importantes zones non couvertes, dans les 2 agglomérations mais aussi dans les bassins de vie d'Auneau, Bonneval, Châteaudun, Châteauneuf en Thymerais ou encore Nogent-le-Roi et Maintenon pour les franges franciliennes.

Source : PREFECTURE 28
Production DDT 28

Carte des infrastructures routières et ferrées d'Eure-et-Loir



Le département d'Eure-et-Loir dispose d'un important réseau routier secondaire. Il est également traversé par 2 autoroutes et par plusieurs nationales. A noter que l'actuelle RN 154 reliant Dreux à Chartres et à Orléans fait l'objet d'un projet de concession autoroutière.

S'agissant des infrastructures de transport collectif en site propre, l'Eure-et-Loir est essentiellement concernée par la desserte ferroviaire TER avec les lignes :

- Paris – Chartres - Le Mans ;
- Paris – Dreux ;
- Chartres – Courtalain ;
- Paris – Auneau – Voves – Châteaudun.

Le département est traversé par une ligne TGV mais ne compte aucun point d'arrêt.

A noter que la ligne Chartres-Voves doit rouvrir au service voyageur en 2016 et qu'il est prévu de rouvrir ultérieurement la section Voves-Orléans.

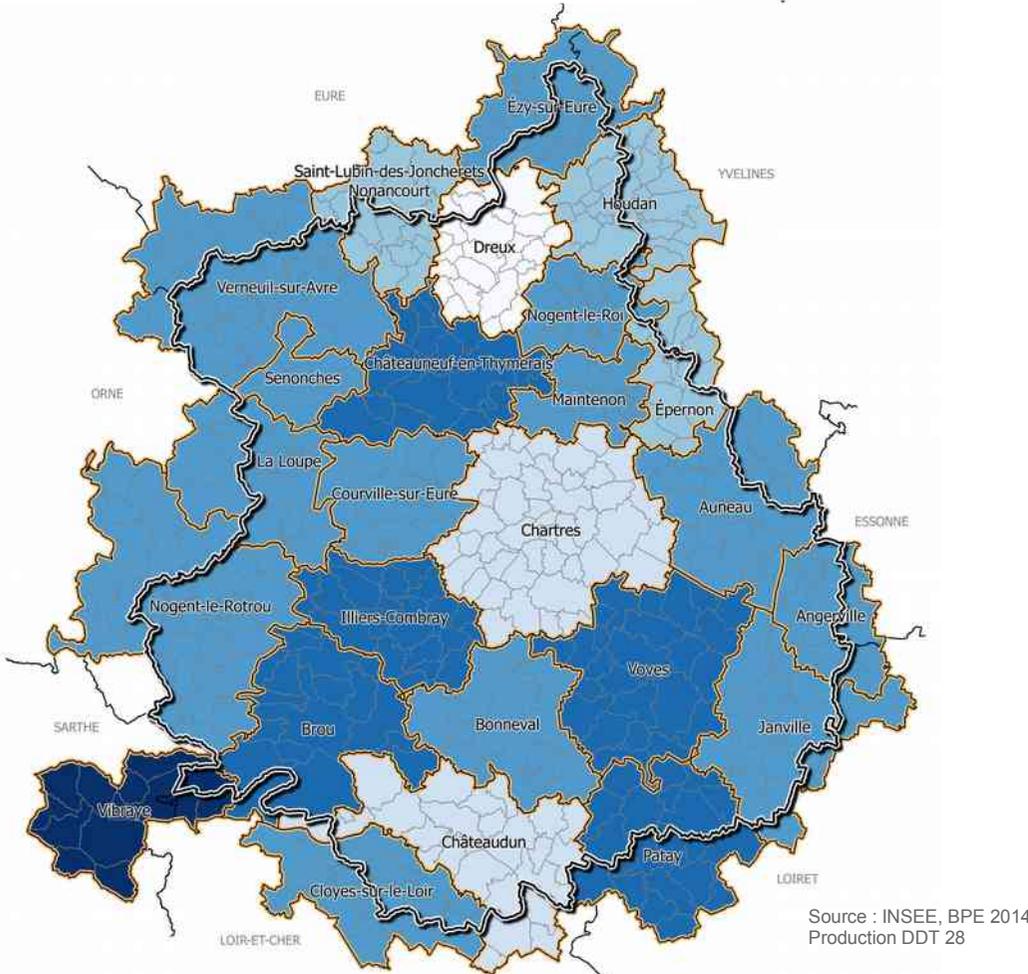
Il existe également une desserte par car (transbeauce) et des services de ramassage scolaire.

- Gares de voyageurs uniquement
- Gares de voyageurs et de fret
- Ligne TGV
- Lignes ferroviaires
- Future ligne
- Autoroute
- RN
- RD Grande circulation

3.3 TEMPS D'ACCES AUX PANIERS D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES - Panier d'équipements et de services "15-24 ans"

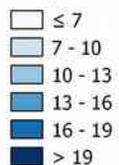
Temps d'accès au panier* d'équipements et de services "Jeunes" 15- 24 ans par bassin de vie

* liste en annexe



Source : INSEE, BPE 2014
Production DDT 28

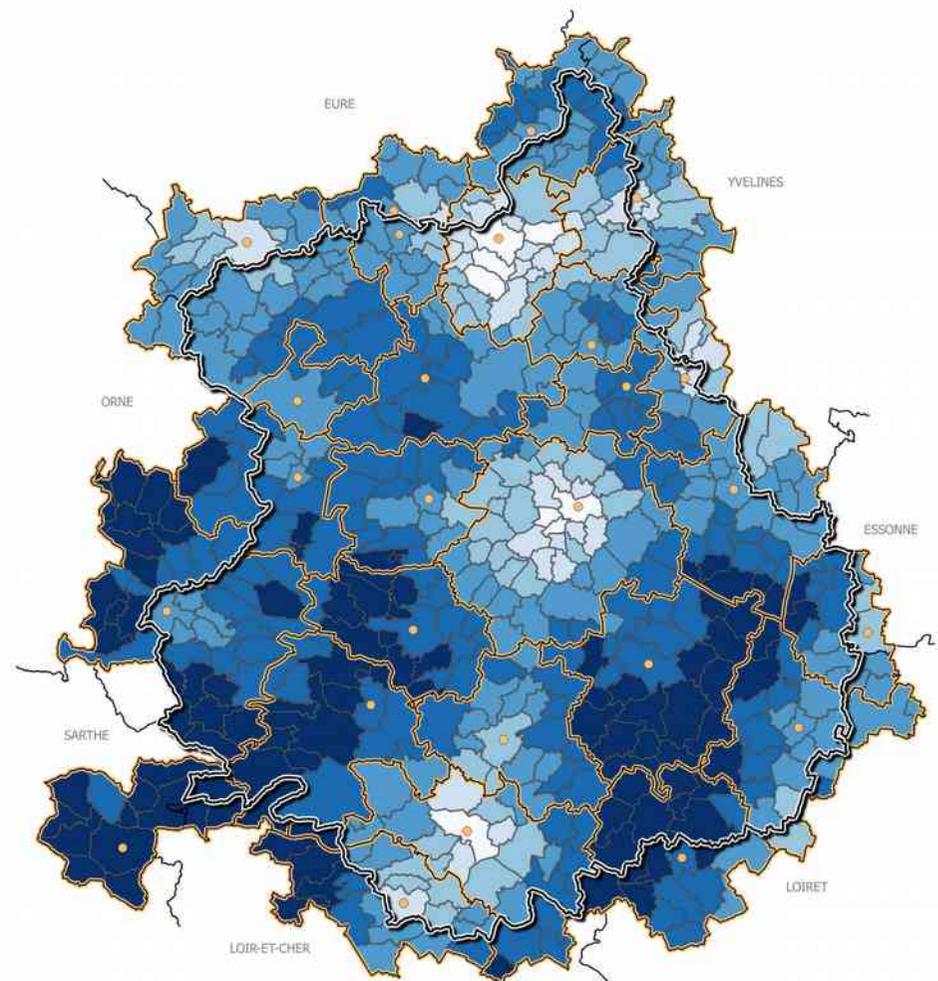
Temps d'accès en minutes



En Eure-et-Loir, le temps d'accès médian au panier d'équipements et de services "Jeunes" est d'environ 13 minutes. 4 communes se caractérisent par un temps d'accès supérieur à 26 minutes dont, en Eure-et-Loir, La Chapelle-Guillaume (208 habitants, bassin de vie de Vibraye) et La Bazoche-Gouet (1 263 habitants, bassin de vie de Brou). 102 communes (dont 64 en Eure-et-Loir) habitées par 7,2 % de la population de l'étude ont des temps d'accès supérieurs à 19 minutes.

Plusieurs secteurs géographiques présentent des temps d'accès élevés : la Beauce avec particulièrement les bassins de vie de Voves et Patay ; dans le Sud-Ouest, d'Illiers-Combray à Vibraye ; dans l'Ouest du département plus généralement, sauf autour de Verneuil-sur-Avre. Par ailleurs, la couronne péri-urbaine de Chartres se caractérise par des temps généralement supérieurs à la médiane départementale.

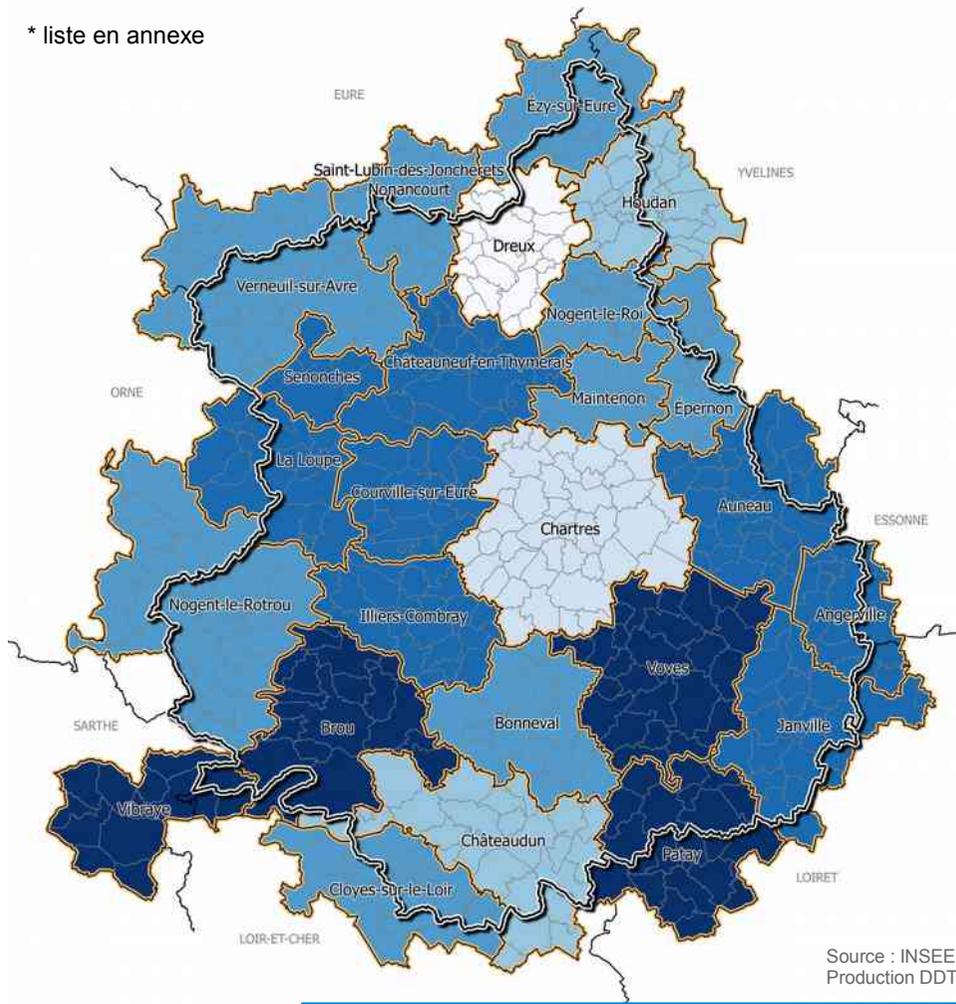
Temps d'accès au panier d'équipements et de services "Jeunes" 15- 24 ans par commune



3.3 TEMPS D'ACCES AUX PANIERS D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES - Panier d'équipements et de services "Parents"

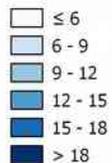
Temps d'accès au panier d'équipements et de services "Parents" 25-64 ans par bassin de vie

* liste en annexe

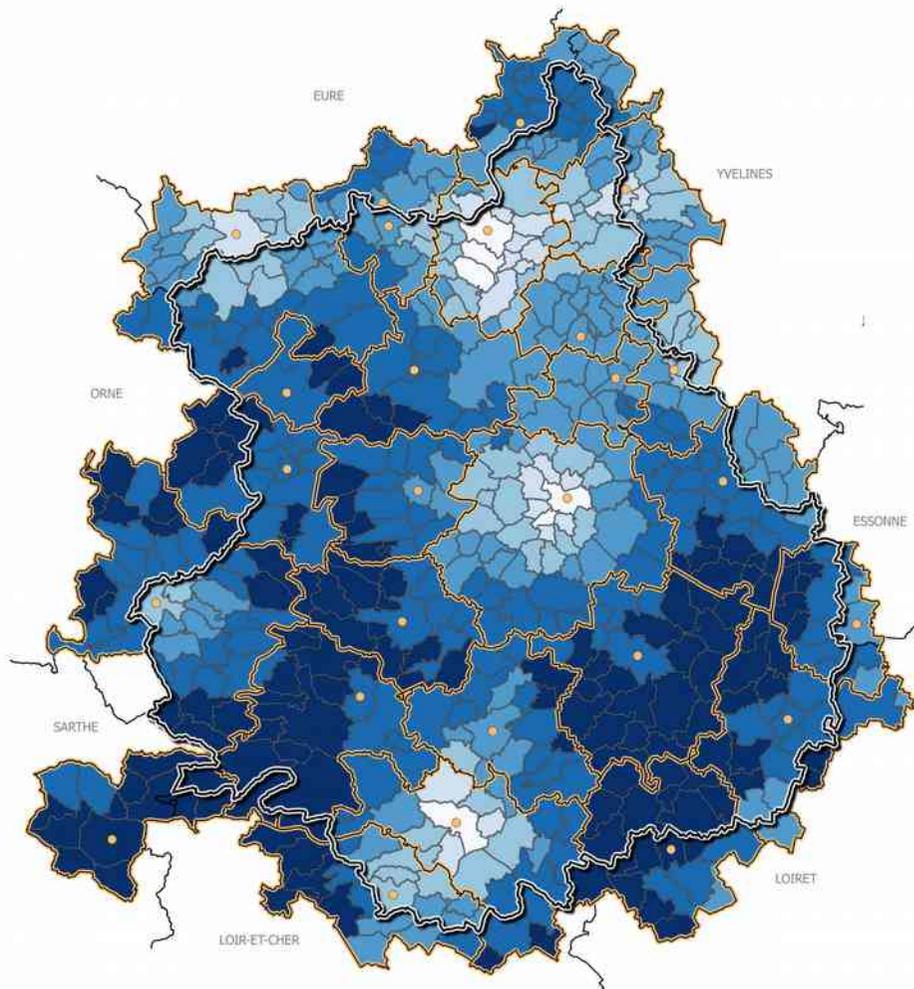


Source : INSEE, BPE 2014
Production DDT 28

Temps d'accès en minutes



Temps d'accès au panier d'équipements et de services "Parents" 25-64 ans par commune



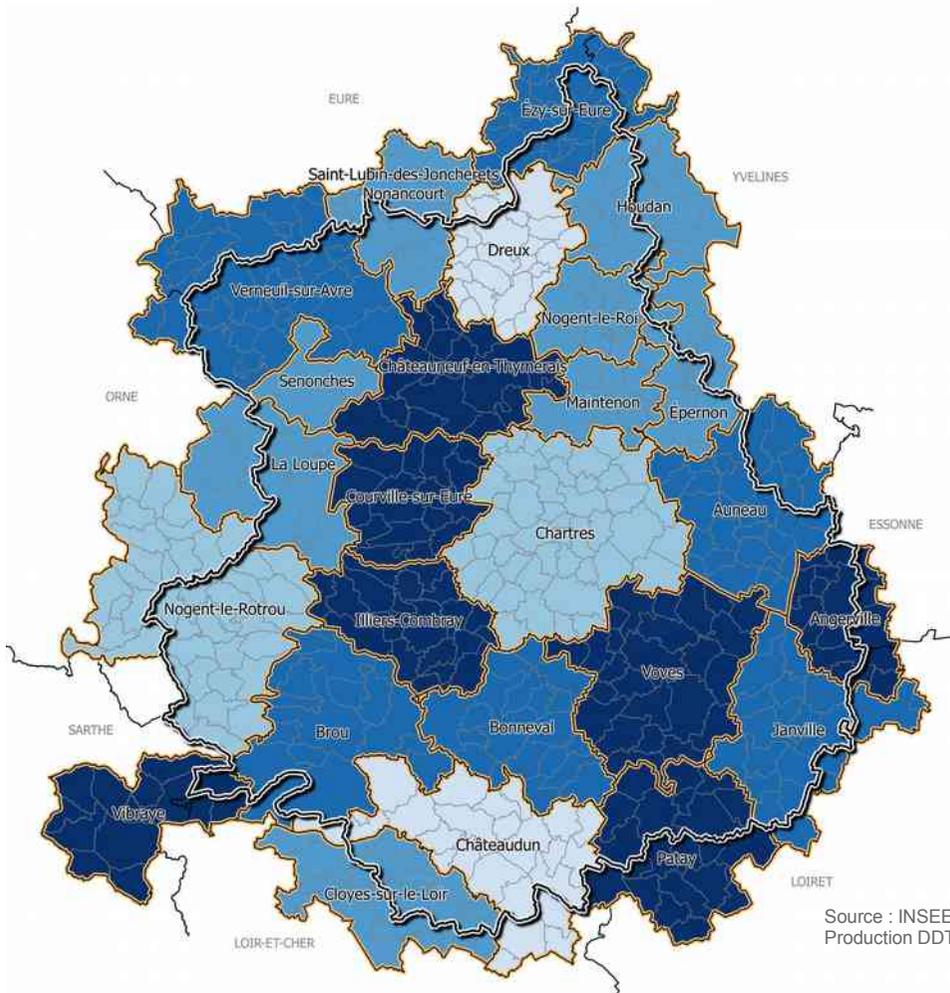
Le temps d'accès médian au panier "Parents" est de près de 12 minutes en Eure-et-Loir. Les temps d'accès à ce panier sont assez voisins de ceux du panier "jeunes" et les temps les plus élevés se retrouvent dans les mêmes secteurs géographiques : dans la Beauce, dans le Perche, particulièrement au sud. De même, des temps de trajet relativement longs caractérisent la couronne péri-urbaine de Chartres. À l'inverse, les temps d'accès les plus faibles s'observent au sein des bassins de vie organisés autour d'une commune pôle supérieur d'équipements et de services.

Les temps de trajets élevés observés peuvent être dus à plusieurs raisons : l'éloignement à l'égard des centres urbains et des équipements et services de la gamme supérieure (dans le cas du panier « parents » : maternité, gynécologues, magasins de produits surgelés ou lycées par exemple), la dissémination d'équipements et de services de gamme de proximité/intermédiaire sur un vaste territoire, et l'absence de voie à grande circulation reliée à un centre urbain.

3.3 TEMPS D'ACCES AUX PANIERS D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES - Panier d'équipements et de services "Seniors"

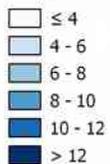
Temps d'accès au panier d'équipements et de services "Seniors" 65 ans et + par bassin de vie

* liste en annexe



Source : INSEE, BPE 2014
Production DDT 28

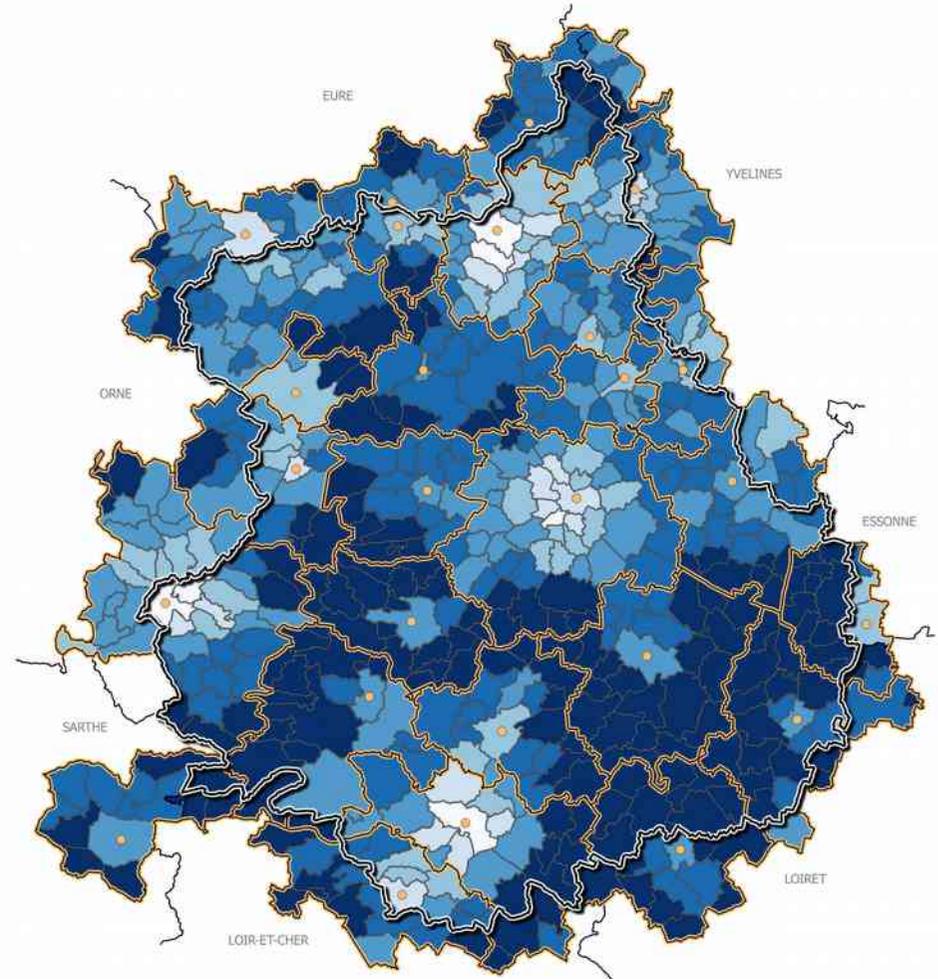
Temps d'accès en minutes



Le temps d'accès médian au panier "Seniors" est d'un peu plus de 8 minutes en Eure-et-Loir. Il est nettement inférieur à celui des paniers "Jeunes" et "Parents".

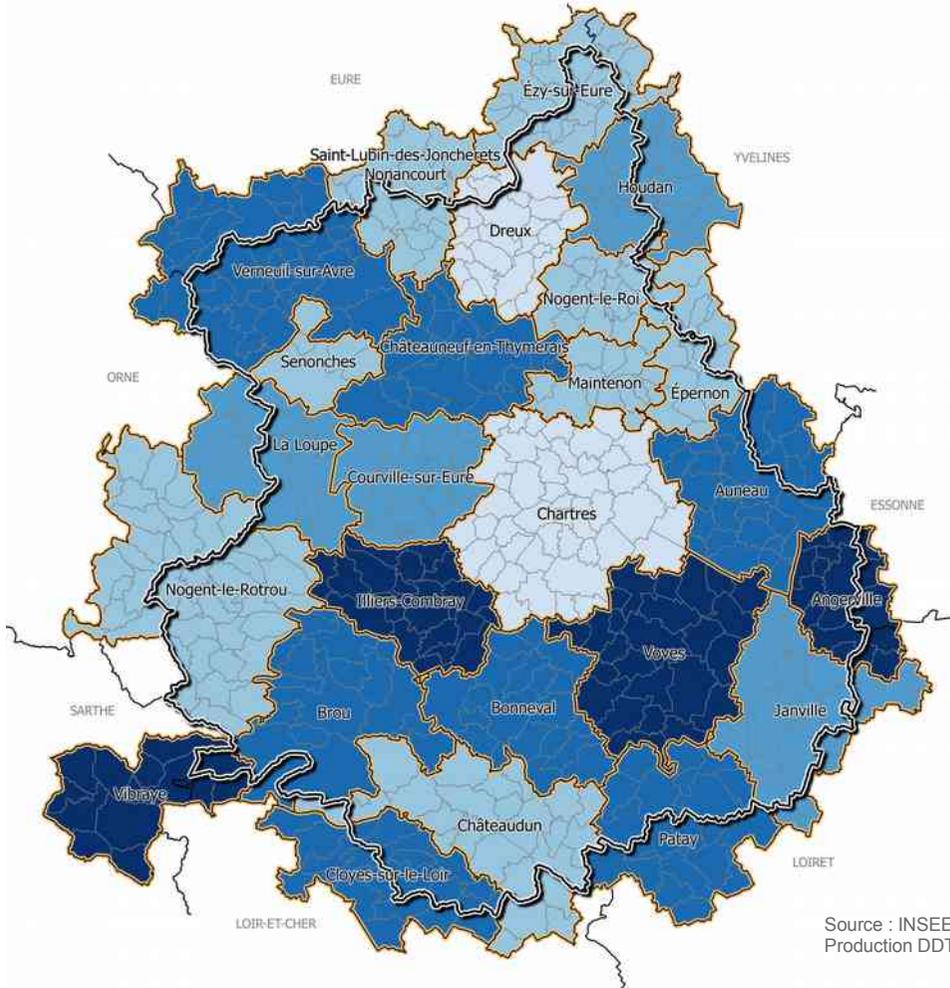
Bien que les contrastes soient moins forts, les secteurs dont les temps d'accès sont les plus importants sont similaires.

Temps d'accès au panier d'équipements et de services "Seniors" 65 ans et + par commune



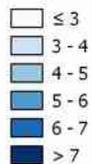
3.3 TEMPS D'ACCÈS AUX PANIERS D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES - Panier d'équipements et de services "Vie courante"

Temps d'accès au panier d'équipements et de services "Vie courante" par bassin de vie

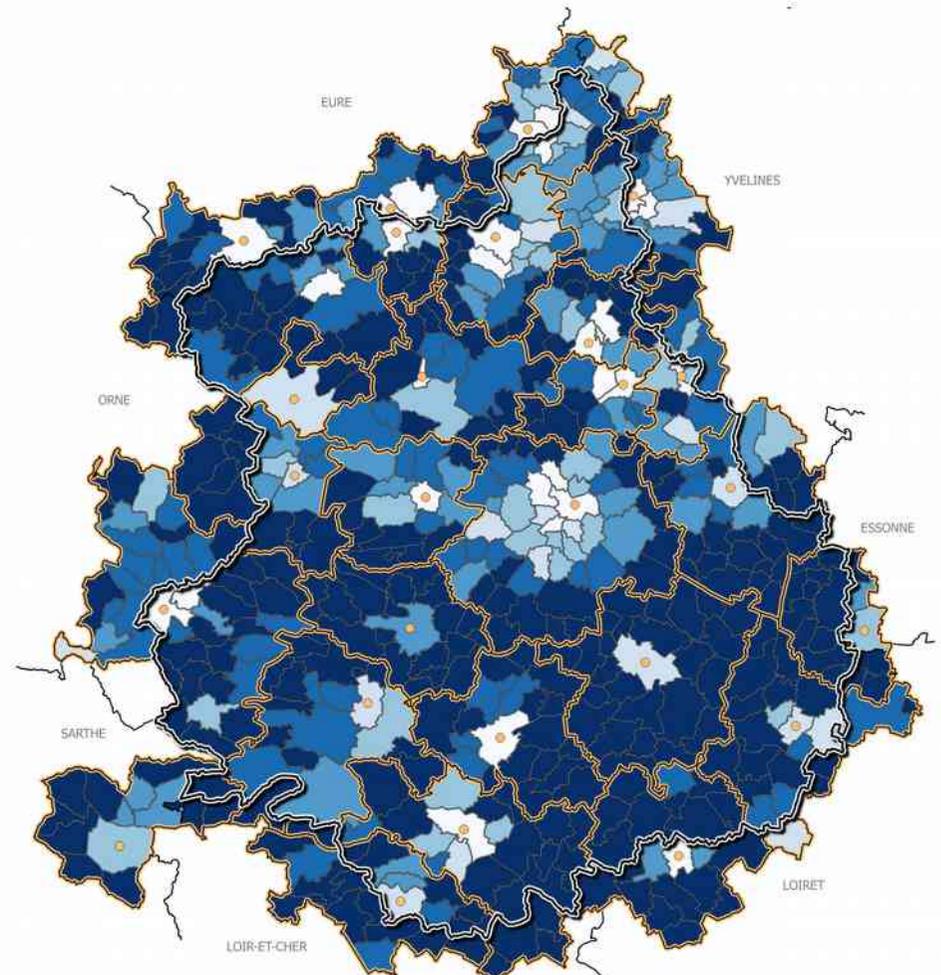


Source : INSEE, BPE 2014
Production DDT 28

Temps d'accès en minutes



Temps d'accès au panier d'équipements et de services "Vie courante" par commune



Les temps d'accès au panier d'équipements et de services "vie courante" sont inférieurs à ceux des paniers « jeunes » et « parents ». On retrouve à nouveau des temps plus longs en périphérie de Chartres, sauf à Maintenon, Epernon et Nogent-le-Roi où les temps sont inférieurs à 5 minutes.

L'ouest rural mieux équipé ?

Les cartes des densités en équipements et services par habitants semblent montrer que les bassins de vie ruraux (en particulier à l'ouest) sont mieux dotés en équipements et services que les pôles urbains. Il convient de nuancer ce constat car :

- la population est davantage disséminée dans de petites communes alors que les équipements sont le plus souvent concentrés dans les pôles des bassins de vie. Il en résulte un temps d'accès plus élevé dans le rural ;
- le rural présente une diversité en équipements moindre que les pôles urbains. L'offre se limite souvent à la gamme de proximité ou intermédiaire
- l'indicateur de densité est théorique et ne prend pas en compte les facteurs qui peuvent empêcher l'accessibilité réelle aux services : problèmes de mobilité physique, matérielle, psychologique.

Les territoires péri-urbains, en croissance démographique, ainsi que la Beauce, paraissent nettement sous-équipés en matière d'équipements commerciaux, médicaux et d'éducation

Les densités apparaissent globalement assez faibles dans les bassins de vie situés en périphérie de celui de Chartres. Ceci interroge car ces territoires connaissent depuis 15 ans une croissance démographique supérieure à la moyenne départementale (installation de nouveaux ménages à l'ouest et au sud de Chartres, solde naturel à l'est. De ce fait, en l'absence de création de nouveaux services et équipements, les densités sont amenées à diminuer si la tendance se poursuit.

On peut noter par ailleurs une importante "zone blanche" dans la Beauce.

Un déficit de l'offre médicale dans le péri-urbain et dans l'ouest "âgé"

S'agissant de l'offre "médicale", on observe un réel déficit dans la couronne péri-urbaine de Chartres et un maillage fragile dans l'ouest et le sud où la population est pourtant âgée. En effet, la densité de l'offre médicale y est faible à moyenne et le plus souvent concentrée dans le pôle du bassin de vie.

Si l'on considère de plus la tendance au vieillissement observée pour la majorité des bassins de vie, il y a un réel enjeu à maintenir ou à conforter l'offre existante.

L'offre à destination des jeunes insuffisante notamment dans les territoires jeunes et dynamiques

Concernant l'offre à destination des jeunes, on peut remarquer que certains secteurs parmi les plus jeunes et attractifs, tels que le bassin de vie de Châteauneuf-en-Thymerais, la couronne péri-urbaine de Chartres, la Beauce, Saint-Lubin-des-Joncherets, disposent d'une densité d'équipements d'éducation faible et pour beaucoup, de temps d'accès au panier "jeune" supérieur à la moyenne. Il y a un réel enjeu de maintien des jeunes sur le territoire si on ne répond pas à ces besoins.

L'offre à destination des jeunes présente également des temps d'accès importants à l'ouest où la population est plus âgée. Ceci peut toutefois constituer un handicap dans le cadre d'une stratégie d'accueil de jeunes ménages.

Une présence de pôle-emplois insuffisante dans les territoires économiquement les plus touchés

On ne compte qu'une seule agence pôle emploi dans les 6 bassins de vie du sud-ouest (à Châteaudun) alors que ce territoire enregistre des taux de chômage et une part de sans diplômés élevés.

SYNTHESE

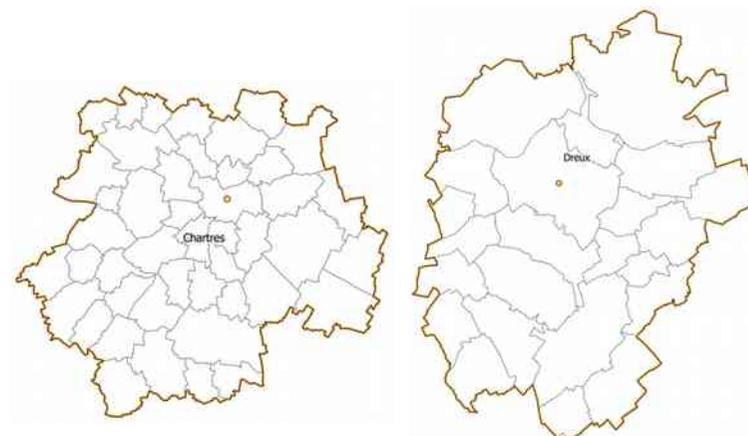
Synthèse par secteur

Secteurs des 2 agglomérations de Chartres et Dreux (périmètres des bassins de vie)

Chartres : Territoire en croissance de population mais uniquement du fait du solde naturel car le solde migratoire est déficitaire, en particulier dans le pôle. Le territoire est plutôt jeune mais le vieillissement est rapide. De forts écarts sont constatés entre le pôle qui concentre différentes populations fragiles (familles monoparentales, pauvreté, chômeurs) et l'ensemble du bassin de vie. Bon maillage territorial avec plusieurs pôles intermédiaires et de proximité.

Dreux : Le bassin de vie est en déclin démographique malgré un solde naturel élevé, mais qui ne compense pas le solde migratoire. La population est jeune mais le vieillissement s'accélère. Le territoire concentre de nombreuses difficultés sociales, en particulier dans le pôle (un chômage très élevé et en particulier pour les moins de 25 ans, une pauvreté accentuée, de nombreuses familles monoparentales, des diplômés moins élevés). Le territoire est bien maillé en pôles de proximité.

Ces 2 bassins de vie se caractérisent par un très bon niveau d'équipements et de services et ne laissent pas apparaître de déficit particulier.



Secteurs des franges franciliennes : Ezy sur Eure, Houdan, Nogent-le-Roi, Maintenon, Epernon, Auneau, Angerville

Les 7 bassins de vie composant ce secteur disposent de caractéristiques voisines : une population en croissance, plutôt en raison du solde naturel (sauf Houdan et Angerville qui ont en plus un solde migratoire élevé). En effet, contrairement à la période 1960-1990, le solde migratoire n'est plus le moteur de la croissance du territoire. Celui-ci reste certes attractif, avec de nombreuses arrivées, notamment de franciliens, mais il enregistre dans le même temps de nombreux départs.

La population est jeune et on note des indicateurs de fragilité sociale inférieurs à la moyenne (moins de chômeurs, d'emplois précaires, de ménages pauvres,...). A noter qu'Angerville dispose d'une population plus jeune avec la particularité de voir l'indice de jeunesse augmenter. A contrario, les revenus y sont un peu plus faibles que dans les 6 autres bassins de vie.

Le maillage territorial est globalement dense, excepté pour Angerville avec un seul pôle de proximité en plus du pôle intermédiaire d'Angerville.

Au regard de la population de ce secteur, on observe des temps d'accès relativement longs au panier "jeune" pour Maintenon et Angerville (> 16 min) et au panier "parent" pour Auneau et Angerville. De même, la densité en équipements de loisirs est faible à Angerville, Maintenon et Ezy-sur-Eure, ces 2 derniers bénéficient toutefois de la proximité de Chartres et Dreux.

De plus, on observe des temps d'accès nettement plus élevés que la moyenne à Angerville pour le panier "vie courante", en raison vraisemblablement du maillage plus faible du territoire.

A noter enfin que la densité médicale est faible sur le secteur, particulièrement à Maintenon, dans un contexte de vieillissement de la population.

Un secteur en croissance démographique modéré et qui semble moins bien équipé que la moyenne au regard de la densité de sa population. On note d'importants déficits pour Maintenon et Angerville.



Secteur couronne ouest et sud de Chartres : Châteauneuf en Thymerais, Courville-sur-Eure, Illiers-Combray, Bonneval, Voves

Il s'agit du secteur départemental dont la démographie est la plus dynamique. Celle-ci repose avant tout sur un fort solde migratoire (TCAM supérieur à 1 excepté Châteauneuf à 0,49) et sur un solde naturel positif (plus fort à Châteauneuf). La population est globalement plus jeune que la moyenne mais avec des écarts significatifs entre d'une part, Courville-sur-Eure et Châteauneuf-en-Thymerais, plus jeunes et d'autre part, Illiers-Combray et Bonneval, plus âgés.

Le taux de chômage est inférieur à la moyenne. Celui des jeunes est plus élevé à Bonneval et Illiers-Combray mais les jeunes y sont aussi moins nombreux. La population est globalement plus diplômée que la moyenne (sauf Illiers-Combray), on compte peu de familles monoparentales et des revenus dans la moyenne (supérieurs à Courville-sur-Eure, inférieurs à Illiers-Combray).

Concernant l'offre d'équipements et de services, on remarque un très faible maillage du territoire en pôle de proximité. En effet, en dehors du pôle de chaque bassin de vie, on ne compte aucun autre pôle à Illiers-Combray et 1 seul pour les bassins de vie de Voves, Bonneval et Châteauneuf-en-Thymerais. La croissance démographique étant par ailleurs plus forte dans les communes rurales que dans les pôles, ceci ne peut que contribuer à réduire l'accessibilité aux services. Pour l'ensemble des 5 bassins de vie, la densité de l'offre apparaît très faible, exceptée pour les équipements de loisirs (sport et culture). La densité de médecins généralistes paraît également faible, notamment à Bonneval et Courville-sur-Eure qui comptent parmi les bassins de vie les moins denses d'Eure-et-Loir.

S'agissant des temps d'accès, ils sont relativement importants pour l'ensemble des paniers, dans la moyenne haute, compris entre 13 et 19 min pour les paniers "jeunes" et "parents".

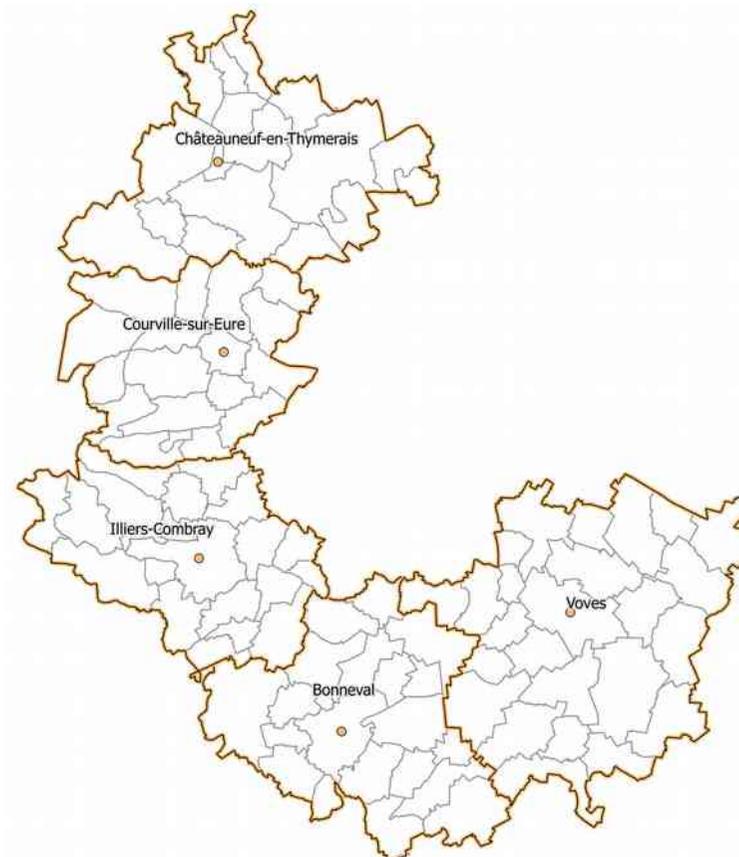
Ce secteur se caractérise par un fort dynamisme démographique et des fragilités sociales inférieures à la moyenne, mais aussi par une insuffisance de l'offre de services et d'équipements, en décalage avec l'évolution récente.

Saint-Lubin-des-Joncherets - Nonancourt :

Ce bassin de vie est en croissance démographique à la fois en raison du solde migratoire et du solde naturel. La population est plutôt jeune mais connaît un taux de chômage élevé (y compris parmi les moins de 25 ans), avec de nombreuses familles monoparentales, de non diplômés et de revenus en moyenne plus faibles.

Le territoire présente un bon maillage en pôles de proximité (4 en plus du pôle intermédiaire). La densité est en revanche faible concernant les services commerciaux, médico-sociaux et éducatifs. Il possède en revanche 2 antennes pôles emplois et les temps d'accès aux 4 paniers sont faibles.

Un territoire en croissance démographique, mais avec de nombreuses difficultés sociales et une offre éducative, médicale et commerciale qui semble en retrait par rapport à la moyenne.



Secteur Beauce sud : Janville, Patay, Châteaudun, Cloyes

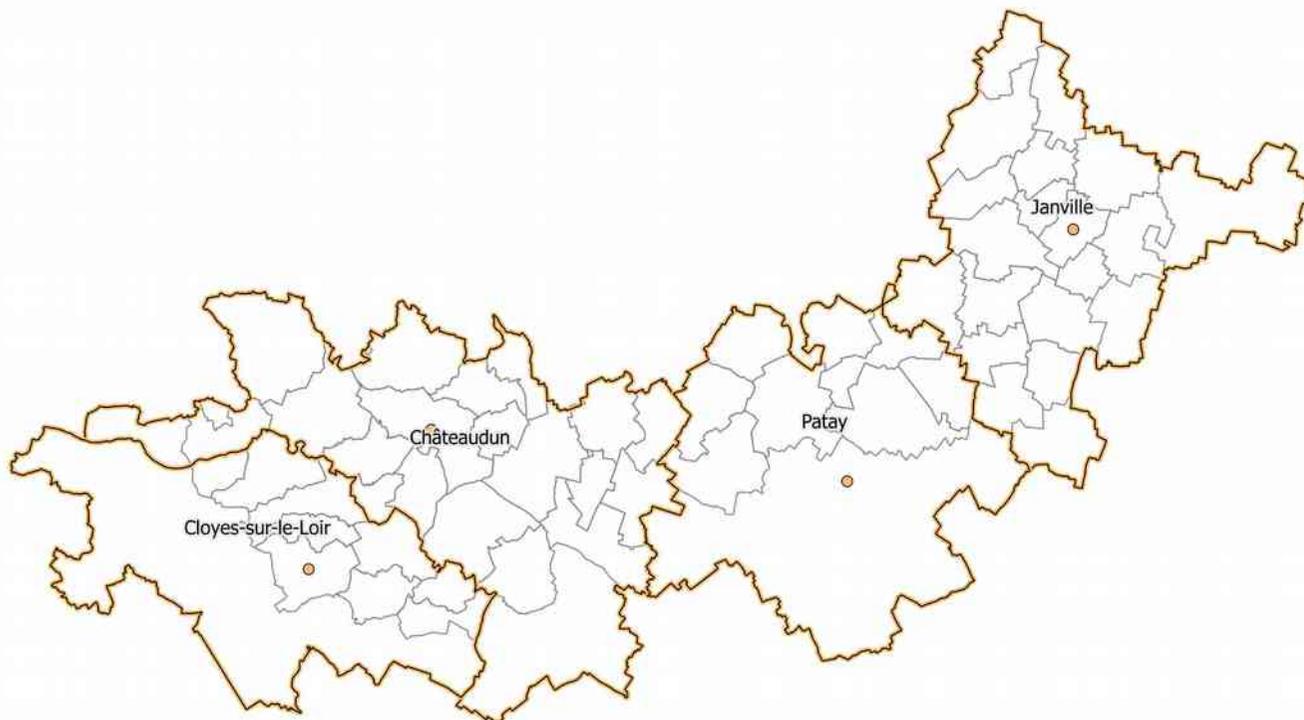
A l'exception de Châteaudun, ce secteur est en croissance démographique, en particulier à Janville. Toutefois, il n'y a pas d'homogénéité entre les territoires. En effet, le solde migratoire est positif pour Cloyes-sur-le-Loir et Janville mais négatif ailleurs. Le solde naturel est positif à Janville et Patay mais négatif à Cloyes-sur-le-Loir et nul à Châteaudun. La population est particulièrement âgée à Cloyes-sur-le-Loir et un peu plus jeune que la moyenne à Patay (principalement pour les communes du Loiret). Châteaudun cumule un certain nombre de fragilités : chômage élevé à 12%, emplois précaires, ménages d'une personne, davantage de non diplômés et des revenus plus faibles. Janville et Patay possèdent des revenus moyens dans la moyenne départementale, contrairement à Cloyes, qui comme Châteaudun, se caractérise par des revenus plus modestes.

Le territoire se caractérise par un maillage faible, en particulier pour Janville qui ne possède aucun pôle intermédiaire mais 3 pôles de proximité. Les densités d'équipements montrent un déficit pour les commerces et les services médicaux sociaux à Patay et dans une moindre mesure à Cloyes-sur-le-Loir.

Concernant les temps d'accès, ils sont plutôt faibles, excepté pour Patay (les temps d'accès pour les jeunes y sont d'ailleurs très élevés). A noter une zone à cheval sur les bassins de vie de Châteaudun et Patay où de nombreuses communes sont très éloignées des services "vie courante" (plus de 10 min).

Ce secteur est assez hétérogène. Il comprend :

- **Châteaudun : un bassin de vie bien équipé mais fragilisé par la crise économique ;**
- **Cloyes-sur-le-Loir : un bassin de vie âgé qui accueille des ménages retraités (28 % des nouveaux arrivants entre 2003 et 2008 étaient retraités). L'offre de service semble légèrement déficitaire du point de vue médico-social et commercial.**
- **Patay et Janville : bassins de vie en croissance démographique (influence de l'aire urbaine d'Orléans) dont le maillage territorial est faible et les temps d'accès aux paniers parents et jeunes particulièrement élevés et potentiellement inadaptés à une poursuite de la croissance démographique.**



Secteur du Perche : Verneuil sur Avre, Senonches, La Loupe, Nogent-le-Rotrou, Brou

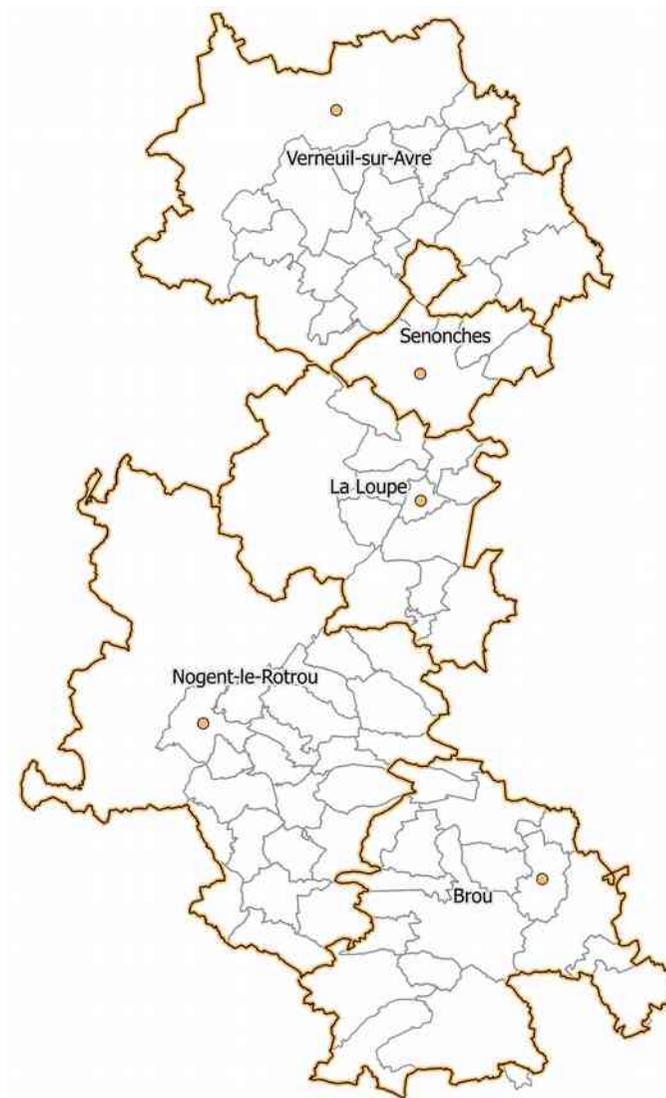
Les 5 bassins de vie du Perche présentent des caractéristiques proches : une population comptant moins de jeunes et plus de personnes âgées, davantage de personnes seules, un taux de chômage supérieur à la moyenne départementale (sauf Brou dans la moyenne), des revenus plus modestes, un taux de pauvreté supérieur à 14,7% (11,3% en Eure-et-loir), un niveau de diplôme plus faible. Concernant l'évolution démographique, il y a 2 bassins de vie en croissance (La Loupe et Brou), les 3 autres étant en déclin. Le solde naturel est négatif ou nul pour les 5 territoires, le solde migratoire étant par contre positif pour les territoires de La Loupe, Brou et Senonches mais négatif à Nogent le Rotrou et Verneuil sur Avre.

S'agissant de l'offre d'équipements et de services, le maillage du territoire en pôles de proximité est plus faible que sur l'est du département mais reste néanmoins supérieur à la couronne ouest et sud de Chartres. Les taux de densité d'équipements et de services affichent des valeurs élevées, sans doute en raison de la densité de population plus faible du territoire. En revanche, la densité de médecins généralistes est faible pour les bassins de vie de Brou, Nogent-le-Rotrou et La Loupe alors qu'il s'agit de territoires se caractérisant par une forte proportion de personnes âgées.

Les temps d'accès au panier "jeunes" sont supérieurs à la moyenne pour Brou et La Loupe, de même que pour le panier "parents" pour lequel il faut ajouter Senonches. Ceci peut constituer un handicap pour l'accueil de jeunes ménages. Les temps d'accès au panier "séniors" sont inférieurs à 10 minutes, sauf pour Verneuil et Brou.

Enfin, les temps d'accès au panier "vie courante" sont inférieurs à 7 minutes, mais on observe de forts écarts à l'échelle communale, notamment dans les bassins de vie possédant un faible maillage en pôle de proximité. C'est par exemple le cas des communes situées entre les bassins de vie de Nogent-le-rotrou et La loupe.

Le Perche est un territoire attractif qui vieillit et qui semble présenter un déficit de services médico-sociaux pour cette catégorie de population. Par ailleurs, il attire de nouveaux ménages mais les temps d'accès élevés au panier jeune risquent de limiter l'attractivité du territoire pour de jeunes ménages.



ANNEXES

LES ÉQUIPEMENTS DE LA BASE PERMANENTE DES ÉQUIPEMENTS 2014 (INSEE)

Services aux particuliers	Commerces	Sport, loisirs et culture
Police	Hypermarché	Bassin de natation
Gendarmerie	Supermarché	Boulodrome
Cour d'appel	Grande surface de bricolage	Tennis
Tribunal de grande instance	Supérette	Équipement de cyclisme
Tribunal d'instance	Épicerie	Domaine skiable
Conseil de prud'hommes	Boulangerie	Centre équestre
Tribunal de commerce	Boucherie charcuterie	Athlétisme
Réseau spécialisé Pôle emploi	Produits surgelés	Terrain de golf
Réseau de proximité Pôle emploi	Poissonnerie	Parcours sportif
Réseau partenarial Pôle emploi	Librairie papeterie journaux	Sports de glace
DGFIP	Magasin de vêtements	Plateaux ou terrains de jeux extérieurs
DRFIP	Magasin d'équipements du foyer	Salles spécialisées
DDFIP	Magasin de chaussures	Terrain de grands jeux
Banque, Caisse d'Épargne	Magasin d'électroménager / audio-vidéo	Salle de combat
Pompes funèbres	Magasin de meubles	Salle non spécialisée
Bureau de poste	Magasin d'articles de sports et de loisirs	Roller-Skate-Vélo bicross ou freestyle
Relais poste commerçant	Magasin de revêtements murs et sols	Bowling
Agence postale communale	Droguerie quincaillerie bricolage	Salle de remise en forme
Réparation auto et de matériel agricole	Parfumerie	Salle multisports
Contrôle technique automobile	Horlogerie Bijouterie	Sports nautiques
Location auto-utilitaires légers	Fleuriste	Baignade aménagée
École de conduite	Magasin d'optique	Port de plaisance - Mouillage
Maçon	Station-service	Boucle de randonnée
Plâtrier peintre		Cinéma
Menuisier, charpentier, serrurier		Théâtre
Plombier, couvreur, chauffagiste		
Électricien		
Entreprise générale du bâtiment		
Coiffure		
Vétérinaire		
Agence de travail temporaire		
Restaurant		
Agence immobilière		
Blanchisserie-Teinturerie		
Soins de beauté		

Enseignement	Services médico-sociaux
École maternelle	Personnes âgées : hébergement
Classe maternelle de RPI dispersé	Personnes âgées : soins à domicile
École élémentaire	Personnes âgées : services d'aide
Classe élémentaire de RPI dispersé	Personnes âgées : foyer restaurant
Collège	Personnes âgées : services de repas à domicile
Lycée d'ens. Général et/ou technologique	Garde d'enfant d'âge préscolaire
Lycée d'enseignement professionnel	Enfants handicapés : hébergement
Lycée technique et/ou professionnel agricole	Enfants hand. : serv. à domicile ou ambulatoires
SGT : Section d'ens. général et technologique	Adultes handicapés : hébergement
SEP : Section d'ens. professionnel	Adultes handicapés : services
Section Technicien Supérieur, CPGE	Travail protégé
Formation santé	Aide sociale à l'enfance : hébergement
Formation commerce	Aide sociale à l'enfance : action éducative
Autre formation post bac non universitaire	CHRS : centre d'héberg. et de réadapt. sociale
Unité de Formation et de Recherche	Centre provisoire d'hébergement
Institut universitaire	Centre accueil demandeur d'asile
École d'ingénieurs	Autres étab. pour adultes et familles en difficulté
Enseignement général supérieur privé	Établissement santé court séjour
Autre enseignement supérieur	Établissement santé moyen séjour
École d'enseignement supérieur agricole	Établissement santé long séjour
Centre de formation d'apprentis	Établissement psychiatrique
GRETA	Centre lutte cancer
Centre dispensant de la form. Cont. agricole	Urgences
Formation aux métiers du sport	Maternité
Centre dispensant des form. D'apprent. agricole	Centre de santé
Autre formation continue	Structures psychiatriques en ambulatoire
Résidence universitaire	Centre médecine préventive
Restaurant universitaire	Dialyse
	Hospitalisation à domicile
	Maison de santé pluridisciplinaire
	Pharmacie
	Laboratoire d'analyses médicales
	Ambulance

LES ÉQUIPEMENTS DE LA BASE PERMANENTE DES ÉQUIPEMENTS 2014 (INSEE)

Services médico-sociaux (suite)	Transport	Tourisme
Transfusion sanguine	Taxi	Agence de voyage
Établissement thermal	Aéroport	Hôtel homologué
Médecin omnipraticien	Gare avec TGV (train à grande vitesse)	Camping homologué
Spécialiste en cardiologie	Gare sous convention avec l'État	Services de réserv. et d'inform. touristique
Spécialiste en dermatologie vénéréologie	Gare sous conv. avec les conseils régionaux	
Spécialiste en gynécologie médicale		
Spécialiste en gynécologie obstétrique		
Spécialiste en gastro-entérologie hépatologie		
Spécialiste en psychiatrie		
Spécialiste en ophtalmologie		
Spécialiste en oto-rhino-laryngologie		
Spécialiste en pédiatrie		
Spécialiste en pneumologie		
Spéc. en radiodiagnostic et imagerie médicale		
Spécialiste en stomatologie		
Chirurgien dentiste		
Sage-femme		
Infirmier		
Masseur kinésithérapeute		
Orthophoniste		
Orthoptiste		
Pédicure-podologue		
Audio prothésiste		
Ergothérapeute		
Psychomotricien		

LES GAMMES D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES

Gamme de proximité	Gamme intermédiaire	Gamme supérieure
Banque, Caisse d'Epargne	Police, gendarmerie	Pôle emploi : réseau de proximité
Bureau de poste, relais poste, agence postale	Centre de finances publiques	Location d'automobiles et d'utilitaires légers
Réparation automobile et de matériel agricole	Pompes funèbres	Agence de travail temporaire
Maçon	Contrôle technique automobile	Hypermarché
Plâtrier, peintre	Ecole de conduite	Produits surgelés
Menuisier, charpentier, serrurier	Vétérinaire	Poissonnerie
Plombier, couvreur, chauffagiste	Blanchisserie, teinturerie	Lycée d'ens. général et/ou technologique
Electricien	Supermarché	Lycée d'enseignement professionnel
Entreprise générale du bâtiment	Librairie, papeterie, journaux	Etablissement de santé de court séjour
Coiffure	Magasin de vêtements	Etablissement de santé de moyen séjour
Restaurant	Magasin d'équipements du foyer	Etablissement de santé de long séjour
Agence immobilière	Magasin de chaussures	Etablissement psychiatrique
Soins de beauté	Magasin d'électroménager / audio-vidéo	Urgences
Epicerie, supérette	Magasin de meubles	Maternité
Boulangerie	Magasin d'articles de sports et de loisirs	Centre de santé
Boucherie, charcuterie	Droguerie, quincaillerie, bricolage	Structures psychiatriques en ambulatoire
Fleuriste	Parfumerie	Spécialiste en cardiologie
Ecole maternelle	Horlogerie, bijouterie	Spécialiste en dermatologie et vénéréologie
Ecole élémentaire	Magasin d'optique	Spécialiste en gynécologie
Médecin omnipraticien	Station service	Spécialiste en gastro-entérologie, hépatologie
Chirurgien dentiste	Collège	Spécialiste en psychiatrie
Infirmier	Sage-femme	Spécialiste en ophtalmologie
Masseur kinésithérapeute	Orthophoniste	Spécialiste en oto-rhino-laryngologie
Pharmacie	Pédicure, podologue	Spécialiste en pédiatrie
Taxi	Laboratoire d'analyses et de biologie médicale	Spéc. en radiodiagnostic et imagerie médicale
Boulodrome	Ambulance	Orthoptiste
Tennis	Personnes âgées : hébergement	Audio prothésiste
Salle ou terrain multisports	Personnes âgées : soins à domicile	Enfants handicapés : hébergement
Salle de sport spécialisée	Personnes âgées : services d'aide	Enfants hand. : serv. à domicile ou ambulatoires
Terrain de grands jeux	Garde d'enfant d'âge préscolaire	Adultes handicapés : hébergement
	Gare	Adultes handicapés : services
	Bassin de natation	Travail protégé
	Athlétisme	Aide sociale à l'enfance : hébergement
	Roller, skate, vélo bicross ou freestyle	Cinéma
		Théâtre

LES AIRES URBAINES

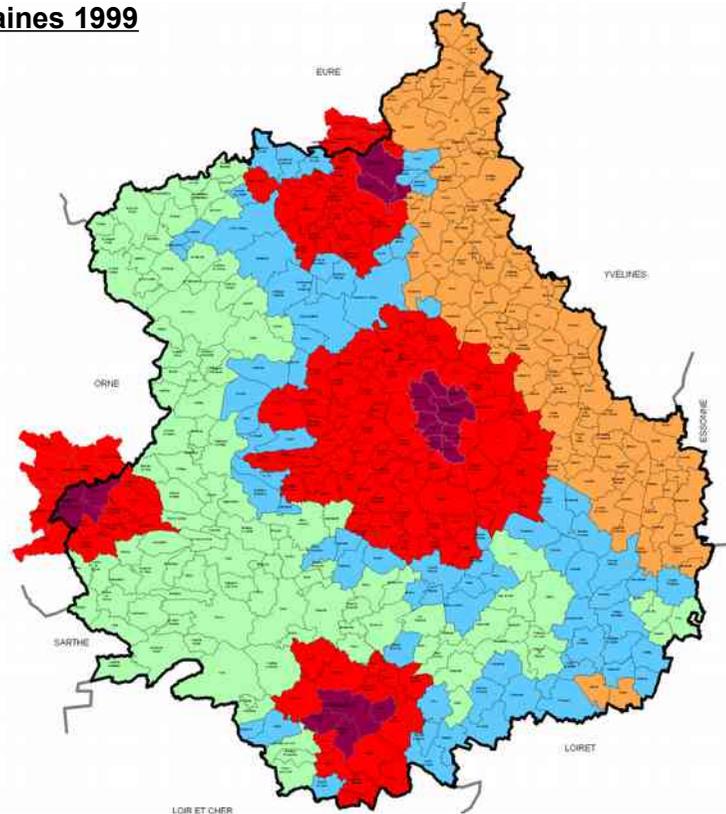
Une aire urbaine ou "grande aire urbaine" est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

L'Eure-et-Loir comprend 2 grandes aires urbaines (Chartres et Dreux) et subit également l'influence des aires urbaines de Paris (franges franciliennes) et d'Orléans au sud. Les franges franciliennes sont ainsi bien mises en relief avec au moins 40% de la population qui travaille en Ile de France.

En comparant le zonage de 1999 et celui de 2010, il est intéressant de noter les 2 évolutions suivantes :

- l'aire urbaine de Chartres progresse fortement vers l'ouest et le sud : ceci correspond aux zones démographiquement les plus dynamiques ;
- l'aire urbaine d'Orléans progresse fortement au sud du département.

Aires urbaines 1999



Aires urbaines 2010

Grands pôles urbains

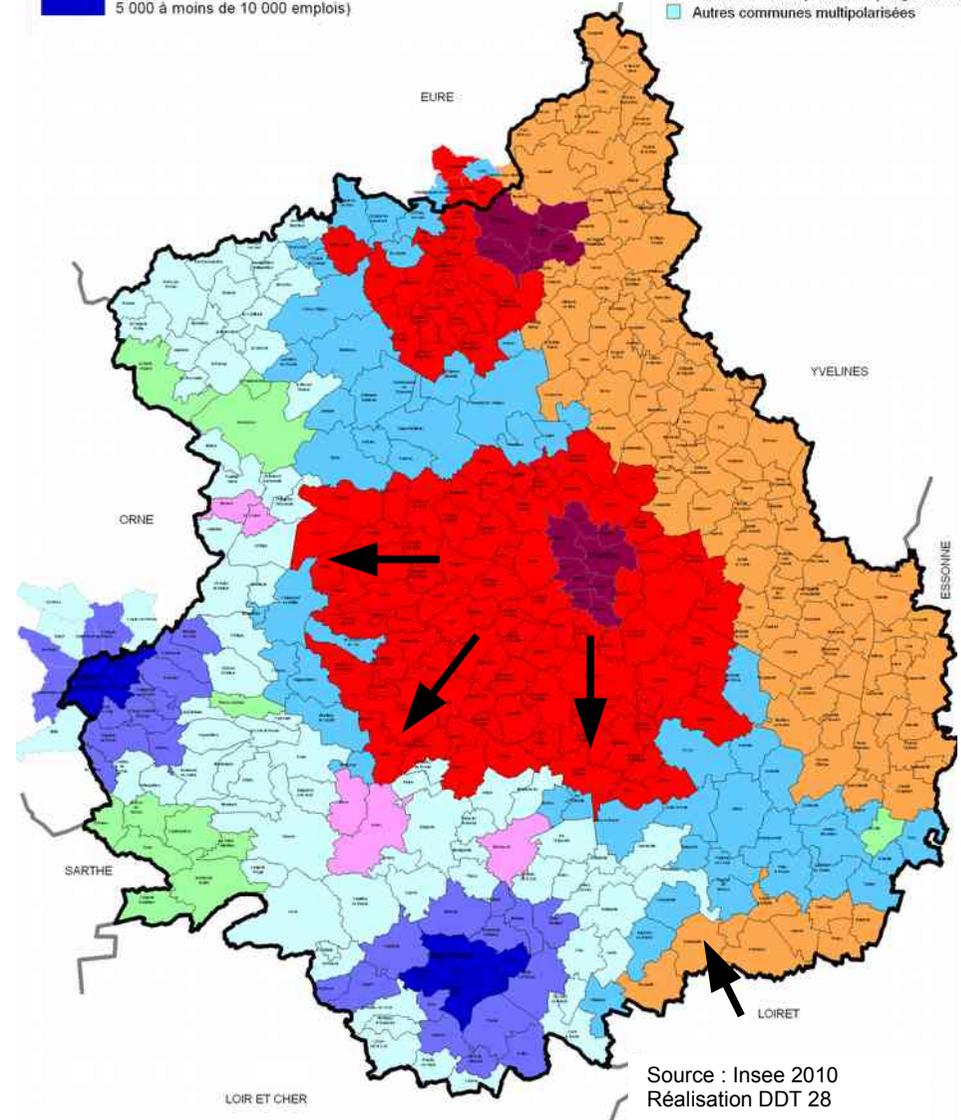
(unités urbaines comptant au moins 10 000 emplois)

Pôles moyens

(unités urbaines comptant de 5 000 à moins de 10 000 emplois)

AIRES URBAINES 2010

- Communes isolées hors influence des pôles
- Grandes Aires Urbaines (Pôle Urbain hors E&L)
- Paris et Orléans
- Grandes Aires Urbaines d'Eure-et-Loir
- Chartres et Dreux
- Moyennes Aires
- Châteaudun et Nogent-le-Rotrou
- Petites Aires
- Bonneval, Brou et La Loupe
- Communes multipolarisées par grandes AU
- Autres communes multipolarisées



Source : Insee 2010
Réalisation DDT 28

Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir

Adresse : 17 place de la République - CS 40517 – 28 008 Chartres cedex

Téléphone : 02 37 20 40 60 - Site Internet : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/>

Contact : Service de la Connaissance des Territoires et de la Prospective Téléphone : 02 37 20 50 16

Conception / mise en page : SCTP (Service de la Connaissance des Territoires et de la Prospective) / POE (Pôle Observatoires et Études)